



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

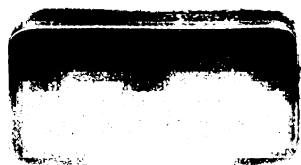
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>









BIB. DOM.  
LAVAL. S. J.

Z 494 a

BIBLIOTHÈQUE

"Les Religieuses"

60 - CHANTILLY

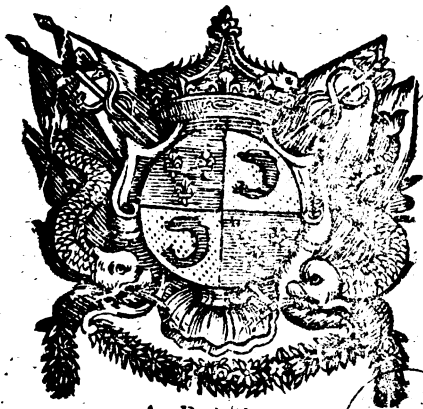
# MERCURE

## GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR .

### LE DAUPHIN

NOVEMBRE, 1708.



A PARIS,  
Chez MICHEL BRUNET, grand Scribe du  
Palais, au Mercure Galant.



# AU LECTEUR.

*IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuissant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure , puis que malgré les prieres réitérées qu'on a faites d'écrire en caracteres lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez , on néglige de le faire , ce qui est cause qu'il y en a quantité*

## A U L E C T E U R.

*de défigurez, étant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on emploiera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne désobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.*

**C**omme il est impossible dans la conjoncture presente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considerablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront dorenavant 38. sols. Quant aux volumes qui seront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercurcs.

**Chez MICHEL BRUNET, grande  
Salle du Palais, au Mercure  
Galant.**

**M. DCC. VIII.  
*Avec Privilege du Roy.***



# MERCURE GALANT

*NOVEMBRE 1708.*

**A** Peine ceux qui ont fait  
des actions éclatantes, &  
dont l'heureuse valeur a répon-  
du à leur zele pour le service  
d'un Monarque que l'on ne sert  
jamais inutilement, ont ils le

A iij

## 6 MERCURE

temps de souhaiter quelques récompenses lorsqu'ils ont rendu quelques services importants , qu'ils se trouvent souvent récompensez , & quelques-fois même avant que d'avoir appris si leurs services ont esté scûs d'un Monarque qui s'est toujours fait un plaisir très sensible de récompenser promptement le mérite & la valeur , sçachant que c'est donner deux fois que de ne point faire attendre. On en vient de voir des preuves dans des récompenses données par Sa Majesté , aussi-tost après la prise

de la Ville de Lille , puisqu'Elle  
a donné à Mr de Surville une  
pension de 10000. livres ; qu'  
Elle a fait assurer Mr de Léc ,  
qu'Elle luy donneroit la pre-  
miere grande Croix de Saint  
Louis qui vacqueroit ; qu'Elle  
a nommé Mr de la Freseliere,  
Lieutenant General ; Mrs de  
Valori , de Tournefort , de  
Serville , de Permangle , de  
Coetquen , de Ravignan , & de  
Rannes , Maréchaux deCamp ;  
& Mrs de Boufflers - Remien-  
court , de Belisle , de Surry ,  
de la Cassagne , de Buffy , & le  
Marquis de Thil , Brigadiers ;

A iij



## 8 MERCURE

& qu'Elle a donné en même temps , une pension de 3000. livres à Mr du Puy-Vauban , Ingenieur , & neveu de feu Mr le Maréchal de Vauban.

Comme je commence ma Lettre dès les premiers jours du mois , quoyque je ne vous l'envoie qu'à la fin du même mois , je crois que je ne la fermeray pas sans vous parler encore d'autres recompenses données par Sa Majesté, tous ceux qui ont l'honneur de la servir s'efforçant d'en meriter , puisque la gloire n'est pas moins attachée que l'utilité aux

## GALANT 9

recompenses données par un Monarque qui ne se laisse point ébloûir par le faux mérite.

Je ne doute point que vous n'attendiez avec impatience la suite de l'ouvrage de Mr de Woolhouse dont je vous ay envoyé le commencement le mois passé , tout ce qui peut servir à la santé des hommes , & à guerir les maux auxquels ils sont sujets , devant toujours estre fort souhaité.

*A l'égard de ce qui regarde le dommage & la destruction que Mr Antoine suppose ( par tout le cinquième & le sixième chapi-*

## 10 MERCURE

*tre de son Livre ) arriver à la membrane qui recouvre le Crystallin &c. on le peut voir bien indiqué dans l'Anatomie de Thomas Bartholin , quartum renovatâ , Lugduni 1684. dans lequel en parlant de l'humeur Crystalline , il se sert de ces termes.*

„ Vidi in Balenæ CrySTALLI-  
„ no exsiccatO sensim decor-  
„ ticari , velut talcum in lami-  
„ nulas splendentes ; in ficcis  
„ verum id esse potest , & à ca-  
„ lore exsiccatis ; alias in ca-  
„ taractâ colliquescere , hu-  
„ morisque membranulam

„ dissolutam pupillæ adhære-  
 „ re, nuper Parisienses Ocula-  
 „ rii suspicati sunt, quod in  
 „ quodam cataractâ defuncto  
 „ id viderint.

*Outre que Mr de la Vau-  
 guyon dans son traité des Ope-  
 rations de Chirurgie imprimé  
 à Paris chez Girin 1698. auroit  
 pû donner à nostre Auteur l'i-  
 dée de la corrosion de la Mem-  
 branne CrySTALLINE &c. mention-  
 née aux pages 126. 127. &c.  
 & en bien d'autres endroits de  
 son livre en differens termes; car  
 ledit Mr de la Vauguyon à la  
 pag. 348. de son traité nous inf-*

## 12 MERCURE

„ truit que quelques-uns croient  
„ que la Cataracte n'est qu'une  
„ petite pellicule qui se détache du  
„ Cryftallin , & qui flotte dans  
„ l'humeur aqueuse , ce que Mr  
Antoine a transcrit assez au long  
tag. 109.

Mr de la Vauguyon poursuit.  
„ Persuadez qu'ils sont que  
„ toutes les parties sont formées  
„ de la premiere conformation ,  
„ de sorte qu'il ne s'engendre ja-  
„ mais de membranes ni de kyst  
„ contre nature , mais que ce sont  
„ des developemens des membranes  
„ des parties voisines &c. ce que  
nostre Compilateur a varié un

peu, & en a fait une grande paragraphe, sans se donner la peine d'en nommer l'Auteur, crainte qu'on y trouve son meilleur raisonnement contre la Cataracte, supposée membrane ou amas de pituite recuite & concrete.

Qui a jamais observé (dit, Mr Antoine pag. 180.) que de nouvelles membranes se soient formées chez nous après nostre naissance ? Elles tirent leur origine des parties auxquelles elles sont toujours adhérentes, &c.

Quoyque ce beau raisonnement soit détruit par l'exemple de l'On-

## 14 MERCURE

glet ou Pterygion dont Mr Ant. traite pag. 420. 421. &c. (sans aller refuter nostre Chirurgien hors de son propre Traité, ni plus loin que l'œil même) ; cependant personne que je sçache n'a jamais prétendu que la Cataracte fust une véritable membrane (proprement parlant) à l'exclusion de toute dépendance, soit des glandes, soit des membranes internes de l'œil, comme Mr Ant. veut insinuer qu'on la croit.

„ A la page 99. de son Livre  
„ nostre Ecrivain prétend (après  
„ Mr Brisseau qui s'explique in-  
„ finiment mieux sur cet article „

*en copiant , par tout , Gassendi ,  
 Verbatim ) Mr Ant. dis-je “  
 prétend que le Cristallin ne peut “  
 être détourné qu'en même temps “  
 le corps vitré n'occupe sa place, & “  
 n'y forme une bosse ronde qu'i- “  
 mie en quelque façon la super- “  
 ficie antérieure du Cristallin, “  
 & pag. 113. à l'égard d'une “  
 Cataracte qu'il dit avoir ab- “  
 batue( & avoir ouvert l'œil “  
 après la mort de la malade ) il “  
 eut le plaisir d'y voir que le “  
 Cristallin n'estoit plus dans le “  
 lieu qu'il devoit occuper , qui “  
 est le milieu de la partie ante- “  
 rieure du corps vitré. Cet en- “*



## 16 MERCURE

„droit du corps Vitré, estoit élevé en une bosse fort égale qui imitoit la surface antérieure d'un Crystallin, hors qu'elle n'estoit pas déprimée.

Il est fort naturel de remarquer en passant, que par le plaisir que Mr Ant. témoigne avoir reçu en cette occasion, il estoit déjà tout prevenu en faveur de son hypothese dans laquelle il paroist qu'il se donna trop legerement, avant même d'avoir ouvert un seul œil operé, pour en estre desabusé, comme on apperçoit par les quatre premieres Observations du Chapitre troisieme de la vraye

Cataracte pagg. 111. 112.

Et c.

Pag. 119. Il dit „ qu'éle-  
vant l'uvée avec le bout d'un „  
stilet, il appercût le Cristalin „  
en sa partie inferieure audef- „  
sous de l'Iris où il avoit esté „  
placé lors de l'operation. „

Je vis tout le Cristallin au „  
lieu dit, où il estoit affermy „  
par le corps vitré qui estoit en- „  
foncé à l'endroit qui touchoit „  
le Crystallin, & par une es- „  
pece de glu qui le colloïto lege- „  
rement à l'uvée, & à la mem- „  
branne du corps vitré, &c. „

On peut conclure par les pa-  
Novembre 1708. B

## 18 MERCURE

roles precedentes ( que Mr Ant. attribué à l'humeur Vitrée ce que les Anciens attribuoient à l'humeur CrySTALLINE. Mais il n'est pas non plus le premier qui a parlé si avantageusement de l'humeur vitrée. Car outre que Gassendi, & Mr Peiresck (selon le rapport du même Gassendi) estoit pour la vitrée comme principal organe de la vue : nous avons encore le Systeme de Mr Brunet qui croyoit le vitré, organe immediat de vision ; ce qu'il tâcha de prouver bien autrement ( que n'a fait nostre Auteur dans les Journaux de Medecine

*des mois d'Aoust , Septembre  
& Octobre de l'année 1686.  
Imprimé à Paris chez Daniel  
Hortemels , rue de la Harpe ,  
au Mœcenas.*

*Et quant à l'endroit de l'hypo-  
these , le mieux imaginé , où Mr  
Ant. prétend que le defect du  
CrySTALLIN abbatu est restabli par  
la bosse de l'humeur vitrée : le  
fameux Gassendi a trop de part  
à ce bel endroit particulièrement ,  
& par consequent à tout le nou-  
veau Systême en general , pource  
que nous ne prenions pas la peine  
de transcrire ses propres paroles  
au long pour justifier son bon droit ,  
& son esprit.*

B ij

Gassendi Phisicæ Sectio 3. membrum posterius lib. 7. de sensibus speciatim.

**DE VISU ET VISIONE.**

„ Quanquam non videtur  
„ deinceps ad id comprobandum  
„ argumentis opus, postquam  
„ eximius ille Parisinus  
„ Chirurgus & observavit &  
„ demonstravit posse animal  
„ absque crystallino videre;  
„ scilicet quem morbum Cataractam  
„ vocant, declaravit  
„ esse non pelliculam aliquam  
„ inter uveam & crystallinum

humorem subnatam, quæ,,  
veluti jam maturescens acu,,  
immissâ deripi, & ad partem,,  
oculi inferiorem susti possit;,,  
sed ipsum esse crystallinum,,  
qui temporis tractu flaccescat,,  
& ab ipsis processibus cilia,,  
ribus sic secernatur, ut sicuti,,  
matura glans à suo calice,,  
sponte dimoveatur, sic ipse,,  
nullo penè negotio emovea,,  
tur, deprimaturque in ipsum,,  
vitrei humoris fundum, tan,,  
tulâ interim parte vitrei in,,  
vadente locum ab ipso relic,,  
tum. Ex quo efficitur, ut,,  
quia vitreus fungitur crystal,,

## 22 MERCURE

„ lini vice , radios non longè  
 „ secus refringat ; atque idcir-  
 „ co visio sine crystallino per-  
 „ agatur. Prætereo autem quod  
 „ redire interdum Cataracta  
 „ dicitur , ex eo esse quod cris-  
 „ tallinus non satis depressus ,  
 „ satisque compulsus firmatus-  
 „ que sub vitreo fuerit ; tunc  
 „ enim redire , & in locum  
 „ suum sistere se iterum potest,  
 „ undè novo labore dejicien-  
 „ dus sit, &c.

*Mr Brisseau a fort bien sçû se  
 servir de ces lignes de Gassendi  
 Voicy comme il les met à profit ,  
 pag: 30. des Nouvelles Obser-*

ventions, &c. imprimées à Tournay.

La Cataracte quelquefois remonte, quand elle a esté détachée & abbatuë; parce que le Crystallin n'a point esté tout-à-fait plongé jusqu'au fonds de l'humeur vitrée; & que ne l'ayant pénétrée qu'en partie, &c. Voicy de quelle maniere il continuë en la page 2. Mais lorsque par l'effort de l'éguille il a pénétré toute l'humeur vitrée, & qu'il a esté placé au dessous de cette humeur, bien loin d'aider à le repousser dans sa loge ou chaton, sert d'obsta-



## 24 MERCURE

„ cle par sa resistance pour qu'il  
„ ne puisse remonter; & pag. 51.  
„ comme le Globe de l'œil est ab-  
„ solument plein, & qu'une par-  
„ tie ne scauroit quitter sa place  
„ sans qu'une autre la remplace  
„ d'abord; l'humeur vitrée rem-  
„ plit dans l'instant non seule-  
„ ment le chaton, pour se mettre  
„ de niveau, mais elle occupe  
„ aussi tout l'espace que le Cry-  
„ stallin avoit laissé en la quit-  
„ tant, & forme un second Cry-  
„ stallin en figure. Ce qu'il appel-  
„ le, pag. 52. le nouveau Cry-  
„ stallin formé par l'humeur vi-  
„ trée, & plus bas: La surfa-  
ce

„ce convexe de l'humeur vitrée  
 „qui fait l'office du CrySTALLIN,  
 „& pag. 18. le CrySTALLIN n'est  
 „point absolument nécessaire pour  
 „voir, &c.

Mais pour retourner à Mr Ant.  
 ne doit-t'on pas conclure de toute  
 sa grande conformité & ressem-  
 blance avec les Auteurs qui ont  
 écrit avant luy, que si de beaux  
 Esprits se peuvent quelquesfois  
 heureusement rencontrer, & avoir  
 non seulement les mêmes idées,  
 mais aussi les mêmes manieres de  
 s'énoncer: que cependant on aura  
 de la peine à se persuader, qu'u-  
 ne même Personne puisse avoir,

Novembre 1708. C

## 26 MERCURE

de son propre fonds , les conceptions & les expressions particulieres de tant d'autres unis ensemble & presque concentrez en luy seulement. N'est-il pas bien plus naturel de croire que Mr Antoine a trié & épluché par cy par là, avec une industrie & une exactitude singuliere , tout ce qu'il a pû generalement ramasser de matiere, pour en compiler son nouveau Systeme , qui est à la verité, un assortiment mal-entendu , & qui ne donne au Lecteur aucune idée simple , claire , ni distincte de sa nouvelle façon de Cataracte , composée d'un CrySTALLIN cor-

*rompu & des accompagnemens de plusieurs especes , flottans dans l'humeur aqueuse de l'œil , &c. mais on conçoit par là d'abord un veritable glaucome , accompagné de quelque espece de Cataracte, plus ou moins formée, & les accompagnemens de Mr Ant. ne passent que pour une logomachie ou dispute de mots : comme uous allons voir.*

*Enfin Mr Ant. nous recommande sa nouvelle definition du Glaucome à la pag. 205. de son Livre.*

*„ Le Glaucome, dit-il, est une  
„ alteration toute particuliere du*

C ij

## 28 MERCURE

„ Cryftallin , par laquelle il se  
„ deffeiche , diminuë en volume,  
„ change de couleur , & perd sa  
„ transparence en conservant sa  
„ figure naturelle , & devenant  
„ plus solide qu'il ne doit l'estre  
naturellement. Cependant à la  
pag. 208. le même Mr Ant.  
avouë fort ingennément , qu'il  
„ n'a pas trouvé d'occasion d'ob-  
„ server cette maladie après la  
„ mort des Personnes qui en ont  
„ esté travaillées , ce qui me sem-  
ble tout-à-fait extraordinaire ,  
puisque M. Ant. me paroist un  
homme fort curieux à cet égard ;  
qu'il a travaillé long-temps à

*l'Hostel-Dieu de Paris, & qu'il n'est pas fort jeune.*

*Quoy qu'il en soit, j'en ay rencontré quelques centaines, tant aux yeux d'hommes qu'aux yeux de bestes de toutes sortes; & Mr Brisseau en peu de temps a trouvé cinq Glaucomes de cette espece, comme il declare pag. 4. de la suite de ces Observations; &c. Mais Mr B. veut absolument que ces veritables Glaucomes ( incurables ) de Mr Ant. soient de vraies Cataractes guerissables, quoy que Mr Ant. nous assure que les vraies Cataractes curables sont toujours ac-*

### 30 MERCURE

*compagnées de leurs appendices, additions, ou excroissances, &c. auxquels il donne le nom d'accompagnemens, vid. pag. 120. 124. 126. 127. 142. 134. 135. 136. 137. 138. &c.*

*D'autre part Mr Brisseau suppose que le Glaucome incurable est situé dans l'humeur vitrée, vid. pag. 11. 12. 13. &c. des nouvelles observations sur la Cataracte proposées à l'Academie Royale des Sciences, &c. & ce point est la seule chose nouvelle que j'ay pû remarquer dans le Sistême uniforme, net & ingénieux que Mr Brisseau a adop-*

*té pour le sien propre , quoyqu'il  
 soit veritablement de Mr Gas-  
 sendi : mon opinion sur ces "  
 deux maladies ( dit Mr Bris- "  
 seau aux endroits cy-dessus ) est "  
 que la Cataracte , qui est or- "  
 dinairement blanche ( ou tirant "  
 fort sur cette couleur ) n'est que "  
 l'obscurcissement & l'endurcis- "  
 sement du Crystallin , & que "  
 le Glaucome , qui est incurable "  
 est un obscurcissement de l'hu- "  
 meur vitrée changée en vert , "  
 dont la couleur paroist au tra- "  
 vers du Crystallin , &c. cette "  
 definition du Glaucome est seu-  
 lement du propre fonds de Mr  
 Brisseau. C iij*



## 32 MERCURE

*Cependant Mr Brisseau n'a pas vu ( non plus que Mr Ant. ) un seul exemple de son Glaucome Systématique , & il est surprenant qu'il s'étonne même ( à la pag. 24. de la suite de ses observations , &c. ) que l'humeur vitrée ne s'estoit pas altérée à l'occasion d'un CrySTALLIN corrompu ; de même que si Mr Brisseau admireroit en effet qu'une maladie ne s'accommode pas à une hypothèse bien imaginée.*

*L'opposition si formelle de ces deux Messieurs l'un contre l'autre , & leur opiniâtreté à soutenir des choses qu'ils n'ont jamais*

veues , & que ( tout au plus )  
d'autres Sçavants aussi bien qu'  
eux , se sont figurées avec quel-  
que vraysemblance trompeuse , ces  
beuûes , dis-je des hommes ( au-  
trement distinguez dans leur pro-  
fession ) m'obligent icy à me ser-  
vir des propres paroles du livre  
de Mr Antoine pag. 116. il  
dit ,

*Que pour detruire une opinion "*  
*universellement reçûë , il fal- "*  
*loit des observations qui ne lais- "*  
*sassent aucun doute , ce qui me "*  
*donne lieu d'admirer la facilité "*  
*avec laquelle on embrasse une "*  
*opinion peu soutenable , & la "*

## 34 MERCURE

„peine que l'on a de l'abandonner quand on en est une fois prévenu.

Rien n'est pourtant plus aisé que de concilier tout ce que ces deux Messieurs avancent, comme de fait, à l'ancien Système des Cataractes & des Glaucomes auxquels ils rendent tous deux foy & hommage, malgré leur opposition apparente.

Ils conviennent tous deux d'avoir vu des CrySTALLINS altérez; ils veulent tous deux également appeller ce mal Cataracte (après le Chirurgien Anonime de Gassendi) au lieu de le nom-

*mer Glaucome à la maniere de tous leurs Ancestres. Mr Ant. a veritablement rencontré le plus souvent des Cataractes simples de differentes especes , selon les differens temperamens de ses malades. Leur varieté , leurs differentes consistances , leur figure , leur ressort &c. embarrassent fort Mr Ant. & en d'autres occasions Mr Ant. a rencontré de pareilles Cataractes aux mêmes yeux avec des Glaucomes , & trompé par les apparences , il abbat l'une & l'autre également. Il réussit aux Cataractes simples , & rend la veüe aux malades , sans s'estre*

# 36 MERCURE

*aperçû de la distinction qu'il fal-  
loit faire outre les suffusions sim-  
ples & les suffusions compliquées ,  
soit avec la goutte sereine , soit  
avec des Glaucomes auxquels il  
n'a pas pû réüssir. Quoyque la me-  
prise à cet égard soit considerable ,  
il est pourtant fort aisé de la faire  
( j'entens à l'égard des Catarac-  
tes glaucomatiques ) même à  
un bon Oculiste qui a la Pres-  
beia ou la veuë longue , ou qui ne  
se donne pas la peine de regarder  
l'œil à plusieurs reprises avec at-  
tention , & en toutes sortes de  
jours & de situations pour apro-  
fondir le mystere , d'où dépend cette*

*connoissance qui s'échape même à ceux qui se servent de lunettes , & qu'on ne trouve décrite en aucun livre.*

*Or Mr Ant. veut appeller indifferemment ces différentes Cataractes autant de differens accompagnemens autant de diverses croissances , &c. n'ayant jamais ouvert d'œils travaillez d'une simple Cataracte à ce qu'il paroît pag. 134. parce que , dit-il, si cela „ estoit , on trouveroit quelques- „ fois de semblables excroissances „ dans l'espace que cette humeur „ aqueuse occupe , sans que le CrySTALLIN fust alteré. Voilà une*

## 38 MERCURE

*belle presumption, au lieu d'une preuve de la chose en question : car mille & mille autres ont vû cette même chose que Mr Ant. suppose n'estre pas réellement vraie pour ne pas l'avoir rencontrée luy-même. Est-il juste de juger ainsi de la vérité & de la science de tant de Siecles par nostre propre connoissance & autopsie de trente ou de quarante années ? Le Poëte Comique nous donne là-dessus une belle leçon. Terence in Adelph.*

„ Nunquàm ita quisquam  
„ benè subductâ ratione ad  
„ vitam fuit ,  
„ Quin res , ætas , usus sem-

per aliquid adportet novi, “

Aliquid moneat , ut illa “  
quæ te scire credas , nescias “

Et quæ tibi putaris prima “  
in experiundo repudies. “

*On n'a qu'à lire la description même que Mr Ant. a fait de ses divers accompagnemens pour être pleinement convaincu qu'ils ne sont pour l'ordinaire qu'autant de suffusions en differens degrez de maturité , d'épaisseur , d'élasticité, &c. selon lesquels Mr Ant. appelle ses accompagnemens , flexibles , tendres , naissans , solides , nombreux , en mediocre quantité , fibreux , &c. Il arrive aussi qu'en*



## 40 MERCURE

*abatant une veritable Cataracte  
membraneuse, qu'on en rompt as-  
sez souvent sa tiffure & drape-  
rie, qui fournit à Mr Ant. au-  
tant d'accompagnemens qu'il y en  
a de parcelles; même on ne rencon-  
tre guere de Cataractes dans une  
si juste maturité de concretion par  
tout son corps, qu'il ne s'en deta-  
che quelques filamens, quelques  
particules, &c. dans l'operation  
cela donne plus ou moins d'accom-  
pagnemens à Mr Ant. encore  
Mr Ant. en couchant quelques-  
fois ses Cryftallins Glaucoma-  
tiques, en a-t-il separé quelque  
portions avec la pointe de son ai-*

guille, & voila toujours des accompagnemens. Quelques-fois même il enlève en operant, la partie anterieure de la Tunique arannée, voila une excroissance; mais il a quelquefois trouvé les Crystallins si polis, leur surface anterieure si dure, & leur convexité interne si adherente au finus de l'humeur vitrée, qu'il n'est pas venu à bout de son operation, & c'est-là son veritable Glaucome, son espece de Cataracte fausse & incurable, quoyque censée estre la bonne Cataracte par Mr Brisseau qui n'a rencontré que de ces simples Glaucomes, & simples

Novembre 1708. D

## 2 MERCURE

ataractes. Mr Brisseau pour-  
nt se formalise de cette contra-  
ction, & à la pag. 25. & 26.  
e la suite de ses Observations,  
&c.

„ Il declare que s'il n'estoit pas  
„ aussi persuadé qu'il l'est de la  
„ bonne foy de Mr Ant. il croi-  
„ roit que ces accompagnemens ne  
„ seroient qu'une invention pour  
„ rendre l'operation plus misterieu-  
„ se, &c.

Quoy qu'il en soit, je me  
rends garent, s'il plaist à Mr  
Brisseau, de la réelle verité du  
fait en question entre luy & Mr  
Ant. à sçavoir qu'il se trouve fort

*souvent au même temps , une  
vraye Cataracte ( ou des accom-  
pagnemens , pour ne pas disputer  
de mots) & un Glaucome effectif  
( ou un Cristallin alteré ) dans le  
même œil malade. De plus, il ar-  
rive assez souvent que toute la  
cavité de la Choroïde ( entre le  
Cristallin, & le trou de l'uvée )  
n'est remplie & distendue même  
que d'une matiere morbifique de  
Cataracte qui ne s'accolle pas  
seulement au Cristallin ; mais  
qui passe quelquefois par le trou  
de la prunelle , & remplit aussi la  
petite espace qui se trouve en-*

D ij

## 44 MERCURE

tre la cornée & l'iris. Les Anciens confondoient cette dernière espèce, avec la Synchy si ordinaire, quoy que très-différente, comme j'ay reconnu par l'ouverture de plusieurs yeux d'hommes & de bestes. Au reste M Ant. est, en effet, autant éloigné d'estre inventeur du Phenomene des accompagnemens de sa Cataracte qu'il est véritablement éloigné d'estre l'Auteur de l'Hypothese pretendue nouvelle. Consultons un peu, à cet égard, Aëtius, Cap. 50. Sermo 3.

## DE GLAUCOSI.

*Glaucosis* duobus modis “  
dicitur, *Glaucedo* enim pro- “  
priè mutatio est ad *Glaucum* “  
colorem; ficcitasque & conge- “  
latio *Cristalini* humoris. Al- “  
tera autem species *Glaucosios* “  
fit ex precedente hypochy- “  
mate, humore valde conden- “  
sato juxta pupillam, & trefic- “  
cato. Et hæc species incur- “  
bilis est. Et propriè dictum “  
*Glaucoma* in principio potest “  
aliquando curari, &c.

*On doit observer, ici, premie-*

## 46 MERCURE

rement qu'Aëce entend que la seconde espece de Glaucome n'est pas sans atteinte du Cristallin non plus que la premiere, & c'est par là principalement qu'Aëce le qualifie d'incurable; & la difference essentielle consiste là-dedans bien plus qu'en leurs couleurs, le Glaucome simple estant de diverses couleurs & se faisant voir au travers de l'humeur aqueuse de l'œil; mais le Glaucome composé ne se voit pas, c'est la Cataracte qui est par dessus, & qui l'a précédée qu'on voit au travers de la prunelle, & qui est seulement plus claire que n'est le Glaucome; mais

qui est pour le moins autant équivoque en couleurs. Or le tourbillon de l'humeur aqueuse estant tout occupé de l'humeur concrete de la Cataracte depuis les bords internes de la prunelle , jusqu'au Cristallin : Quel moyen d'y apporter guerison , soit par des remèdes ( qu'Aëce ordonne dans ce Chapitre pour le simple Glaucome naissant ) soit par l'abbatement prétendu du Cristallin, puisque la matiere épaisse de la Suffusion ( qui a précédé ce Glaucome ) seroit pour le moins un obstacle à la vision , quand même on auroit heureusement abbatu le Cristallin ? Cependant, c'est justement cette



## 48 MERCURE

*espece compliquée de Claucome incurable que Mr Ant. a choisi pour la Suffusion guerissable (ce qu'il est bon de repeter souvent pour que le Lecteur y apporte toute son attention & examen) & assurément Mr Ant. surpasse, en cette grande entreprise, tous ses sçavans Predecesseurs, & ny Mr B. luy-même, ni le Chirurgien anonyme de Cassendi, ne sçauroient (en ce point) partager avec luy la gloire de la découverte. C'est assez pour eux de rendre la vûë par l'abbattement des simples Glaucomes. Toute la difficulté est de reduire à la pratique*

*ce*

*ce que Mr Ant. a si facilement ébauché dans son cabinet, en confondant ensemble la Cataracte avec le Glaucome compliquez, & n'en faisant qu'une seule maladie numerique.*

*En second lieu, il est à propos d'observer que Mr B. pag. 11. de ses nouvelles Observations, &c. dit :*

*Qu'Ælius ( aussi bien que Kuffus & Galien ) ont confondu les deux maladies de la Cataracte, & du Glaucome, & qu'ils ont appelé Glaucome, toute opacité de l'œil par le vice du Cristallin, soit qu'elle*

*Novembre 1708. E*

## 50 MERCURE

*fût verte ou blanche, quoy que* “  
*Aëtius appelle la premiere* “  
*Glaucoma proprement dit, &* “  
*l'autre improprement.* “

On voit pourtant que la distinction qu'en a fait Aëce est bien defférente de ce qu'en dit Mr B. qui l'a apparemment, dissimulé pour de fortes raisons. Je feray voir dans la suite, qu'il n'en a pas mieux usé envers Ruffus & Galien,

Troisièmement, Mr B. dit, que Ruffus, Galien & Aëtius ont confondu ces deux maladies, &c. mais Mr Ant. soustient le contraire avec plus de verité (à

la pag. 124 ) y estant obligé par la force de la simple verité, quoy que Mr Antoine luy même les confonde ensemble d'une maniere tres impliquée, & difficile à démêler à tout Sçavant qui n'est guere versé dans les Operations mêmes, & qui n'a pas ouvert une grande quantité d'yeux travailliez de ces differens maux.

Enfin Mr Ant. à la pag. 100. dit que les Anciens avant Galien, " croyoient que la Cataracte fût " une alteration du CrySTALLIN ; " mais Mr B. au contraire pag. 4. ( de ses nouvelles Observations ) nous assure qu'on a toujours "

## 52 MERCURE

„ crû que la Cataracte estoit une  
„ espece de taye ou pellicule entre le  
„ CrySTALLIN & la pruvette, &  
pag. 6. Je sçay, dit-il, qu'il  
„ n'est pas aisé de détruire les pre-  
„ jugez sur tout en des matieres  
„ qui ont paru de tout temps in-  
„ contestables, comme celle de la  
„ Cataracte.

Voyons lequel de ces deux  
Messieurs s'acquitera mieux de  
son entreprise, & examinons à  
part les propres raisons de chacun  
d'eux : Le sçavant Lecteur y  
prendra peut-estre plus de satisfac-  
tion qu'il n'a fait dans l'Analy-  
se de deux Systêmes pretendus

nouveaux ; mais remettons cet examen au mois prochain , & finissons cet Article par ce qu'un habile Physicien Anglois a dit dans les transactions Philosophiques d'Angleterre que j'ay traduites plus ou moins exactement de la maniere suivante.

Il est bien surprenant , dit-il , comment l'esperance d'avoir inventé quelque nouveauté ( qui auroit échapé à l'observation de tout le reste du genre humain )  
 „ flatte la vanité de nos natures.  
 „ Les apparences d'une ingenieuse  
 „ se découverte nous empêche de  
 „ penser à d'autres choses qu'à

E iij

## 54 MERCURE

„ nous eriger en *Auteur* de quel-  
„ que *hypothese* bien trouvée , &  
„ pendant que nous ne laissons  
„ pas refroidir nos pensées , &  
„ ne deliberons pas de sens rassis ,  
„ nous passons plusieurs belles cho-  
„ ses que nous aurions remarquées  
„ de sang froid , estre bien dignes  
„ d'une recherche plus exacte ;  
„ de sorte que dans nostre empres-  
„ sement & transport, nous nous  
„ égarons , pour la pluspart , &  
„ nous nous éloignons de la sim-  
„ ple verité que nous avions tout  
„ à fait perdue de vue.

Ce que Mr de Woolhouse  
promet dans la suite , doit

exciter la curiosité de tous ceux qui font attention aux maux qui peuvent arriver aux hommes. Je ne vous enverray la réponse que l'on fera à ce sçavant Oculiste, en cas qu'on luy en fasse , qu'après vous avoir envoyé la fin de son ouvrage , supposé que ce qu'on écrira contre luy se trouve dans les regles de l'honnesteté, & je vous enverray la réponse que l'on y fera dans mes Lettres de plusieurs mois , en cas que l'ouvrage soit trop long pour pouvoir trouver place dans une seule de mes Lettres.

E iijj



## 56 MERCURE

Quoy qu'il ne s'agisse que d'une mort dans l'Article suivant, il doit paroître tres curieux, & particulièrement aux Personnes sçavantes, à cause d'un grand nombre d'Ouvrages d'érudition dont il y est parlé, & je crois qu'il se trouve peu d'Auteurs qui aient autant écrit que le Pere qui fait le sujet de cet Article.

L'Italie vient de perdre un de ses plus grands ornemens par la mort du Pere Paul Casati, Jesuite, arrivée à Parme depuis quelques mois. Il avoit près de 92. ans, étant né à

Plaisance en 1617. Il entra, étant encore fort jeune, dans la Compagnie de Jesus. Il enseigna les Mathematiques à Rome avec beaucoup de succès, dans un âge où les hommes ordinaires ont à peine l'esprit assez formé pour commencer l'étude. Quelque tems après il y eut une Chaire de Theologie, & il la remplissoit avec reputation lorsque le Pere Gosvin Niket, son General le nomma avec un autre Pere de sa Compagnie, pour aller en Suède deguisé, conférer avec la Reine Christine que

## 58 MERCURE

la grace commençoit à toucher , & que les instructions du Pere Casati déterminèrent enfin , même au prix de sa Couronne , à quitter les erreurs où sa Naissance l'avoit engagée. Ce pieux Jesuite après un succès si considerable , revint en Italie en 1652. où malgré l'attachement qu'il avoit pour les Sciences , & le progrès qu'y faisoient ceux qui les cultivoient sous luy , ses Supérieurs l'employèrent dans le Gouvernement de la Compagnie , persuadés qu'elle tireroit de grands avantages de son

administration. Il a esté pendant plusieurs années Recteur du College de Parme, de la Maison Professe, & de plusieurs Colleges de la Province de Venise, & dans toutes les Maisons qu'il a gouvernées, le temps de son administration a toujours paru trop court à ceux qui avoient le bonheur d'estre sous sa conduite, & on peut dire de luy que si son exemple inspiroit la vertu, ses manieres le faisoient aimer. Le Pere Casati malgré les embarras du gouvernement, trouva toujours assez de temps pour

## 60 MERCURE

cultiver le goût qu'il avoit pour les Sciences, & comme l'on en trouve assez pour ce que l'on aime, ce Pere après avoir donné aux emplois qui luy estoient confiez, le temps nécessaire pour y réussir, s'en menagea assez pour composer un grand nombre d'ouvrages qui l'ont fait connoître à toute l'Europe pour un grand Philosophe, un Mathématicien, un Théologien, & un Auteur du premier ordre. A l'âge de 88. ans, & ayant perdu la vue, il s'attacha à l'étude de l'Optique, & il com-

posa un Ouvrage sur cette science, dont le succès a esté grand. Il a publié plusieurs Ouvrages Latins & Italiens. Il fit imprimer à Genes dans la premiere de ces Langues en 1649. un Traité qui avoit pour titre, *le Vuide proscriit*; à Rome en 1655. un autre Traité intitulé, *la Terre soulevée avec des machines*. Ce sçavant Phisicien y fixe la mesure & la pesanteur de la Terre. En 1684. il fit imprimer à Lyon chez Mr Anisson un Traité divisé en huit Livres sur la Mecha- nique, & il le dédia au Roy.

## 62 MERCURE

qui en accepta la dédicace avec des termes pleins d'estime pour l'Auteur. Neuf ans auparavant il avoit publié à Parme des Problèmes de Geometrie qui luy firent beaucoup d'honneur ; & 12. ans après il fit imprimer à Venise des Dissertations Physiques sur le feu , & il en publia la dernière en 1695. Ses Dissertations Hydrostatiques parurent la même année. En 1703. il publia à Plaisance ses disputes Theologiques sur les Anges , & en 1705. à Parme ses Dissertations sur l'Optique. Voila les titres des Ou-

vrages qu'il a donnez en Langue Latine. Ceux qu'il a mis au jour en Langue Italienne, sont la construction & l'usage du Compas de Proportion, imprimé à Bologne en 1664. la Trompette parlante à Parme en 1673. & dans le même livre, *les cendres de l'Olimpe jetées au vent* en 1667. il y combat l'opinion vulgaire de ceux qui croient qu'il y a une si grande tranquillité sur le sommet de l'Olimpe que le moindre soufflé de vent ne s'y fait point sentir ; il y détruit aussi la fable qui porte



## 64 MERCURE

que les cendres du Sacrifice annuel y demeuroient l'année entière sur l'Autel, exposées à l'air sans estre dissipées. Le Pere Calati estoit un grand Orateur ; il en donna des preuves dans l'Oraison Funebre de Dom Paul Conti, Duc de Pauli qu'il prononça à la mort de ce Prince, & qui fut imprimée en Italien à Parme en 1666. Ce Pere estoit d'une des plus illustres Maisons de Plaisance, & quoyque sa naissance fust tres-distinguée, on peut dire que c'est le moindre avantage dont la nature l'avoit fa-

vorisé. Il avoit une si grande devotion pour Jesus-Christ, que toutes les fois qu'on parloit de sa Passion, ou qu'il l'entendoit lire, il répandoit des larmes. Il dirigeoit grand nombre de consciences, & le Duc de Parme le consideroit beaucoup.

Mr de Bourzeis qui promettoit beaucoup quoyque dans un âge peu avancé, & d'une des meilleures familles de Riom en Auvergne, est mort à Paris universellement regretté de tous ceux qui le connoissoient, à cause du progrès

*Novembre 1708. F*

## 66 MERCURE

qu'il faisoit dans les Sciences. Le chagrin qu'on a eu de sa mort a esté d'autant plus sensible à ceux qui se souviennent encore du celebre Abbé de Bourzeis de l'Academie Françoisé, son grand oncle, si connû sous le Ministère du Cardinal de Richelieu, qu'il estoit le seul qui restoit de cette famille, & que par sa mort elle se trouve entierement éteinte. Il estoit neveu à la mode de Bretagne de Mr de Besfat Maistre des Comptes, aussi neveu de Mr l'Abbé de Bourzeis & l'heritier de ses vertus.

ainfi que de fon amour pour les belles-Lettres. C'est de feu Mr l'Abbé de Bourzeis que Mr de Bessat a aujourd'huy un excellent Manuscrit que les Sçavans fouhaitent fort qu'il donne au Public : ce sont les Notes Grecques que feu Mr Nicole a écrites de sa main sur le Texte Grec de la Cassandre de Lycophron , le plus tenebreux & le plus sçavant Poëte de l'Antiquité. Ces Notes sont accompagnées d'une glose interlinaire , & du Commentaire d'Isaac Tzerzés. Si la Cassandre de Lycophron estoit un peu

F ij

## 68 **MERCURE**

plus intelligible , elle pourroit passer pour un des plus beaux Ouvrages de l'Antiquité.

Mr l'Abbé de Bourzeis Oncle de celui dont je vous aprens la mort , fut un des plus beaux esprits de son temps. Il a donné au Public un Discours adressé à feu Mr le Prince Edoüard , Electeur Palatin , pour l'exhorter à entrer dans la Communion de l'Eglise Catholique. Cette piece est une des plus solides qui ayent esté faites en ce genre. L'éloquence & la doctrine y regnent par tout. Ce Discours est un Traité de Re-

ligion des plus solides. Il a aussi donné au Public un volume de Sermons préchez dans plusieurs Chaires de Paris, ainsi qu'un autre Ouvrage dans lequel il donne l'avantage à la Langue Latine sur la Langue Françoise en matiere d'Inscriptions. Feu Mr Charpentier aussi de l'Academie Françoise, & zélé Partisan de sa Langue, luy répondit dans son Ouvrage de l'Excellence de la Langue Françoise. Mre Amable de Bourzeis estoit Abbé de Saint Martin de Cores, Abbaye que feu Mr l'Abbé Gallois a pos-

## 70 MERCURE

sedée long-temps. Cet Abbé fut mêlé dans les affaires qui partagerent les Theologiens sur les matieres de la Grace , vers le milieu du dernier Siecle ; il fit même un voyage à Rome sur ce sujet. Le deffunt qui donne lieu à cet article , estoit destiné à des emplois de Magistrature , & le progrès surprenant qu'il avoit fait dans les études auxquelles il s'estoit déjà appliqué , donnoit de grandes esperances qu'il soustiendrait la réputation du nom de Bourzeis si celebre parmi les gens de Lettres.

Quoyque le siecle où nous vivons & quelques-uns de ceux qui l'ont precedé , ne soient plus si fertiles en Saints que l'estoient ceux de l'Eglise naissante ; cependant on en voit de temps en temps , & Dieu se plaist à montrer au monde en la personne de quelques particuliers, des hommes d'une vertu éminente & d'une vie plus angelique qu'humaine , soit pour réveiller la pieté des autres hommes , soit pour leur faire connoistre que le bras de sa misericorde n'est pas raccourci. Mre Joseph de Sainte-



## 72 MERCURE

Colombe, Prestre, d'une des plus anciennes Maisons de Dauphiné, estoit de ce nombre. Il est mort depuis quelque temps en odeur de sainteté dans l'Hospital de Bourg en Bresse, dont, par un excès d'humilité rare parmi les gens de sa naissance, il s'estoit bien voulu faire Aumônier. Il estoit fils d'un pere & d'une mere tous deux morts en odeur de sainteté, & qui s'estoient plûs à élever leur fils dans la pratique la plus rigoureuse des vertus chrestiennes. Feu Mr de Sainte Colombe son pere, dont la

la famille est à present établie en Lorraine , après avoir eu le caractère d'Envoyé de Mr le Duc de Lorraine à la Cour de Vienne , & mort Gouverneur de Chastel en Lorraine , Gouvernement que le Roy , qui connoissoit son merite , luy avoit donné. Feu Mr de Sainte Colombe , oncle de celuy dont je vous apprens la mort , fut honoré de la qualité de Ministre d'Etat de feu Mr le Duc de Lorraine , & une de ses tantes avoit épousé un Ministre d'Etat de Mr le Duc de Savoye. Cette famille a donné

*Novembre 1708. G*

## 74 MERCURE

aux Armées de France & aux  
Troupes de Lorraine des Ge-  
neraux d'une grande reputa-  
tion , & à l'Eglise des Prelats  
d'une vertu éminente. Le pieux  
Ecclesiastique qui vient de  
payer le tribut qu'il devoit à la  
nature , né dans une famille si  
illustre , ne s'enorgüecillit pas  
des avantages de sa naissance ;  
il donna au contraire par tout  
où il se trouva des marques  
d'une humilité fort édifiante ;  
le bruit de ses vertus & de sa  
pieté l'ayant fait connoître à  
Paris , plus qu'il n'eut souhaité ,  
& sa réputation y croissant tous

les jours , chacun le vouloit consulter pour profiter des leçons de pieté qu'il donnoit à ceux qui estoient admis dans sa familiarité. Ce serviteur de Dieu prévoyant que le concours de monde qui venoit à lui de toutes parts , troubleroit le recüeillement & la solitude où il vouloit vivre , pensa à quitter cette grande Ville , où il avoit refusé des établissemens considerables , & des dignitez dans l'Eglise , convenables à sa naissance ; après avoir donc distribué aux pauvres tout ce qu'il possédoit à Paris , il se retira

en Provence, où il ne demeura pas long-temps sans que l'éclat de ses vertus l'y fissent reverer comme un homme extraordinaire & un saint favorisé des dons les plus marquez de la grace : il se retira encore d'un lieu où il trouvoit qu'il estoit trop considéré, & il prit la route de Lyon dans le dessein de s'aller confiner dans quelque retraite, où il ne püst estre decouvert de personne; & où il püst se cacher à tout le monde. Il passa quelques jours dans cette derniere Ville, dans la pratique des plus grandes mor-

tifications & de la priere la plus ardente pour découvrir s'il pouvoit ce que Dieu vouloit faire de luy ; enfin éclairé d'une lumiere surnaturelle & poussé par une secrete impulsion de l'esprit de Dieu , il prit le chemin de Bourg , où il arriva au mois d'Octobre de l'an 1700. Il logea d'abord dans la maison d'un Boulanger , & le jour suivant il alla dire la Messe dans la Chapelle de l'Hospital , durant laquelle ( ainsi qu'il l'a plusieurs fois avoué ) il sentit de grandes douceurs & de vives consolations. Ce fut pendant

## 78 **MERCURE**

cette Messe qu'il demanda ardemment à Dieu de luy faire connoistre sa volonté dans quelques jours , & il crut la découvrir ensuite dans la priere que Mrs les Recteurs luy firent de vouloir bien accepter l'employ d'Aumônier de cet Hôpital, où il n'y en avoit point eu depuis trois siècles. Ces Mrs furent déterminez à luy faire cette demande après avoir oui une de ses Messes , où ils furent frappez à la vûe d'un homme qui paroissoit un ange dans un corps mortel. Mr de Sainte-Colombe entra donc dans

l'exercice de cet employ sous la condirion qu'il exigea qu'on ne luy donneroit qu'un petit reduit pour estre à couvert des injures du temps , & c'est où il a santifié les sept ou huit dernieres années de sa vie dans l'exercice de la charité la plus vive & la plus ardente. Mr l'Evêque de Poitiers qui estoit alors grand Vicaire de Lyon & Mr de Marillac Doyen de Lyon , & qui avoit le même employ , ont souvent dit que c'estoit un tresor que tout le monde voudroit posséder. Il estoit entré dans la carriere



## 80 **MERCURE**

des Sciences par la belle Philosophie & la plus profonde Theologie. Il estoit excellent Physicien , & il estoit tres-versé dans la Morale. Il sçavoit parfaitement l'Histoire Ecclesiastique & la Profane , ainsi que le Droit Civil & Canonique. Il avoit particulièrement étudié Saint Augustin , & il en sçavoit les principaux passages dont il s'estoit souvent servi avec succès contre les Novateurs. Mais il sçavoit encore mieux l'Ecriture ; il avoit étudié toute sa vie ce divin Livre ; il en sçavoit tous les termes &

il en penetrait tous les sens ; il avoit pris par humilité & pour se cacher , le nom de *Jourdan* , & c'est sous ce nom qu'il a esté connu pendant les dernieres années de sa vie. Lorsqu'il sentit les approches de la mort il demanda avec instance d'estre enterré comme un pauvre & sans aucune ceremonie , dans la Chapelle de l'Hospital ; mais on ne pût refuser au peuple de Bourg de le porter à l'Eglise Collegiale de Nôtre - Dame , où il fut inhumé avec beaucoup de pompe, & quinze jours après le P. Poisson Cordelier

## 82 **MERCURE**

de la Reguliere Observance du Convent de Bayeux , & qui est à present dans le Convent de Meaux en Brie , prononça l'Oraison funebre , qui a esté ensuite imprimée à Bourg en Bresse.

Mr du Rochet qui commandoit ci-devant le second Bataillon du Regiment de Dauphiné est mort à Auxerre où il tomba malade en allant à la Cour , dans le dessein de rentrer dans le service , que ses incommoditez l'avoient obligé de quitter. Il estoit de Bouleinc dans le Comtat Venaissin , &

d'une ancienne famille du pays. Il avoit donné en plusieurs occasions des marques de sa valeur & de sa conduite, & il s'étoit attiré l'estime de tous les Generaux sous lesquels il avoit servi. Il laisse des freres & des sœurs. Son frere aîné a long-temps porté les armes, & Mr le Prieur du Rochet son frere, se fait estimer dans l'estat ecclesiastique par la pureté de ses mœurs & par la regularité de sa conduite. Il avoit une sœur mariée à Mr Valerien, Gentilhomme du Languedoc, & établi au Pont

## 84 MERCURE

Saint-Esprit , dont elle a eu plusieurs enfans , entr'autres Mr Valerien Capitaine dans le Regiment de Dauphiné , & Mr le Chevalier Valerien. Feu Mr du Rochet estoit fort ami de Mr de Julien Lieutenant general des Armées du Roy ; ils estoient compatriotes & alliez , & Mr de Julien luy avoit ménagé de l'employ lorsqu'il avoit voulu rentrer dans le service. Il estoit aussi fort lié avec Mr l'Archevêque de Barcelonne , qui fait son sejour à Avignon depuis la guerre de Catalogne. Son érudition & le goust qu'il

avoit pour les belles Lettres l'avoient rendu cher au Prelat dont je viens de parler , & qui cultive le sien pour les plus hautes sciences , pendant le loisir que son sejour à Avignon luy donne , par le commerce de tous les gens d'esprit répandus dans le Comtat. Sa maison leur est ouverte en tout temps , & l'amour des belles Lettres les y fait recevoir favorablement.

Mre N... de Guyon Auditeur de Rotte à Avignon y est mort dans un âge assez avancé , & dans la reputation

## 86 MERCURE

d'un des plus sçavans hommes dans les matieres Ecclesiastiques. Il étoit d'une des meilleures & des plus anciennes Familles du Comtat Venaissin. Il laisse plusieurs Enfans de Dame N... de Crochant son épouse qui est aussi d'une des plus considerables Familles de cette Province. Elle est sœur de Mr l'Abbé de Crochant Prevost de l'Eglise d'Orange & de Mr le Chevalier de Crochant, distingué par sa valeur. Mr de Guyon a eu la consolation de voir établir toute sa Famille avant de mourir. Son fils aîné

est un Gentilhomme très-estimé à Avignon, & qui s'y est allié à une Famille très-considérable. Il en a un autre à Rome qui s'y est attaché à la Jurisprudence Canonique avec un si grand succès qu'il y est consulté de toutes parts, sur ce qu'il y a de plus épineux sur le droit Canon.

Mr l'Abbé de Guyon Coadjuteur de Mr le Prevost d'Orange son Oncle, est aussi fils de feu Mr Guyon : il a esté élevé dans le Seminaire de Saint Sulpice de cette Ville, & il a fait une partie de ses Exercices dans



## 88 MERCURE

le College de Navarre. Mr de Guyon laisse encore plusieurs autres Enfans , dont l'un est Pere de la Doctrine Chrétienne , & un autre Capucin , tous deux très-estimez par leur pieté & par leur doctrine. Il laisse aussi plusieurs filles , dont quelques-unes sont Religieuses , & une autre mariée à Mr de Manti d'une Maison très-qualifiée du Comtat , & établie à Avignon. La Maison de Guyon de même que celle de Crochant ont donné il y a longtemps des Chevaliers à l'Ordre de Malte ; celle de Guyon estoit

estoit déjà connue à Avignon dans le temps que les Papes y transfererent le Saint Siege. Les Auditeurs de la Rotte sont les premiers Magistrats de la Cour Ecclesiastique de cette Ville, & ils y sont, ce que sont les Conseillers dans les autres Parlemens du Royaume. Mr de Guyon s'y estoit fait une grande reputation par l'étendue de ses lumieres & par son exacte probité.

Dame N. . . . de Mignot, veuve en premieres nôces de Mre N... de Moyria, Comte de Marilla ; & en seconde des  
*Novembre 1708. H*

Mre N... Bouvard de Rouffillon , Seigneur de Beauretour , est morte à Belley où elle demeueroit depuis quelques années. Elle estoit âgée de près de 70. ans , & elle avoit passé le temps de son veuvage dans l'exercice des vertus chrétiennes. Elle estoit sœur de feu Mr Mignot , Lieutenant General de Ville-Franche en Beaujolois , & tante de Mr Mignot qui exerce aujourd'huy la même Charge avec beaucoup de reputation. Mr le Comte de Mailla , Chef d'une des plus grandes maisons de Bugey ,

l'avoit épousée en secondes nôt-  
ces ; il en eut trois fils & une  
fille. L aîné des fils après avoir  
esté long-temps Capitaine dans  
le Regiment de Champagne ,  
& dans le Bataillon que Mr le  
Chevalier de Moyria son on-  
cle commandoit , a épousé à  
Bezieres une Demoiselle d'une  
maison tres considerable de la  
même Ville ; ses deux autres  
fils sont Religieux , l'un Jesuite  
& l'autre Chartreux. Le pre-  
mier est dans les Missions des  
Indes depuis quelques années ,  
& l'on apprend qu'il y fait de  
tres grands progrès. Il y alla

H ij

## 92 **MERCURE**

après avoir enseigné les Humanitez en divers Colleges de sa Compagnie avec beaucoup d'aplaudissement ; l'autre est Procureur de la grande Chartreuse, & chargé de la plus grande partie des affaires de cette maison. Le feu Pere General des Chartreux , & celuy qui l'est aujourd'huy l'ont toujours honoré d'une confiance tres-particuliere , & il est un des Religieux les plus estimez de cet Ordre. La fille est morte depuis quelques années Religieuse dans l'Abbaye Royale de Nostre Dame de Bons à

Belley. Elle a fait du bruit autrefois par sa beauté. Feu Mr le Comte de Mailla avoit épousé en premières nôtces une Demoiselle de la maison du Faur, en Dauphiné, dont il a eu Mr le Comte de Mailla d'aujourd'huy. La Dame qui donne lieu à cet article, n'a point eu d'enfans de feu Mr de Beauretour, son second mary, qui estoit aussi d'une tres-ancienne famille du Bugey. La famille de Mr Mignot dans le Beaujolois est tres-ancienne, & elle a produit plusieurs personnes celebres par leur merite, &

## 94 MERCURE

par le progrès qu'elles ont fait dans la Jurisprudence.

Quoy que dans l'Article de la mort de feu Mr le Marechal Duc de Noailles que je vous envoyay le mois dernier , vous ayez trouvé plusieurs morceaux d'Histoire dignes de la curiosité du Public , & particulièrement touchant la precedente guerre de Catalogne , il vient neanmoins de tomber un Memoire entre mes mains, dans lequel ces morceaux d'Histoire étant beaucoup plus étendus, pourront faire plaisir à ceux qui les

liront , & qui sont amateurs de la verité.

*Mr le Marechal de Noailles commença à servir le Roy dès l'âge de 15. ans qu'il alla en Hollande en 1665. avec un détachement des Gardes du Corps du Roy que Sa Majesté y envoya dans le corps des Troupes qu'elle donna aux Hollandois contre l'Evêque de Munster. Il avoit esté pourveu en survivance dès l'âge de douze ans de la Charge de premier Capitaine des Gardes du Corps de Sa Majesté ; il commanda en cette qualité , les 4 Compagnies qui la suivirent à*



## 96 MERCURE

la premiere conquête de la Franche Comté. Il commanda aussi les mêmes Gardes lors que S. M. envoya ses Troupes en Lorraine & la réduisit sous son obeissance.

Il eut l'honneur de suivre le le Roy en 1672. à la conquête de la Hollande & de le servir en qualité de l'un de ses Aides de Camp. Il alla à tous les Sieges que le Roy fit en personne. Il suivit l'année suivante S. M. au Siege de Mastrich où elle l'honora souvent , & plus particulièrement de ses ordres. Il suivit aussi S. M. l'année d'après à la seconde conquête de la Franche-Comté.

Qu'il

Il fut nommé *Mareschal de Camp* en 1677. Il eut l'honneur de servir le Roy auprès de sa personne & à sa garde dans tout le reste de la guerre contre la Hollande.

S. M. le nomma *Lieutenant General* de ses Armées en 1682. & luy donna le *Commandement* en chef de la Province de *Languedoc* pendant le bas âge de *Monsieur le Duc du Maine*, avec tous les pouvoirs & honneurs attribués aux *Gouverneurs* de cette Province.

Il y fut reçu avec une joye nonpareille & des honneurs infinis.  
Novembre 1708. I

nis , chacun s'éjorçant de luy en rendre. Sa dépense y fut des plus grandes & il y soutint son Employ avec beaucoup de dignité & de magnificence. Que n'a-t-il pas fait dans cette Province en suivant les ordres du Roy pour la cessation de l'Exercice de la Religion Prétendue-Reformée, & pour la démolition des Temples ? ce qu'il executa avec hauteur & fermeté , mais avec beaucoup de justice & de douceur & sans foiblesse : de maniere qu'il ne laissa donner aucune atteinte à l'autorité du Roy ; il se conduisit en sorte que les Peuples en plusieurs occasions

*en marquerent leur reconnoissance, en même temps que leur soumission aux ordres de Sa Majesté.*

*En 1683. estant sur le Rhosne pour se rendre en Languedoc, il scût que les Religionaires avoient pris les armes dans le Vivarets & tiré sur les Troupes du Roy nonobstant l'amnistie. Il descendit à terre à Tournon, & se mit à la teste de ces mêmes Troupes ; ils tirerent aussi sur luy. Il les poussa, en tua plusieurs, & ensuite les força dans la Ville de Chalencon où ils s'estoient retirez, il y fit démolir leur Temple, & en usa de même à saint Fortunat*

## 100 MERCURE

*Et à saint Hipolite. Cette action fut tres vigoureuse Et tres-glorieuse pour luy; car elle fut suivie du calme qu'il mit par tout; en suite il retourna sur le Rhone pour continuer sa route Et se rendre à Montpellier. Lors qu'il y arriva, il trouva à une lieüe Monsieur le Cardinal de Bonzy avec Messieurs les Evêques qui venoient au devant de luy en corps pour le feliciter sur ce qu'il venoit de faire pour la Religion, pour l'authorié du Roy, Et pour sa gloire particuliere. En suite toutes les Cours le haranguerent, Et il fut receu à Montpellier.*

avec un applaudissement fort grand ; les deux années suivantes il acheva la conversion de tout le reste du Languedoc.

En 1688. la Guerre ayant esté déclarée à l'Empire , & l'Espagne s'estant liguée avec les Ennemis du Roy & de l'Etat , S. M. nomma le Duc de Noailles en 1689. pour commander son Armée en Roussillon , & bien qu'elle ne fust pas nombreuse , le Roy ayant besoin de ses Troupes en plusieurs autres lieux pour opposer à tant d'Ennemis unis ensemble, il ne laissa pas avec un petit nombre de Troupes , & nouvellement

levées d'ouvrir la Campagne de bonne heure par le Siege de Campredon qu'il prit en cinq jours de Tranchée , ce qu'il n'eût pû faire s'il eut differé , l'Armée ennemie estant beaucoup plus forte que celle du Roy, & composée de vieilles Troupes ; cette place estoit d'autant plus necessaire à prendre qu'elle nous rendoit Maistres des montagnes , & qu'à cause de l'importance dont elle estoit, les Ennemis ne songerent qu'à la reprendre , & toutes leurs vûës qui estoient tournées sur le Roussillon se fixerent au Siege de Campredon ; lorsqu'il fut formé le Duc de Noailles y

amena l'Armée du Roy, quoy que fort diminuée par les Maladies n'y restant pas 6000 hommes en estat de servir, & il marcha par les hauteurs des Montagnes au secours de cette Place, & s'en estant approché, lorsqu'on vit que les Ennemis s'opiniâtroient d'en faire le Siege avec 14000 hommes de Troupes réglées & plus de 6000 hommes de Milices, & que la Tranchée estoit ouverte depuis douze jours, on évacua la Place, on fit des fourneaux tout autour, & après l'avoir fait sauter à la vûe des Ennemis & retiré le Canon & la Garnison,

I iij



## 104 MERCURE

*l'Armée du Roy marcha en bon ordre, le Duc de Noailles estant à l'arriere-garde sans qu'ils osassent l'attaquer ; ce Siege coûta beaucoup de monde aux Ennemis.*

*En 1690. l'Armée du Roy qu'il commandoit estant inferieure à celle des Ennemis, il ne pût entrer en Catalogne par la Plaine, & la démolition de Campredon, luy laissant les Montagnes plus libres ; il fit assieger Saint Jean de Lasabadesses que les Ennemis avoient accommodé pendant l'hiver pour dominer les Montagnes au deffaut de Campredon, après*

*avoir pris Saint Jean de Lasabades, & les Troupes qui le gardoient prisonnières de Guerre, pour rendre ses derrières libres & assurer le Commerce du Roussillon; il s'avança à Aulot au milieu de la Catalogne, d'où il envoya un gros détachement jusques à Vic, Ville de Catalogne à neuf lieues de Barcelonne qui luy envoya quatre Deputez; pendant ce temps-là, il prenoit des mesures pour faire le Siege de Castel folit; mais le Roy ayant déclaré la Guerre au Duc de Savoye & ayant besoin de Troupes en ce Pais-là, tira plus du tiers de*

# 106 MERCURE

*l'Armée de Catalogne, ce qui obligea le Duc de Noailles de revenir en Roussillon & de travailler aux moyens d'empescher les Ennemis d'y entrer, & d'exécuter leurs desseins sur les Places de ce Pais, ce qu'il executa.*

*En 1691. il fit le Siege d'Urgel; il y avoit dedans 12 à 1500 hommes de vieilles & bonnes Troupes, & beaucoup d'Officiers sans les Paisans qui portoient les armes; mais cette Place qui ne pouvoit se soutenir, que, parce qu'on ne croyoit pas possible d'y mener du Canon, fut prise quatre jours après l'arrivée de l'Artille-*

*vie, elle en avoit déjà tenu six de  
 Tranchée ouverte, toutes les  
 Troupes qui estoient dedans,  
 & l'Officier qui les comman-  
 doit furent faits Prisonniers de  
 Guerre; l'on avoit fait marcher  
 le Canon pendant plus de dix  
 lieuës de France par des chemins  
 impraticables jusqu'alors, ce qui  
 ne pût estre fait qu'à force de  
 fourneaux & de Travailleurs  
 dans des Rochers inaccessibles.  
 Le Roy n'ayant pû donner de  
 Troupes d'augmentation pour pou-  
 voir soutenir la conquête d'Ur-  
 gel, où il falloit mettre une grosse  
 Garnison pour estre Maistre du*

*Païs , il fallut prendre le party d'ouvrir cette Place & de la raser , ainsi qu'une douzaine de Chasteaux des environs qui ser-voient de retraite aux Ennemis ; mais comme il estoit important de se rendre Maistre de la Cerdagne Espagnole & de l'entrée des Montagnes du côté d'Urgel , le Roy approuva la proposition que luy fit le Duc de Noailles de fortifier Belver ; l'Armée Ennemie marcha pour s'opposer à ce dessein , mais ils trouverent les Troupes si bien postées qu'ils n'oserent descendre dans la Plaine , & prirent la resolution d'aller faire le Siege de*

*Prats de Mollou en Roussillon; mais ayant sçû que le Duc de Noailles avec l'Armée du Roy commençoit à s'ébranler pour l'aller secourir, ils n'osèrent suivre leur entreprise; le Chasteau de Valence considerable par sa situation à demie lieuë du Pais de Foix, & capable de contenir un Corps considerable fut pris & rasé par un détachement que le Duc de Noailles y envoya.*

*En 1692. les Espagnols contre leur coûtume s'estant mis de tres bonne heure en campagne, & avant même que l'Armée du Roy fust assemblée, s'avancerent*

## 110 MERCURE

sur la Frontiere du Roussillon. Sur la nouvelle de leur aproche le Duc de Noailles assembla les Troupes qui estoient en Roussillon , & marcha vers la Frontiere. Les Espagnols entrerent par les Montagnes dans le Pays ; il ne leur restoit que de descendre pour occuper un poste excellent & fort par sa situation ; en sorte qu'ayant leurs derrieres libres , ils y seroient demeurez toute la Campagne. Le Duc de Noailles marcha à eux avec l'Armée , & se posta de maniere qu'il arresta celle des Espagnols , & l'obligea de retourner en arriere & de rentrer dans leur

*Pays , qoyque plus forte que celle du Roy dont les Troupes n'estoient pas même arrivées. L'Armée de l'Ennemy auroit souffert dans sa retraite , si elle n'avoit profité d'une nuit obscure & d'un broüillard tres-épais , pour dérober sa marche , chose ordinaire dans les Montagnes. L'Armée du Roy entra ensuite dans la Plaine du Lampourdan , & tint celle de l'Ennemy pendant deux mois & demi dans un même Camp , ce qui leur fit perdre beaucoup de monde par les maladies.*

*En 1693. il fut fait Maréchal de France. Cette même an-*



## 112. MERCURE

*née il fit le Siege de l'importante Place de Roses , & la prit au bout de six jours de Tranchée ouverte , quoyqu'elle en eut tenu autrefois 57. devant une Armée plus grosse que celle qu'il commandoit , & qu'alors Barcelonne fut au Roy , dans le temps que l'Armée de Sa Majesté alloit marcher à Palamos. Ce Prince trouva à propos d'en oster un Corps assez considerable de Cavalerie , Dragons & Infanterie pour aller en Italie , ainsi il fallut achever la Campagne sur la deffensive , & se mettre en état d'empescher l'Ennemy d'entreprendre le Siege de Belver.*

En 1694. Sa Majesté ayant renforcé son Armée de Catalogne le Maréchal de Noailles continua de la commander ; celle des Ennemis ne laissoit pas d'estre plus forte que celle du Roy de 4. à 5000. hommes. Dés que le Viceroy scût que l'Armée estoit assemblée, il s'avança sur la Fluvia pour en disputer le passage ; mais cela n'arresta pas le Maréchal de Noailles , qui après avoir passé cette Riviere s'avança sur le Ter où il trouva l'armée Ennemie postée & retranchée. Ce Maréchal ayant dérobé sa marche aux Ennemis pendant la nuit , passa

Novembre 1708. K

## 114 MERCURE

la Riviere en plein jour malgré leur resistance en trois endroits differens , quoyque large de 150. toises , battit toutes les Troupes qu'il rencontra. La deffaitte eust esté entiere , si l'Armée du Roy n'avoit pas esté obligée de passer un Canal qui estoit au delà de la Riviere du Ter par trois defilez où l'on ne passoit que deux à deux , ce qui donna lieu aux Ennemis de se rallier & de se retirer en meilleur ordre ; neanmoins on les chargea plusieurs fois , & on les suivit pendant trois ou quatre lieues de France. Les Espagnolsurent 1000. hommes de tuez ,

Et on fit 3500. prisonniers; on prit tout le bagage du Viceroy, sa vaisselle & sa cassette, de plusieurs Officiers Generaux & des Troupes. Il y eut près de 800. Officiers de pris, parmi lesquels il y avoit plusieurs Colonels, des Officiers Majors, & le General de la Cavalerie. Après cette Victoire l'Armée Ennemie ne songea plus qu'à se separer dans les Places pour les mieux soutenir; & quoyqu'il y eust 3500. hommes dans Palamos, le Maréchal de Noailles y marcha pour en faire le Siege. Il emporta la Ville d'assaut au septième jour de Tranchée,

Kij.

## 116 MERCURE

il prit la Citadelle après quatre ,  
& fit prisonniers de guerre toutes  
les Troupes qui la deffendoient.  
Après ce Siege il marcha droit à  
Gironne, qu'il attaqua en person-  
ne en plain midi. Cette Place qui  
se glorifioit de n'avoir jamais esté  
conquise , fut prise le septième  
jour. La Capitulation fut si avan-  
tageuse qu'elle osta aux Ennemis  
autant de Troupes que si elles a-  
voient esté prisonnières , les deux  
tiers de la Cavalerie étant sortis  
à pied , & la route par où elle fut  
onduite étant si longue que d'en-  
viron 5000. hommes , il n'en res-  
ta que 1300. quand ils arriverent

en Arragon. Après ce Siege le Maréchal de Noailles marcha à Ostalric. On se rendit Maître de la Place en arrivant , & dès le soir même on attaqua le Château. Le lendemain à l'heure de midi trois soldats s'étant jettez dans un retranchement des Ennemis , appellerent leurs Camarades en criant tuë tuë, les uns & les autres furent soutenus ; on emporta sept retranchemens l'un sur l'autre , & on entra avec les Ennemis peste peste dans le Château. Cet événement parut incroyable ; le Gouverneur avec tous les Officiers furent pris avec 500. hom-

## 118 MERCURE

mes de Garnison de gens d'élite qu'on avoit jetté dans le Château pour le deffendre. Quelques jours après on alla à Castelfollis qui fut pris au quatrième jour de Tranchée, & la Garnison au nombre de 1200. hommes fut faite prisonniere de guerre. Dès que les Ennemis virent l'Armée, quoyque fort diminuée, tournée du côté de cette Place, ils marcherent avec 8000. hommes pour faire le Siege d'Ostaltic; mais la diligence avec laquelle on s'avança pour aller secourir cette Place, leur fit lever le Siege après dix jours de Tranchée. Cette Action

fut la dernière de la Campagne ; le Maréchal de Noailles estoit fort malade d'une grosse fièvre , lorsqu'il marcha au secours d'Ostalic , & ses incommoditez ayant augmenté , l'empêcherent de continuer de servir à la tête de son Armée , & l'obligerent au mois de Juin de l'année suivante 1695. d'en abandonner le commandement , ayant déjà commencé la Campagne par des succès heureux en ce Pays-là.

En 1700. le Roy le choisit pour suivre conjointement avec Mr le Duc de Beauvilliers, Monseigneur le Duc d'Anjou devenu



## 120 MERCURE

*l'heritier de la Monarchie d'Espagne par le Testament de Charles II. Monseigneur le Duc de Bourgogne & Monseigneur le Duc de Berry suivirent ce nouveau Roy leur frere jusques sur la Frontiere , & ensuite le Maréchal de Noailles eut l'honneur de les accompagner seul depuis la Frontiere d'Espagne jusqu'à Toulon , & dans tout le reste de leur voyage , & acheva comme il avoit commencé avec toute la magnificence imaginable , un Employ qui estoit un pur effet d'une confiance particuliere du Roy pour ce Maréchal.*

*Il*

Il avoit épousé Marie Françoisse de Bournonville fille unique d'Ambroise Duc de Bournonville, Chevalier d'Honneur de la Reine, Gouverneur de Paris, & de Lucrece de la Vieuville; elle a esté Dame du Palais de la feuë Reine, & il a eu de ce mariage les enfans suivans.

Marie-Christine de Noailles, mariée en 1687. avec Antoine de Gramont Duc de Guiche, Pair de France, Mestre de Camp General des Dragons, depuis Colonel du Regiment des Gardes Françoises, Lieutenant General des Armées du Roy.

Decembre 1708. L

## 122 MERCURE

Deux enfans morts en naissant  
en 1673. & en 1674.

Loüis - Marie de Noailles ,  
Comte d'Ayen né en 1675. mort  
jeune.

Loüis-Paul de Noailles , Com-  
te d'Ayen né en 1676. mort  
jeune.

Marie - Charlotte de Noailles  
née en 1677. mariée en 1696.  
à Malo-Auguste Marquis de  
Coetquen , Mestre de Camp d'un  
Regiment.

Adrien-Maurice de Noailles,  
qui suit cy-après.

Anne-Loüise de Noailles , née  
en 1679. morte jeune.

# **GALANT** 123

*Un Fils, né en 1680. mort à 4. ans.*

*Jean-Anne de Noailles, né en 1681. mort jeune.*

*Julie-Françoise de Noailles, née en 1682. morte jeune.*

*Lucie - Felicité de Noailles, mariée en 1698. à Victor Marie Comte d'Estrées Grand d'Espagne, Commandeur des Ordres du Roy, Vice - Amiral & Marechal de France, Lieutenant General en Bretagne, & Gouverneur de Nantes.*

*Marie-Therese de Noailles, mariée en 1698. à Charles-François de la Baume-le-Blanc*

L ij

## 124 MERCURE

*Marquis de la Valiere , Gouverneur de Bourbonnois , Mestres de Camp General de la Cavalerie-Legere de France.*

*Emanuel-Jules Comte de Noailles , né en 1686. nommé Lieutenant General en Guyenne en 1694. blessé à la teste en Allemagne allant avec le Marechal de Catinat en une rencontre où les Ennemis vouloient emporter une redoute dans une des Isles du Rhin; de là, il fut porté à Strasbourg, où il mourut le 43<sup>e</sup> jour de sa blessure le 20. Octobre 1702.*

*Marie-Françoise de Noailles, mariée en 1703. à Emanuel-*

*Henry Marquis de Beaumanoir  
 & de Lavardin , Lieutenant  
 General pour le Roy en Bretagne,  
 Colonel d'un Regiment de Ca-  
 valerie son Cousin Germain, tué  
 sans Enfans à la Bataille de  
 Spire.*

*Marie - Victoire - Sophie de  
 Noailles, mariée en 1707. à Louis  
 de Pardaillan , Marquis de Gon-  
 drin, Colonel de Cavalerie.*

*Emilie de Noailles , née en  
 1689.*

*Jules-Adrien Comte de Noail-  
 les , né en 1690. Lieutenant  
 General de la Province d'Au-  
 vergne , a fait sa premiere Cam-*

## 126 MERCURE

*pagne Mousquetaire au combat  
d'Oudenarde en 1708.*

*Maria-Uranie de Noailles, née  
en 1691.*

*Jean-Emanuel, Marquis de  
Noailles, né en 1692. Lieute-  
nant General de la Province de  
Guyenne, est Mousquetaire.*

*Anne-Louïse de Noailles.*

*Adrien - Maurice Duc de  
Noailles, Pair de France, Comte  
d'Ayen, Marquis de Moncy le  
Chastel, Seigneur de Malemort  
& de Brive en partie, &c.  
Chevalier de l'Ordre de la Toi-  
son d'Or, Premier Capitaine des  
Gardes du Corps du Roy par la  
démission du Marechal son pere,*

Capitaine General & Gouverneur pour Sa Majesté des Comtez & Vigneries de Roussillon, Conflans & Cerdagne, Gouverneur particulier des Ville, Chateau & Citadelle de Perpignan, & de la Province de Berry, Lieutenant General des Armées du Roy, & Commandant celle de Roussillon.

Il a esté premierement Mousquetaire, puis Cornette en 1693, Il fut la même année au Siege de Roses, en 1694. Capitaine de Cavalerie. Il étoit à la bataille du Ter gagnée par le Mareschal son pere avec lequel il alla la même

— F üij



# 128 MERCURE

me campagne aux Sieges de Palamos, de Gironne, d'Ostalic, & de Castel-Follit, & à la levée du Siege que les Ennemis firent d'Ostalic, en 1695. Il fut Colonel de Cavalerie, & continua de servir en Catalogne sous Monsieur le Duc de Vendosme : il se trouva à la levée du Siege de Palamos que les Ennemis avoient formé ; en 1696. il servit en Flandres, & en 1697. il fut au Siege d'Ath. En 1700. il fut choisi par le Roy pour accompagner le Roy d'Espagne à Madrid, qui le créa Chevalier de la Toison qu'il reçut à son retour des mains de Monseigneur le Duc de Berry.

En 1701. il servit en Allemagne & dans le pays de Liege sous les Mareschaux de Villars & de Tallart : Il fut fait Brigadier des Armées du Roy , & servit en cette qualité en Allemagne sous le Marechal de Catinat , où le Marquis de Noailles son frere fut blessé à ses costez en une rencontre où les Ennemis vouloient emporter une Redoute dans une des Isles du Rhin. Il étoit aussi à la prise de Neubourg , & sur la fin de la campagne , après la bataille de Frit-Lingue , dont le Marquis de Choiseul avoit apporté la nouvelle , le Marechal

## 130 MERCURE

de Villars le choisit pour apporter au Roy les Drapeaux, & les Estendards, & pour rendre compte à Sa Majesté de la situation où estoit l'Armée, & des projets pour la jonction avec celle de l'Electeur de Baviere.

En 1703. il servit sous Monseigneur le Duc de Bourgogne, & sous le Mareschal de Tallart, lors qu'on força les lignes de Wissembourg & au Siege de Brisach. Ensuite il fut fait Mareschal de Camp en 1704. En 1705. il fut nommé & partit en Decembre pour commander le corps de Troupes qui estoit en Roussillon,

d'où en 1706. il éloigna les Ennemis de la France, passa les rivières de Fluvià & du Ter, & ouvrit les passages aux Troupes qui venoient de France pour faire le Siege de Barcelone où il alla. Le Roy d'Espagne ayant jugé à propos de se retirer de devant cette place avec son Armée: le Duc de Noailles commanda l'arriere-garde, & y soutint avec succès plusieurs atques des Ennemis; lors que ce Prince fut arrivé à Perpignan le Duc de Noailles l'accompagna jusques à Madrid, d'où il revint en Roussillon, où il continua de commander le reste de la campagne en

## 132 MERCURE

qualité de Lieutenant General.

En 1707. il commanda l'Armée de Roussillon pendant toute la campagne, & il chassa les Ennemis du Lampourdan, soumit la Sardagne Espagnole, se rendit maistre de Puycerda où il fit faire un fort de cinq Bastions, & fortifier Belver que l'on avoit rasé à la paix. En 1708. il a continué de commander l'Armée du Roy en Roussillon.

Il epousa le dernier Mars 1698. Françoise Charlotte Amable d'Aubigné, fille de Charles Comte d'Aubigné Chevalier des Ordres du Roy, & Gouver-

neur de Berry, dont il a eu deux filles.

*Françoise-Adelaïde de Noailles née le 1. Septembre 1704. Et Amable Gabrielle de Noailles.*

*Le Mareschal de Noailles ayant esté dangereusement malade, le Roy agréa qu'il se demit de sa Charge de premier Capitaine des Gardes du Corps, entre les mains du Duc de Noailles son fils qui en fut pourveu le 17 Janvier 1707.*

*Le Dimanche 21. d'Octobre on solennisa dans l'Eglise de la Maison de Sorbonne la Feste de sainte Ursule qui en est*

## 134 MERCURE

titulaire. Monsieur Maigrot Evêque de Conon en la Chine, dont il est revenu depuis peu, après y avoir couru de grands perils pour la foy Catholique, y officia avec beaucoup de pompe. Ce Prelat est Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, & les Docteurs de cette Maison eurent une grande consolation de voir officier un Evêque Docteur de leur Maison, & qui fait tant d'honneur à l'Ordre Episcopal. Un nombre considerable de personnes de consideration y assisterent, attirées par la véné-

ration que tout le Royaume a pour cet illustre Prelat qu'on doit regarder comme un Athlete de la Foy, pour laquelle il s'est souvent vû prest de répandre tout son sang, pendant une longue prison. Ce Prelat dîna ensuite dans le Refectoire de la Maison de Sorbonne, & on luy servit un dîner fort frugal, puisqu'il voulut avoir une simple portion de Docteur, & qu'il exigea expressement qu'on n'eût point d'autres manieres pour luy que celle qu'on avoit eüe autrefois quand il demeuroit



dans la Maison. Il monta après le dîner dans la Bibliothèque où il passa une partie de la journée , & il alla ensuite voir Mr le Senieur , & rendit quelques autres visites dans la Maison à ses anciens Confreres qui étoient tous charmez de voir un Prelat qui faisoit tant d'honneur à leur Maison par sa vertu & par la fermeté Evangelique. Il entretint fort longtemps ces Messieurs de l'état de l'Eglise de la Chine , & il les assura plusieurs fois, que s'il étoit en son pouvoir de se choisir un séjour dans le monde,

de,

de, il n'en choisiroit pas d'autre que la Chine à cause de la douceur du climat & de la politesse des Habitans.

Monsieur l'Archevêque de Lyon, de concert avec les Comtes de saint Jean, vient d'établir un Seminaire près de l'Eglise Cathédrale pour les Clercs de cette Eglise. Monsieur Terrasson Custode de sainte Croix en a la direction. Monsieur l'Archevêque & Messieurs de saint Jean fournissent le fond. On ne peut trop louer la piété de ce Prélat, non plus que celle de Messieurs les Comtes de

*Novembre 1708. M*

# 138. MERCURE

saint Jean.

Monsieur l'Evêque de Mandé fit le 20. Septembre son entrée dans la Ville Episcopale à huit lieues de laquelle la plus grande partie de la Noblesse du Comté de Gevaudan alla au devant de luy & l'accompagna jusqu'aux portes de la Ville, où il fut reçu par les Magistrats & par les Officiers du Consulat en robbe, & qui l'attendoient avec un Dais de damas blanc, sous lequel il entra après qu'on luy eut présenté les clefs de la Ville. Le chef du Consulat le harangua d'une

manière qui fut très applau-  
 die ; il loua son zèle pour la  
 saine doctrine , son attache-  
 ment aux devoirs de son mi-  
 nistère, le succès de ses travaux,  
 dans le Diocèse de Poitiers où  
 il a partagé le poids de l'Epis-  
 copat pendant plus de trente  
 ans avec trois Evêques ; il en-  
 tra naturellement alors dans  
 l'éloge de feu Monsieur l'Evê-  
 que de Poitiers son Oncle &  
 il fit remarquer que le seul  
 mérite de ce Prélat fit jetter  
 les yeux sur luy pendant qu'il  
 estoit dans la congregation de  
 de l'Oratoire , pour remplir

M ij

# 140 MERCURE

le siege de Treguier d'où il passa à celui de Poitiers, il parla ensuite de l'union étroite qu'il y a toujours eu entre ce Prelat tant qu'il a vécu, & le Pere la Chaise qui prit soin de faire connoître son merite au Roy en parlant de la Maison de Baglion-Lafalle, dont est ce Prelat, il n'oublia pas le General de la Cavalerie Florentine à la bataille de Fornoue, dont je vous parlay lors du Sacre de ce Prelat. La Harangue finie, Monsieur l'Evêque de Mende se rendit avec tout son cortège à l'Eglise Cathedrale, pro-

et de tout son Clergé qui s'estoit aussi rendu à la porte de la Ville. Les rues par où il passa estoient sablées & tapissées. Il fut harangué à la porte de l'Eglise par le chef du Chapitre, & ensuite il prit possession de son Siege Episcopal. Mr le Comte de la Salle son pere qui estoit à Men- de il y a quelques mois, où il l'attendoit, fut toujours à ses côtez, & il fut témoin de tous les honneurs qu'on rendit à ce Prelat, qui répondit à toutes les harangues qu'on luy fit avec beaucoup de delica-

## 142 MERCURE

teffe & de modestie; sans avoir eu le temps de s'y préparer. Monsieur l'Evêque de Mende est Seigneur Suzerain, de tout son Diocèse; ainsi il ne faut pas être surpris si on luy a fait plus d'honneurs qu'on n'en fait ordinairement aux autres Evêques.

Mr Dulac de Vintimille Archevêque d'Aix, prit possession de ce Siege le Dimanche 41 de Novembre, il reçût le matin le *Pallium*, & il prêta l'après-dînée le serment accoutumé dans la Maison de

Ville entre les mains de Mr  
 Audibert , Consul-Assesseur.  
 Je dois vous dire à l'occasion  
 du *Pallium* , que c'est une es-  
 pece de Manteau Imperial ,  
 dont les Empereurs Chrestiens  
 commencerent à honorer les  
 Prelats de l'Eglise dans le 4<sup>e</sup>  
 Siecle, voulant que ce fut l'or-  
 nement de ces Prelats , & la  
 marque de leur autorité pour  
 le spirituel sur les ordres  
 inferieurs de leurs Eglises ,  
 comme les Empereurs l'a-  
 voient pour le temporel sur  
 ceux de leur Empire. Au com-  
 mencement le *Pallium* , cou-



## 144 MERCURE

vroit le corps del'Archevêque en descendant depuis le col, jusqu'aux talons, à peu près comme les Chapes, à la réserve qu'il estoit fermé par devant, & tissu non de soye ny de lin, mais de laine pour représenter la Brebis que J. C. le bon Pasteur porte sur ses épaules. Il devint depuis comme une espee d'Etole seulement, qui pendoit pardevant & par derriere, & il estoit chargé de 4 Croix d'écarlate, disposées sur 4. côtez, c'est-à-dire sur l'estomach, sur le dos, & sur les 2. épaules, ce qui forme

formoit à peu près la figure des *Pallium* d'aujourd'huy. Les Patriarches prenoient le *Pallium* sur l'Autel dans la cérémonie de leur consecration. Ils en envoyoyent un aux Archevêques de leur Patriarchat lors qu'ils confirmoyent leur élection, & ceux-cy le donnoient aux Evesques de leurs Provinces ; les Prelats n'eurent cet ornement dans l'Eglise d'Occident que vers le commencement du 6<sup>e</sup> Siecle. Le Pape Symmaque l'envoya pour la premiere fois à Celsarius Metropolitain d'Arles, &

*Novembre 1708. N*

## 146 MERCURE

qui estoit son Vicaire dans les Gaules. La laine dont est fait le *Pallium* est prise de la toison de deux Agneaux que l'on offre tous les ans sur l'Autel de Saint Agnès à Rome le jour de la Feste de cette Sainte.

Mr l'Abbé de Rochebonne, Comte & Chantre de l'Eglise de Saint Jean de Lyon, & l'un des Grands Vicaires de Poitiers a esté sacré Evêque de Noyon dans l'Eglise de Poitiers par l'Evêque de ce lieu, qui a esté aussi Comte de l'Eglise de Lyon, sous le nom de *Comte de la Poype*. Mr de Poitiers estoit assisté de Mr l'Evêque de Xaintes,

autrefois Prevost de l'Eglise Collegiale de Mâcon, de la Maison de Chévriers Saint Mauris, & de Mr l'Evêque de Limoges aussi Confrere des Evêques de Poitiers & de Noyon, ayant esté aussi esté Comte de Lyon. La ceremo-  
nie se fit avec beaucoup d'é-  
clat; la plus grande partie de  
la Noblesse de Poitou s'y  
trouva. Mr l'Evêque de Poi-  
tiers, donna à sa Maison de  
Campagne une magnifique  
Feste aux 3. Prelats, sept jours  
après la consecration du nou-  
vel Evêque. Mr l'Evêque de

N ij

## 148 MERCURE

Noyon a prêté depuis ce temps-là serment de fidélité entre les mains du Roy, & prit possession des honneurs du Louvre en qualité de Comte & Pair, & de la Séance au Parlement en cette qualité: Mr le premier President fit un beau discours sur ce sujet.

Mr l'Evêque de Noyon a résigné sa dignité de Chantre de l'Eglise de Lyon à Mr l'Abbé de Rochebonne, aussi Comte de Lyon, & qui est à présent auprès de Mr l'Evêque de Carcassonne son Oncle, avec lequel il a fermé les

yeux à Mr l'Evêque d'Aléth qui vient de mourir. Mr l'Evêque de Noyon a resigné sa Comté à Mr l'Abbé de Maugiron proche parent du Gouverneur de Vienne. Noyon est l'une des douze anciennes Pairies du Royaume. Cesar la nomme dans ses Commentaires *Noviodunum Belgarum* l'Evêché de Vermandois y fut transferé environ l'an 520. cent ans après la fondation de la Monarchie, la Capitale dite *Augusta Viromandunorum*, ayant esté ruinée par les Barbares; Saint Lambert en estoit

N iij

alors Evêque ; Saint Eloy fut un de ses successeurs: Immon estoit Evêque de Noyon en 859. Waldermar Evêque de Noyon vers le milieu du 9<sup>e</sup> Siecle avoit un differend pour la Jurisdiction avec Rotarde Evêque de Soissons, & Waltaire Metropolitain de Rheims, tint un Concile à Noyon pour les accommoder. Guy de Prés estoit Evêque de Noyon en 1272. on tint alors un Concile dans son Eglise pour les Libertez de l'Eglise. Ce Prelat avoit esté fort cher à S. Loüis. Jean de Vienne Archevêque

de Rheims assembla un autre Concile en 1344. à Noyon où l'on fit plusieurs beaux Reglemens pour la discipline Ecclesiastique. N..... Meusnier Evêque de Noyon, il y a plus de 50 ans estoit un grand Philosophe ; enfin dans l'énumération des Scivans Prelats qui ont esté sur le Siege de Noyon, on ne doit pas oublier les 2. derniers. Mr d'Aubigné, sur tout, à qui son beau Mandement donné à Charles Pont le 22. Mars de cette année a attiré beaucoup de loüanges.

La piece qui suit est digne de

N iij



# 152 MERCURE

vostre attention. Elle est d'un homme dont les Ouvrages ont fait grand bruit dans le monde, & ont esté fort recherchés. Elle convient au temps present. Je ne vous en diray pas davantage afin de vous laisser en pleine liberté d'en juger.

## M A N D E M E N T

De Monsieur l'Archevêque de  
Cambray, qui ordonne  
des Prières pour la Paix.

*Si le Monde n'avoit jamais  
vû la guerre allumée entre les*

Nations voisines, il auroit peine à croire que les hommes pussent s'armer les uns contre les autres, eux qui sont accablez de leurs miseres & de leur mortalité; ils augmentent avec industrie les playes de la Nature, & inventent de nouvelles morts; ils n'ont que quelques momens à vivre, & ils ne peuvent se résoudre à laisser couler en paix ces tristes momens; ils ont devant eux des regions immenses qui n'ont point trouvé de possesseurs, & ils s'entre-déchirent pour un coin de terre. Ravager, répandre du sang, détruire l'humanité, c'est ce que

# 154 MERCURE

*l'on appelle l'art des grands hommes ; mais les guerres ne sont ( dit saint Augustin ) que des Spectacles , où le Demon se joue cruellement du Genre humain : LUDIT DEMONIUM , les Princes les plus justes sont reduits à prendre les Armes : malheur d'autant plus déplorable qu'il est devenu nécessaire ; Dieu même fait entrer la guerre dans ses desseins , comme on fait entrer les Poisons les plus mortels , dans les compositions des remedes les plus salutaires : qu'elle doit estre l'extremité de nos maux , puis que nous avons besoin d'un si grand remede ; ( une longue*

paix (*dit saint Cyprien*) cor-  
 rompt la discipline que Dieu  
 avoit donnée aux hommes. Il  
 faut qu'un chastiment Celeste  
 vienne reveiller nostre foy comme  
 abatüe & endormie, Dieu punit  
 les peuples les uns par les autres,  
 parce que tous ont peché. Il frappe  
 ces grands coups qui ébran-  
 lent toute la Terre, *dit saint*  
*Augustin*, pour dompter l'or-  
 gueil des méchans, & pour  
 exercer la patience des bons :  
*Il y a déjà huit années, Mes-*  
*mes cheres freres, que sa main est*  
*élevée, & on ne la reconnoist pas.*  
*Les pecheurs sont abatus sans estre*

# 156 MERCURE

convertis ; jamais on ne vit tant de faste & tant de mollesse , tant de bassesse pour l'intérêt , & tant de hauteur contre les vertus : Le luxe ne vit que d'intrigues , l'état violent ou chacun se jette , sappe les fondemens de toute probité , & corrompt le fond des Nations entieres , l'humilité est foulée aux pieds , la simplicité Chretienne , est tournée en dérision , l'autorité de l'Eglise , n'est plus qu'un grand nom : seroit-ce que nous approcherions du dernier terme où la charité sera refroidie , l'iniquité abondante , ou le Fils de l'Homme trouvera à peine de la Foy

*sur la Terre ? Ne cherchons pas  
 ailleurs qu'en nous-mêmes la  
 source de nos maux , nos pechez  
 sont nos plus grands Ennemis , ils  
 nous attirent tous les autres ;  
 nous combattons contre les uns, &  
 loin de vaincre ceux - cy , nous  
 nous livrons lâchement à eux,  
 nous ne pouvons calmer la  
 tempeste qui agite les Nations  
 Chretiennes , qu'en appaisant la  
 juste colere de Dieu : Il aime à  
 estre desarmé par des cœurs con-  
 trits & humiliez, & après s'être  
 irrité, il se ressouvient de ses ancien-  
 nes misericordes , demandons luy,  
 mes tres cheres freres , non la dé-*

## 158 MERCURE

truction de nos Ennemis qui ne cessent point d'estre nos freres : mais nostre reünion avec eux par une bonne paix ; non pour flatter nos passions , pour nous attacher aux douceurs trompeuses de nostre pelerinage , & pour nous faire oublier nostre veritable patrie ; mais au contraire , afin que nous soyons plus libres , plus tranquilles ; plus recüeillis , & plus propres pour le Royaume de Dieu , afin qu'il nous procure selon ses desseins un repos qui console l'Eglise aussi bien que les Peuples , & qui soit sur la Terre

*une Image du repos Celeste.*

Le Roy d'Espagne a nommé Don Gaspard de Zúñiga Brigadier de ses Armées, en considération des services qu'il luy a rendus en Italie. Il est d'une des plus anciennes familles de l'Andalousie, où elle estoit déjà connûe sous le regne de Ferdinand & Isabelle; son Ayeul se distingua par son zèle pour le service de Philippe II. dans le temps de la revolte des Pays-bas. Il fit tout ce qu'il pût pour ramener une partie des Reblles à l'obéissance de leur ancien Maistre; mais



## 160 MERCURE

ils avoient à leur teste d'habiles Generaux, & que leur haine contre la Maison d'Autriche, rendit invincibles.

Mrs de Zuñiga ont toujours suivi la profession des Armes, & ils ont rendu de grands services aux Princes de la Maison d'Autriche. Le pere de celuy qui donne lieu à cet article estoit un des plus sçavans hommes de toute l'Espagne, & il avoit fait des progrès étonnans dans les Sciences. Il estoit en grande relation avec l'illustre Abbé de la Garde, dont la memoire est si che-

re aux ſçavans. Celuy que S. M. C. vient d'honorer du titre de Brigadier , eſt fort eſtimé à la Cour d'Eſpagne. Il ſert avec beaucoup de zele , & il a donné des marques de ſa valeur en pluſieurs occaſions.

Le même Monarque vient de donner des marques publiques de ſa ſatisfaction à la Ville de Soz qui a ſigné ſa fidélité pour ſon ſervice , quoyqu'enclavée dans les Pays qui ſ'eſtoient ſouſtraits de ſa domination. Soz eſt ſituée dans la partie du Royaume d'Aragon qui approche de la Fron-

*Novembre 1708. O*

162 **MERCURE**

tiere de Navarre, à six lieuës de Lobera, sur le Torrent d'Ozella. Cette Ville eut l'honneur de donner la naissance en 1452. à Ferdinand cinquième Roy d'Arragon, & elle vient d'estre honorée par S. M. C. du titre de *tres-fidele* & de *tres-victorieuse*, & ce Prince l'a confirmée dans les privileges qui luy ont esté donnez par le Roy Don Juan, l'un desquels déclare tous les Habitans *nobles*, sans que la Charuë ou les Arts Mechaniques qu'ils professent, dérogent à la Noblesse. Le Roy d'Espagne a ajouté à ces privi-

leges qu'elle sera la Capitale de cinq autres Villes qui sont dans le voisinage, & que les Benefices & les Charges à la nomination du Roy ne seront conferées qu'aux Citoyens de cette Ville fidele. Les Habitans y conseruent encore precieusement le fouvenir de la naissance du Roy Ferdinand V. Ce Prince naquit dans le quinzième Siecle, & il épousa Isabelle de Castille, sœur d'Henry II. dit l'Impuissant que les Peuples déposerent en 1465. & en 1469. Ferdinand épousa Isabelle qui estoit devenuë heritiere de cet

O ij

## 164 MERCURE

Etat. Il gagna la fameuse bataille du Toro contre Alphonse cinquième Roy de Portugal qui avoit voulu envahir une partie de ses Etats , & il conquit aussi le Royaume de Grenade ; & ce fut par les soins & la sage conduite du Cardinal Ximenés , Ministre des deux Royaumes de Castille & d'Arragon , ainsi qu'on le voit dans sa vie composée par Mr. Marfolier , & sur laquelle le Pere Seraphin Touzart , Supérieur des Recolets de la Citadelle de Montpellier , a fait de si doctes remarques dans un

ouvrage imprimé cette année. Le Roy Ferdinand V. étoit fils de Ferdinand IV. Roy d'Arragon, & de Jeanne Henriquez sa seconde femme. La Ville de Soz est une des plus anciennes de tout l'Arragon. Henry *l'Impuissant*, dont j'ay parlé, quoiqu'il n'en fût pas Souverain, y demeura quelques mois dans les premières années de sa jeunesse ; la douceur des Habitans & la bonté du climat, luy avoient rendu cher ce séjour ; ne prevoyant pas alors, sans doute, qu'un Prince qui y étoit né, devoit un

jour joür de ses Etats, après que sa Sœur l'en auroit dépouillé. Ce que cette Ville a fait pour Philippe V. n'est pas la premiere marque de fidelité qu'elle ait donnée aux Rois ses Maîtres : après la mort de Ferdinand V. son Souverain, plusieurs Villes d'Espagne étoient disposées à suivre les vûes que ce Prince avoit eues pour faire tomber une partie de ses Etats à l'Archiduc Ferdinand son Petit-fils, au prejudice du Roy Charles, qui fut dans la suite Empereur, sous le nom de *Charles-Quint*.

La Ville de Soz ne voulut point écouter les propositions qu'on luy fit, d'entrer dans le party de l'Archiduc Ferdinand, & elle fit declarer aux Ministres de ce jeune Prince, qu'elle n'abandonneroit jamais les interets du Roy Charles, que la nature luy avoit donné pour Maître. Le Cardinal Ximenés alors Regent des deux Royaumes, en informa le jeune Roy Charles, qui en fit remercier cette Ville, mais d'une maniere sterile, & qui ne luy a pas esté si avantageuse que celle dont s'est servi Philippe V.



La douceur du Regne de ce Monarque , l'empressement qu'il témoigne à récompenser tous ceux qui le servent , & qui leur laisse à peine le temps de souhaiter , & par consequent de demander des récompenses, devroient avoir fait redoubler l'inviolable fidelité que tous les sujets , selon les Loix humaines & divines , doivent à leurs Souverains , sans qu'aucun pretexte, tel qu'il pût estre, puisse les en dispenser ; mais les hommes sont si souvent aveuglez , & si ennemis d'eux-mêmes , qu'il s'en trouve qui tombent

tombent dans des fautes qui les rendent ordinairement malheureux pendant le reste de leur vie , lors qu'ils peuvent échaper aux châtimens qui leur sont dûs.

Les Bouts - rimez sont si difficiles à remplir , qu'on voit peu d'ouvrages de ce genre , où le naturel se rencontre. Si un Sonnet , qui est l'ouvrage dont on se sert ordinairement pour cette sorte de Poësie, est si difficile, lorsque l'on veut éviter que les rimès paroissent forcées, un ouvrage presque une fois plus long

*Novembre 1708.. P*

# 170 MERCURE

qu'un Sonnet ; & tout sur une même rime , doit paroître infiniment plus difficile, les Sonnets ayant plusieurs rimes différentes. Cependant Mr l'Abbé de Poissy vient de remplir vingt-&-un Vers sur la même rime , au lieu qu'il n'en auroit eu que quatre à remplir sur une même rime , s'il n'avoit esté question que d'un Sonnet , & ce qu'il y a de surprenant , est qu'il a remply ces rimes sur la champ en ptesence d'une illustre Assemblée , qui luy en fit la proposition. Il semble que le nom de Mr

# GALANT 171

de Vendôme qui se trouve  
dans le premier Vers de cet  
ouvrage ait échauffé son gé-  
nie, & luy ait donné lieu de  
se tirer d'affaires, si bien, & si  
promptement; Voicy ces bouts  
rimez.

*Je pretens pour le grand... Ven-*  
dôme

*Epuiser les rimes en... ôme*

*En Grec que ne suis-je un... Je-*  
rôme

*En éloquence un... Chrysof-*  
tôme

*Que n'ay-je l'esprit de... Bran-*  
tôme

P ij

# 172 MERCURE

*Ce Prince auroit un ample...*

Tôme

*Mais je suis près d'eux un...*

Atôme

*Qui sçait peu le sens d'un...*

Idiôme

*Je ne connois point un...*

Amô-

me

*Je connois bien mieux un..*

Sym-

ptôme

*Que ceux que l'on voit à S...*

Côme

*Si je vivois comme un...*

Pa-

côme

*Du Pape j'aurois un...*

Diplô-

me

*J'explique tres-bien un...*

Axiô-

me

# **GALANT** 173

*Sans estre fort bon . . . Astro-*  
*nôme*

*Que n'ay-je le pouvoir d'un . . .*  
*Gnôme*

*Vendôme auroit un brillant . . .*  
*Dôme*

*Plus celebre que l' . . . Hypo-*  
*drôme*

*Des Soldats il est . . . Oeconô-*  
*me*

*Sa valeur n'est point un . . . Phan-*  
*tôme*

*Icy finit son . . . Epitôme.*

Voicy un autre Impromptu. Il est de Mr Moreau de Mautour; c'est un Madrigal

P iij

# 174 MERCURE

sur le mot de *favoriser*, qu'une Dame reprit à un Cavalier qui l'avoit priée de le *favoriser* d'une prise de tabac.

## MADRIGAL.

*L'Amour ainsi que la fortune  
A toujours en ses favoris ,  
Et la maxime en est commune ;  
Mais pourquoy s'étonner, si pour  
l'aimable Iris ,  
Qui de ses faveurs est avare ,  
Favoriser paroist un terme un peu  
barbare  
Elle en ignore tout le prix.  
Il faudroit pour le bien comprendre*

*Qu'elle eust un cœur sensible &  
tendre ,*

*Que par malheur elle n'a pas.*

*Ses yeux , sa main , sa bouche &  
mille autres apas ,*

*Que la Nature en elle a pris soin  
de répandre ,*

*Pourroient bien-tost luy faire  
entendre ,*

*Si son cœur de l'amour sui voit les  
douce loix ,*

*Ce que favoriser , veut dire en  
bon françois.*

*Je crois ne pouvoir mieux  
placer qu'icy la Chanson sui-  
vante , dont l'air & les paro-  
les sont de Mr Thibault.*

P iij.



**AIR NOUVEAU.**

*Malgré tous mes sermens mon  
cœur enfin soupire ;*

*Mais on se rit de mon martyr :  
On méprise mes feux , & je sou-  
pire en vain.*

*Helas , charmans ruisseaux , que  
vostre doux murmure*

*Seroit propre à charmer les pei-  
nes que j'endure ,*

*Si vous rouliez des flots de vin.*

On a beau lire & chanter ,  
rien n'empesche les aproches  
de la mort. Elle va toujourns

son chemin , & ses triomphes  
sont si frequens & en si grand  
nombre , qu'à peine ay-je pla-  
cé cinq ou six articles dans les  
Lettres que je vous envoie ,  
que je dois recommencer à  
vous parler des personnes de-  
cedées depuis ma Lettre pre-  
cedente.

Mre N... de Séve, Seigneur  
de Laval , cy-devant Premier  
President du Parlement de  
Dombes , est mort dans un  
âge tres-peu avancé ; il étoit  
fils de feu Mre N.. de Séve  
aussi Premier President du mé-  
me Parlement , & Premier Pre-

## 178 MERCURE

sident au Siege Presidial de Lyon, Charge qu'il avoit aussi long-temps exercée, & de Dame N... des Vignes, d'une noble Famille du Consulat de Lyon. L'Ayeul de Mr de Laval dont je vous apprens la mort, avoit eu les mêmes Charges, & il y avoit près de cent ans que ces deux Charges étoient dans cette Maison. La Dignité de Prevost des Marchands y avoit aussi esté plusieurs fois. Mr de Flecheres Lieutenant General du Siege Presidial de Lyon, & Premier President de la Cour des Monnoyes qui

y est à present établie, porte le nom & les armes de Séve; & feu Mr le Premier President du Parlement de Mets, frere de de Mr l'Evêque d'Arras, & Pere de Mrs les Abbés de Séve, & de feuë Me la Comtesse de Montmartin, étoit Chef d'une autre Branche de cette Maison. Mr de Laval, qui vient de mourir, étoit veuf depuis quelques années de Dame N. . de Château-Morant, sœur de Mr le Marquis de Château - Morant, Chef d'une Branche de l'illustre Maison de Levi, & for-

tie de celle de Charlus; il en avoit eu un Fils & une Fille; le fils est mort Colonel d'un Regiment qui portoit son nom, il y a environ deux ans; & la fille, qui est tres bien faite, & un des plus grands Partis du Royaume, reste heritiere de la Maison de Séve-Laval. Mr. l'Abbé de Laval, frere du deffunt, est un Ecclesiastique d'un genie tres superieur; ces Mrs ont trois sœurs mariées, sçavoir, Me de la Tour, - mariée à un Gentilhomme de Franche-Comté, dont elle a deux fils Chanoi-

nes de saint Nisier de Lyon ;  
cette Famille , dont le nom  
est , *Michaud* , est ancienne ;  
Me de Langes , veuve de feu  
Mr de Langes , qui avoit l'hon-  
neur d'appartenir à la Reine  
Douairiere de Pologne , &  
dont un des fils est Officier de  
cette Princesse , & Me de Cha-  
mouffet veuve de Mr d'Au-  
barede. Mr de Laval a esté en-  
terré dans l'Eglise des Reli-  
gieuses de sainte Claire , où  
est la sepulture de sa Maison.

Mr le President de Laval  
voulant jouir parfaitement de  
son repos , se défit de ses

Charges il y a quelques années ; il vendit , avec l'agrément de Mr le Duc du Maine, sa Charge de Premier President du Parlement de Dombes , à Mr de Montleron President à Mortier du même Parlement , & celuy-cy a esté fait Prevôt des Marchands de Lyon ; Mr de Rioux-Messimy a sa Charge. Mr de Laval a esté regretté de tous ceux qui le connoissoient , & il étoit tres estimé.

Le Cardinal Jacques Antoine Moriggia mourut à Pavie le 8. Octobre. Il étoit de

Milan, & de l'ancienne famille des Moriggia, fort connue dans le Milanez par les services qu'elle a rendus à l'Eglise & à l'Etat. Saint Nabor & Saint Felix qui souffrirent le Martyre sous Diocletien, étoient de cette illustre famille. Le Cardinal Moriggia entra dans la Congregation des Barnabites, après avoir fait sa Rhétorique dans leur College de Milan. Il continua ses études après sa profession, & il s'y acquit tant d'honneur dans toutes les Theses qu'il soutint, qu'on le jugea bien-tôt capa-



## 184 MERCURE

ble d'enseigner la Philosophie, & ensuite la Theologie dans l'Université de Milan. Quelques années ensuite Monsieur le Grand Duc le choisit pour son Theologien. Ce Prince fut si satisfait de sa capacité, qu'il luy procura un Evêché, & ensuite l'Archevêché de Florence. Le Pape Innocent XII. qui le connoissoit particulièrement l'honora du Chapeau de Cardinal, & le declara Archi-Prestre de Sainte Marie-Majeure. Il eut 34 voix au dernier Conclave pour la Papauté. Il s'estoit retiré dans le

Milanez depuis trois ou quatre ans. Clement XI. luy avoit donné l'Evêché de Pavie , parce qu'il s'étoit démis de l'Archevêché de Florence. Alexandre VII. l'auroit fait Evêque dès le commencement de son Pontificat , si son âge l'eut permis , mais il n'avoit alors que 25. à 26 ans. Cependant il étoit déjà connu de la Cour de Rome où on le croyoit plus âgé à cause des grandes qualitez qui brilloient déjà en sa personne. Les plus hautes dignitez ne l'ont point fait changer , & n'ont servi qu'à don-

*Novembre 1708. Q*

## 186 **MERCURE**

ner plus d'éclat à ses vertus.

Quoy qu'Evêque & Cardinal, il n'a point oublié qu'il étoit Religieux. Il a toujours esté humble, & toujours modeste dans toutes ses actions. Il aimoit beaucoup sa Congregation. Il l'appelloit ordinairement sa *Mere*. Il est mort âgé de 76 ans, regretté de son Diocèse, de son Ordre, de Monsieur le grand Duc & de tout le Collège des Cardinaux.

Mre Louis Mathieu de Montmorency, Abbé de Genetou âgé de 58 ans, est aussi

decedé. Je ne vous diray rien de la Maison de Montmorency, dont toutes les Histoires font remplies, & dont du Chesne a donné un gros Volume au Public. Cette Maison fleurissoit déjà vers l'an 845. que Leuto ou Leutard, avoit épousé Everarde fille d'un Comte de Ponthieu : & comme son illustration a augmenté de Siecle en Siecle, il est aisé de juger qu'elle est parvenue aux premiers honneurs, & qu'il y a peu de Dignitez en France qui ne soient entrées dans cette Maison.

Q ij

Dame N.... Doremiculx  
Abbesse de Neufchastel est  
morte dans de grands senti-  
mens de pieté; elle estoit issue  
d'une ancienne Maison origi-  
naire de Dauphiné , & alliée  
aux plus anciennes de la Pro-  
vince. Cette Abbesse est morte  
dans son Abbaie , & au mi-  
lieu de ses Filles dont elle a esté  
fort regrettée, n'ayant esté à  
leur teste que tres-peu de  
temps ; mais on peut dire ,  
que ses jours ont esté bien  
remplis, puisque pendant une  
fort courte administration,  
elle a fait beaucoup de bien à

sa Maison dont elle a achevé la plus grande partie des Bâtimens qu'elle avoit trouvez à son arrivée dans un fort mauvais état. Elle avoit fait des progrès étonnans dans les Sciences humaines ; outre la connoissance exacte qu'elle avoit de la Langue Latine , elle sçavoit assez les Langues Orientales pour pouvoir lire dans sa source la Sainte Ecriture ; elle avoit lû ce divin Livre avec une attention extraordinaire ; & elle s'en estoit fait un usage si familier que personne n'en pénétoit mieux le sens : elle a

## 190 MERCURE

même laissé des Remarques sur les parties les plus difficiles de ce Livre ; sçavoir , sur les Pseaumes & sur l'Apocalypse , & ceux qui les ont lûs y trouvent beaucoup de justesse , & une grande étendue de lumieres. Cette Dame estoit en Relation avec les personnes les plus sçavantes de ce temps , & même sa réputation estoit connue dans les Pais Errangers , le Sçavant Mr Vitringa luy a souvent donné dans ses Lettres des marques de l'estime qu'il avoit pour elle.

M<sup>e</sup> la Comtesse de Scrillac de la Maison du Prat, mourut d'une fausse couche au commencement du mois dernier au Chasteau de Courteille dans le Pais du Maine âgée seulement de dix-huit à dix-neuf ans. Elle estoit aussi parfaite que sa beauté estoit accomplie, puis qu'outre la régularité de ses traits, la délicatesse & la vivacité de son teint, elle avoit une taille aisée & majestueuse, & un esprit sublime & infiniment audessus de son âge, qu'elle perfectionnoit tous les jours par la le-



## 192 MERCURE

cture des bons livres : elle avoit une voix charmante , une adresse & une application merveilleuse pour toutes sortes d'ouvrages : il y avoit à peine deux ans qu'elle avoit épousé Mr le Comte de Serillac , chef de l'illustre & ancienne Maison de Faudoas Barbazan , dont elle n'a laissé qu'une fille. Elle étoit connue d'un grand nombre de personnes de distinction , qui l'ont extrêmement regrettée. Un fameux Poète a commencé un ouvrage à la gloire de cette illustre Défunte , intitulé. *Dispute des*

*des Dieux , entre Mercure , Apollon , Minerve , Venus , & autres Divinitez , pour sçavoir qui a le plus de part à ce Chef-d'œuvre de la Nature.*

Dame Marie Marguerite de Cossé-Brissac , Marechale de Villeroy , est morte âgée de 60. ans. Elle étoit fille de Louïs de Cossé Duc de Brissac , & de Marguerite de Gondy , & c'est de ce côté que cette Marechale étoit la plus proche parente , & la plus habile à succeder à Me la Duchesse Doüairiere de Lesdiguières ; & que Mr le Duc de Villeroy son

Novembre 1708. R

# 194 MERCURE

fils, qui la represente, heritera  
 des droits que Me de Lefdi-  
 guieres peut avoir sur la suc-  
 cession de Neufchâtel , par  
 Leonor d'Orleans , un des  
 Ayeux de cette Duchesse.  
 Louïs Duc de Brissac, étoit frere  
 de Timoleon Comte de Cossé,  
 Grand Pannetier de France,  
 Ayeul de Mr le Duc de Brissac  
 d'aujourd'huy, & qui étoit ne-  
 veu , à la mode de Bretagne,  
 de Me la Marechale de Ville-  
 roy. Louïs Duc de Brissac,  
 étoit fils de Charles Duc de  
 Brissac, & de N... de Ruelan;  
 & Charles étoit fils de Char-

les , aussi Duc de Brissac , & petit-fils de François, Marechal de France. Me la Marechale de Villeroy, outre les enfans qu'elle laisse , avoit eu Mr le Chevalier de Villeroy , qui fut noyé sur une des Galeres de Malte , qui périt dans un Combat naval , qui se donna en 1700.

Me la Marechale de Villeroy laisse cinq enfans , Mr le Duc de Villeroy Capitaine des Gardes du Corps , Mr l'Abbé de Villeroy Licentié de Sorbonne, Abbé de Fécamp , & Grand Vicaire de Poitiers ,

R ij

dont on ne peut dire trop de bien ; Me de Villeroy Religieuse au Calvaire du Marais, & Me de Villeroy Carmelité à Paris, & qui gouverne presentement à Lyon le Convent des Carmelites, qui a esté fondé par la Maison de Villeroy ; & une autre fille mariée à Mr le Comte de Prado, fils de Mr le Marquis das Minas, qui commande les Armées de Portugal : on doit remarquer que tous les Portugais qui sont Comtes ou Marquis, jouissent de la Grandesse, ce qui n'est pas en Espagne.

Dés qu'on eut appris à Lyon la mort de Me la Maréchale de Villeroy, les cloches de toutes les Eglises , tant Cathédrale & Collegiale , que Regulieres , sonnerent pendant un jour entier ; on fit dire dans toutes les Eglises un nombre infini de Messes basses , & Me de Villeroy Carmelite , fit faire un Service magnifique dans l'Eglise des Carmelites , où Mr le Prince d'Harcourt , Me la Comtesse de Soissons qui demeure à l'Abbaye de saint Pierre ; tous les Comtes de saint Jean , Mr le Comte de

R iij

Rochebonne , Commandant de la Province , la Cour des Monnoyes, le Prefidial, le Prevôt des Marchands , & tout le Consulat , assisterent. On en doit faire encore un plus considerable dans quelque temps , où l'on prononcera l'Oraison funebre de l'illustre Défunte. Elle a voulu estre entermée dans l'Eglise du Calvaire de Paris, que la Maison de Longueville dont elle descend par les femmes, a fondée.

Loüis Alphonse de Valbel-le-Montfuron , Docteur de Sorbonne, Evêque de saint

Omer, est mort dans son Diocèse le 29. du mois passé. Il avoit esté plusieurs fois député aux Assemblées du Clergé, & Agent General du même Clergé. Il avoit aussi esté Aumônier Ordinaire du Roy, Maître de son Oratoire, Evêque d'Aler, & Evêque de saint Omer : il a eü pendant sa vie grand soin du Seminaire de saint Omer ; il en a augmenté les revenus, & le bourses ; & en mourant, il luy a laissé sa biblioreque. Il a étably & fondé un Hôpital General à saint Omer, à qui il donne par son

R iij



Testament ses meubles , sa  
vaisselle d'argent , son argent  
comptant , & tous les revenus  
qui pourroient luy estre dûs  
de ses biens Ecclesiastiques jus-  
ques au moment de sa mort.  
La Maison de Valbelle est une  
des plus considerables de Pro-  
vence ; elle tire son origine des  
anciens Vicomtes de Marseille.  
Je n'en feray pas icy un plus  
long détail , vous en ayant déjà  
parlé plusieurs fois.

Pendant que la mort tra-  
vaille tous les jours à la destru-  
ction des hommes , l'Hymen  
n'oublie rien pour en perpe-

tuer la race , par les frequens mariages auxquels il prefide. Voicy quelques uns des derniers , à la fête defquels il aafifté.

Mr le Marquis d'Escars a époufé Mlle de Verthamont , fille de Monsieur de la Ville-aux-Clercs Conseiller au Parlement , & nièce de Mr l'E-vêque de Paimiers , & de Mr de Villemenon auffi Conseiller au Parlement. Cette Demoifelle est nièce du côté de fa mere , premiere femme de Mr de la Ville-aux-Clers , de Mr le Marquis de Jerzé , cy-

## 202 **MERCURE**

devant nommé Ambassadeur Extraordinaire de S. M. près des Cantons Suisses. Il y a une autre Branche de la Maison de Verthamont , dont est chef Mr le Premier President au Grand Conseil. Cette Maison , qui est tres ancienne & tres distinguée dans la Robe , est originaire de Limosin ; Mezeray en fait une mention honorable ; & il y a près de deux siècles , qu'un Verthamont étoit General des Finances d'un de nos Rois : elle a donné divers Conseillers d'Etat , & plusieurs Officiers aux Cours Supérieures.

La Maison d'Escars , dont l'ancien nom est *la Peruze* , est originaire de Rouërgue. François d'Escars Seigneur de la Vauguion , fut Chevalier d'honneur & premier Ecuyer de la Reine Eleonor d'Autriche , femme de François I. Il eut l'honneur d'épouser Isabelle de Bourbon , fille & héritière de Charles de Bourbon Seigneur de Carencey, & de Catherine d'Alegre : il en eut Jean , Prince de Carencey , & Chevalier des Ordres du Roy, Maréchal, Sénéchal, & Gouverneur de Bourbonnois , qui

d'Anne de Clermont , fille  
d'Antoine Comte de Tonner-  
re , laissa Diane, Dame de la  
Vauguyon , heritiere de cette  
Branche , & qui en porta les  
biens à Louïs Stuert de Cauf-  
sade Comte de saint Megrin,  
Chevalier des Ordres du Roy.  
Marie Stuert de Caussade, por-  
ta cette succession dans la Mai-  
son de Quelen du Broutay ;  
Nicolas de Quelen leur fils ,  
Comte de la Vauguyon , a é-  
pousé N . . . de Bourbon-Buf-  
fet , & il en a un Fils qui porte  
le nom de *Prince de Carency*.  
Mr le Marquis d'Escars qui

donne lieu à cet article est  
 chef d'une branche cadette,  
 & descend de Jacques de la  
 Peruse, & de Jeanne Jourdain  
 de Lisle, Dame de Merville.  
 Charles Evêque de Langres est  
 sorti de ce mariage, de même  
 que François d'Escars Conseil-  
 ler d'Etat, Capitaine de 100.  
 hommes d'Armes, & Cheva-  
 lier de l'Ordre du Saint Esprit  
 de la premiere création, faite  
 le 31. Decembre 1678. Fran-  
 çois estoit frere d'Anne d'Es-  
 cars, Cardinal de Giury, Evê-  
 que de Metz, & qui l'avoit  
 esté auparavant de Lizieux. Le

## 206 MERCURE

Pape Clement VIII. le fit Cardinal en 1596. sans la participation de la France; mais Henry IV. qui connoissoit son merite , consentit ensuite à son élevation à cette dignité.

Monsieur de Chasteüil autrefois connu sous le nom de *Chevalier de Chastüeil* , se trouvant aujourd'huy l'heritier , & le seul qui reste de la noble & ancienne famille de Gal-laup , à cedé à l'empressement que ses parents & ses amis qui sont en grand nombre ont eu de ne pas voir éteindre un nom qui est cher depuis

plusieurs siècles à la Provence. Ce Gentilhomme encore plus recommandable par son mérite & par les qualitez de son esprit, que par sa naissance, quelque considérable qu'elle soit, vient d'épouser Mlle de Michalis, d'une des plus anciennes Maisons, & des plus qualifiées de la Ville d'Aix. Cette Maison a donné depuis 150. années plusieurs Magistrats dans l'une & dans l'autre des Compagnies supérieures de la même Ville, c'est à dire au Parlement, & à la Cour des Aides, & il y a encore au-



jourd'huy un Officier de ce nom dans le Parlement d'Aix, & un autre dans la Cour des Aydes qui est jointe à la Chambre des Comptes.

La Maison de Gallaup est originaire de Naples, & elle s'est établie en Provence il y a près de 3. siècles. Monsieur de Chasteuil, dont le Mariage donne lieu à cet article, herita il y a près de 2. ans des biens de la Maison de Mr de Chasteuil son neveu, Officier de Galeres feu Mr de Chasteuil, pere de celuy qui donne lieu à cet article étoit Procureur Ge-

neral de la Chambre des Comptes d'Aix, & son frere aîné pere de l'Officier de de Galeres, étoit Avocat General du Parlement. Le Solitaire du Mont-Liban son Oncle, est mort dans une grande reputation de sainteté.

Vous ayant parlé tres-succinctement du Mariage de Mr le Baron de Blaignac, avec Mlle de Bezançon, voicy ce que j'ay cru devoir être ajouté à l'Article que je vous en ay déjà donné. Mr le Baron de Blaignac est entré dans le Service dès l'âge

*Novembre 1708. S*

## 210 **MERCURE**

de 13. ans , ayant esté présenté à Sa Majesté pas feu Messire Charles du Mont , Baron de Blaignac son pere , qui a servy pendant 40. ans en qualité de Commissaire & Inspecteur general de la Marine. Il ne quitta cette Charge que pour prendre celle de Grand Maistre des Eaux & Forests de Guyenne , qu'il a remplie avec toute la droiture possible. Cette famille est originaire de Bresse , & la Terre de Senelle luy appartenoit il y a plus de 200 .ans. Elle s'est répandue en divers endroits du Royaume , & sur tout dans le Maine & dans le

Languedoc , où le pere de Mr le Baron de Blaignac s'est allié à la Noble & ancienne Maison de Voifins , en épousant l'heritiere de Blaignac , descenduë des anciens Comtes de Toulouse ; & Dame Charlotte du Mont , fœur de Mr de Blaignac , dont je vous apprens le Mariage , à Mr de Gargas , Seigneur de Montrave d'une des plus illustres Maisons de Toulouse , qui a donné au même Parlement un grand nombre de Magistrats depuis qu'il a esté rendu sedentaire , ainsi que quelques Prelats.

S ij

Mr. le Baron de Blaignac, qui fait le sujet de cet Article, & qui s'est acquis l'estime de tous les honnestes gens, ayant porté les armes dès l'âge de 13. ans, tant sur Terre que sur Mer, & dans toute l'Amerique, a suivi par tout les traces qui luy avoient esté marquées par ses Ancestres. Il se signala à la prise de Cartagene, où il fit sous les yeux de son General, tout ce qu'auroit pû faire l'Officier le plus experimenté. Il a servy pendant 22 années, & il s'est acquis dans le monde, la reputation d'un veritable

honneste homme, & s'est fait estimer par ses manieres obligantes de tous ceux qui le connoissoient.

Quant à Mlle de Bezançon son épouse, on ne peut rien ajouter aux belles qualitez qui la font estimer. Sa maison a donné sept Conseillers au Parlement de Paris; un Evêque à son Eglise; un Archevêque à celle de Reims, qui eut l'honneur de sacrer Charles VI. & aux Armées plusieurs Lieutenants Generaux. Cette Maison peut se vanter d'estre alliée à plusieurs

## 214 MERCURE

des meilleures Maisons du Royaume, ſçavoir à celles de Courtenay; de Gelvre; de Dupleſſis-Praslin; de Grancey; de Bouffers; de Marillac; de la Moignon; de Novion; de Briçonnet; de Longueil; de Bullion; de Marle & Olivier, Chancelliers de France, & à celle de Mr Boucher d'Orſay cy devant Prevost des Marchands. La Sepulture de cette Maison eſt aux Cordeliers, dans la Chapelle que fonda Hugues de Bezançon, Conſeiller au Parlement en 1314. ainſi que le remarque Blan-

ehard. C'est à Mr le Marquis du Pleffis-Bezançon , grand oncle de la nouvelle épouse, pere de Me la Comtesse de Grancey, & de Me la Princesse de Courtenay d'aujourd'huy , que les Jesuites doivent leur retablissement dans tous les Etats de Venise , où ce grand homme a laissé des Monumens éternels de sa sagesse pendant son Ambassade, ainsi que le remarque Mr l'Abbé de Marolles, dans son abrégé de l'Histoire de France. Son frere aîné estoit Mr le Comte de Bezançon, Cheva-



## 216 MERCURE

lier Seigneur de Courcelle,  
Baron de Bazoché, Vicomte  
de Neuf-Châtel & autres  
lieux, Commissaire & Lieute-  
nant General des Armées du  
Roy, qui a eu l'honneur de  
servir pendant 45. ans sous  
Louis XIII. & sous Louis  
XIV. Mlle de Bezançon, pré-  
sentement Me de Blaignac, a  
pour sœur aînée, Dame Eli-  
sabeth de Bezançon, veuve de  
Mre Jean-Baptiste Piques, Sei-  
gneur de Montarvaux, d'une  
des plus anciennes & des plus  
considérables Maisons de Pa-  
ris, & alliée aux meilleures  
Maisons

Maisons de la Robe. Sa cadette est Dame Charlotte de Bezanson qui a épousé Mre Gabriel , Marquis de la Val-Montmorency , Seigneur de Montigny & de Montbaudry. Cette Dame dont le merite est generalement reconnu , a eu trois filles de son mariage avec Mr le Marquis de la Val , qui donnent lieu d'esperer tout ce que l'on peut attendre des personnes de leur naissance.

Le lendemain de la Saint Martin on chanta à l'ordinaire dans la grande Salle du Palais, une Messe Solemnelle, vulgai-  
*Novembre 1708. T*

rement nommée, la *Messe Rouge* parce que tout le Parlement s'y trouve en Robes Rouges. Cette Messe est toujours célébrée par un Evêque, invité au nom du Parlement, & pendant laquelle la Musique se fait entendre. Mr l'Evêque de Toul qui a officié cette année, entra dans la Grand'Chambre à l'issue de la Messe, entre Mr le Premier President & Mr le President Portail ; & lorsque l'on eut pris séance, Mr le Premier President prit la parole, & s'adressant à cet Evêque il le remercia d'abord de ce qu'il

venoit d'offrir, au nom du Parlement, le Saint Sacrifice de la Messe pour implorer le secours du Ciel, afin d'en obtenir cet esprit de lumieres, si necessaire aux Juges pour l'intelligence des Loix, & pour rendre la justice. Il ajoûta qu'*après avoir gouverné un grand Diocese dans un âge peu avancé, & après avoir travaillé à détruire l'heresie qui en infectoit une partie, son merite & ses talens extraordinaires l'avoient élevé à l'Episcopat; que chargé de la conduite d'un peuple composé des Sujets de differens Princes, & qu'il falloit*

T ij

## 220 MERCURE

conformement à la pieté du Roy ; réunir au sein de l'Eglise , il y avoit toujours fait paroistre une sagesse consommée , & que suivant les traces d'un grand Pape qui l'avoit précédé , il avoit sçu également réunir tant d'esprits divisez , & remplir les devoirs d'un si grand Ministère ; que son zele avoit toujours esté pur ; qu'il en avoit donné des marques éclatantes , en soutenant avec force les interests de la Religion & de l'Eglise Gallicane , contre ceux qui en avoient voulu ataqner les Libertez. Il finit en disant que sa pieté luy servoit de garent de

*l'exaucement de ses vœux, & en l'assurant de l'estime & de la reconnoissance particuliere de la Compagnie.*

*Mr. l'Evêque de Toul répondit par un discours rempli de traits brillans, & dans lequel son esprit ne se fit pas moins admirer que la grace avec laquelle il le prononça : il dit qu'éloigné par son employ d'un Corps qui faisoit toute son admiration, il n'avoit osé s'attendre à l'honneur qu'il venoit de recevoir en présentant à Dieu les vœux d'une Compagnie si Auguste ; que s'il esperoit que les*

T iij

siens seroient exaucez, ce seroit un effet de la recompense de l'habitude dans laquelle estoit le Parlement de ne juger que par les Lumières du Ciel ; qu'il n'avoit point d'autres idées de ce Parlement, que celles que les Etrangers aussi bien que les Sujets du Roy luy donnoient de sa Majesté, & de l'équité de ses Oracles ; mais que ce qu'il voyoit, surpassoit les grandes idées qu'il en avoit conçûës. Il donna des loüanges tres-delicates à Messieurs du Parlement en general ; il dit que ceux qui en occupoient les places, estoient remplis de ces émi-

nentes vertus que possédoient les  
grands hommes qui les avoient pré-  
cedez; que plus parez de leur  
probité que de la Pourpre dont ils  
estoint revestus, ils avoient con-  
servé dans leur cœur une Loy vi-  
vante, & que plus ils se trou-  
voient éloignez des premiers temps  
de leur établissement, plus ils en  
augmentoient la gloire, sembla-  
bles à ces grands Fleuves qui plus  
ils s'éloignent de leur source, rou-  
lent leurs eaux avec plus de ma-  
jesté. Après estre entré dans le  
détail des devoirs des Juges;  
vostre intégrité, dit-il, est pure;  
Eclairez pour la Cause, Aven-

T iiij



gles pour la personne, vos vertus ont engagé les Testes Couronnées à vous rendre Arbitres de leurs differens, & à choisir parmi vous des Magistrats pour remplir les premieres Places des autres Parlemens du Royaume.

Il parla ensuite de Messieurs les Gens du Roy dont il éleva l'exactitude, & la vigueur avec laquelle ils s'acquittent de leurs fonctions : Sous vos yeux, dit-il, & dans un âge tres-peu avancé, ils se sont perfectionnez, & la Cour a le plaisir de voir qu'elle élève dans son sein ceux qui doivent estre un jour à sa teste.

Il dit en parlant de Monsieur le Premier President que le premier devoir des Souverains estant de rendre la justice à leurs Sujets, ils s'estoient toujours appliquez à faire choix de personnes sages & éclairées pour les rendre dépositaires de leur autorité; que celui que le Roy avoit fait de sa personne en l'élevant à la teste du premier Parlement du Royaume, avoit fait éclater sa justice, puisque ceste place estoit dûë à son merite personnel, plus qu'aux services que son pere avoit rendus à l'Etat; & que la voix des peuples avoit prevenu le choix

*que Sa Majesté avoit fait de sa personne. Il peignit ensuite toutes les vertus de Monsieur le Premier President avec des couleurs tres-vives, & sur tout cet abord facile, cet air engageant, & cette douceur insinuante qui gagnent l'affection & le cœur, de tous ceux qui aprochent de sa personne.*

*Ce choix luy donna lieu de faire un Eloge du Roy qui plut beaucoup. Il dit qu'il laissoit à l'Eloquence profane le soin de relever les qualitez heroïques qu'il possédoit; mais qu'il ne pouvoit passer sous silence les vertus*

*qui le rendoient grand devant Dieu.* Il admira son zele pour la Religion & pour la destruction de l'heresie, sa sagesse pour regler les mouvemens de son cœur, sa pieté envers les pauvres, son application dans le choix des Ministres de l'Eglise, & sa soumission aux ordres de cet Estre Souverain qui donne & qui oste les Victoires comme il luy plaist.

Il fit aussi l'Eloge de Mr le Premier President de Harlay. Il assura ensuite le Parlement qu'il auroit toute sa vie une parfaite reconnoissance de l'hon-

neur qu'il venoit de recevoir.

L'ouverture de la Cour des Aides s'étoit faite dès le matin du même jour après la lecture des Ordonnances en la maniere accoutumée, & Mr le Camus Premier President, après le serment prêté, fit connoître aux Huissiers & aux Greffiers tout ce qui regardoit leur devoir, & ce qu'ils devoient faire pour le remplir; ils les loua d'y avoir si bien satisfait, depuis qu'ils occupoient leurs places, & les exhorta à continuer, & à s'attirer par un travail assidu les applaudis-

semens que le Public ne refusoit jamais à ceux qui les méritoient.

Il adressa ensuite la parole à la Cour, & fit connoître par un discours fort relevé la ressemblance qui se trouve entre le Gouvernement du Ciel & le gouvernement de la Justice ; *La regularité & l'exactitude avec laquelle la Justice est rendue dans les Etats bien polices, peut estre, dit-il, justement comparée aux mouvemens réguliers des Cieux.*

*Et si les Rois, ajouta-t'il, sont les Images de Dieu sur la terre, les*

## 230 MERCURE

*Juges y sont les images des Rois.*

*C'est en cette qualité , continuant-il , que pour assurer la paix & la tranquillité dans leurs Etats , les Rois doivent à l'exemple de Dieu , bannir la confusion & le desordre dans leur Royaume , & par le choix qu'ils doivent faire de Juges sages & éclairés , maintenir sur la terre le même ordre dans la justice que l'on admire dans les mouvemens du Ciel.*

*Toutes les Vertus de la justice & qui doivent remplir le cœur d'un parfait Magistrat dependent donc de la justesse & de l'exa-*

*Etitude avec laquelle il doit remplir tous les devoirs qui sont attachés à un si noble Ministère.*

Il peignit en cet endroit le parfait Magistrat : il fait voir que l'*exactitude*, estoit une des principales vertus qui en faisoient l'*ornement*, soit dans le cours ordinaire de la Justice pour éconter & recevoir les plaintes des Plaigneurs, soit dans ses Jugemens même qui le rendent Arbitre & Juge souverain de la vie des hommes.

Si le monde, continua-t'il, cessoit d'estre gouverné avec la même exactitude qu'il l'a esté de-



puis sa Creation, si ses mouvemens si justes & si reguliers se trouvoient déranger, toute la Nature se retrouveroit confonduë dans le même Chaos dont la main de Dieu l'a fait sortir, & l'horreur & les tenebres seroient la suite d'un bouleversement si affreux.

Ainsi les Rois doivent bannir la confusion de leurs Etats en établissant des Loix salutaires, & en les faisant religieusement observer à l'exemple de Dieu, qui après avoir dissipé le Chaos dont il créa le Monde, établit des Loix, qu'il confia à Moïse en luy ordonnant d'élire douze vieillards

ou Juges pour faire observer ces mêmes Loix.

Mais on rentreroit dans un chaos aussi grand si l'ordre de la Justice se trouvoit interrompuë par la mollesse du Juge; si le Juge ne conservoit pas toujours la même ardeur pour l'amour de la justice, & la même exactitude dans les fonctions de la Magistrature; si son ame se laissoit surprendre par la prevention, quelque legere qu'elle pût estre, l'injustice regneroit impunément, les Familles seroient détruites; les pauvres opprimez, les malheureux accablez sous le poids de leur misere, & le desor-

Novembre 1708. V

*dre & l'impunité des crimes entraineroient la ruine entiere de l'Etat le plus florissant. Ainsi les Juges doivent apporter une application entiere à la connoissance des Loix, conserver une conscience pure & timorée, & une constance inébranlable : & l'on n'a pas plustost goûté les fruits d'une pareille conduite que leurs douceurs en font oublier l'amertume.*

Mr le President le Camus, adressa ensuite la parole à Messieurs les Gens du Roy, & après avoir fait connoistre, l'application avec laquelle ils

remplissoient les devoirs de leur Ministère ; il finit en exhortant tous les Juges à conserver toujours la même ardeur pour l'amour de la justice ; ce qu'ils ne pouvoient faire qu'en ayant en même temps toute l'exactitude nécessaire dans les fonctions penibles de la Magistrature.

Ce Discours fut trouvé très beau, & on reconnut aisément, par la manière dont il fut prononcé que Mr le Camus quoy que dans un âge avancé estoit toujours animé de la même ardeur pour le

V ij

bien des Sujets du Roy, & penetré luy-même des preceptes qu'il venoit de donner, & toujours prest à les mettre en execution.

Mr Bellanger second Avocat General, prit aussitôt la parole : le sujet de son Discours fut , *Qu'un Magistrat ne pouvoit estre bon Juge , si son inclination ne l'attachoit à cette profession.*

Il fit voir d'abord , que l'inclination étoit la seule chose qu'un homme bien sensé devoit consulter dans le choix de l'état qu'il vouloit embras-

fer ; il dit , qu'elle luy rendoit faciles tous les moyens de s'acquitter de son devoir , qu'elle en applanissoit toutes les difficultez , & qu'elle luy en decouroit toutes les douceurs , sans luy faire connoître les peines qui y sont attachées. L'inclination , dit il , est le plus puissant des motifs qui engagent le cœur de l'homme ; elle fait que la profession qu'elle luy ordonne de suivre , paroist toujours aimable à ses yeux ; & elle fait naître entre les personnes du même rang , une certaine émulation , qui rend toujours leurs ouvrages plus parfaits.

## 238 MERCURE

Il fit voir la justesse de cette pensée , par une comparaison tres naturelle : *L'inclination* , poursuivit-il , produit le même effet dans les Arts , que dans les Sciences ; elle excite l'ouvrier à travailler avec delicateffe ; elle luy fait admirer son propre ouvrage , & le plaisir qu'il ressent de le voir presque fini , luy donne des lumieres plus vives , pour le perfectionner davantage ; c'est en effet à l'inclination que l'on doit toutes les merveilles de l'art , qui font l'admiration du monde entier. C'est aussi l'inclination qui ani-

me le Juge dans son ministère ;  
 c'est elle qui dissipe l'obscurité des  
 affaires les plus épineuses , qui  
 éclaire le jugement ; & qui  
 fait que la décision est solide,  
 & fondée sur les principes  
 du droit & de l'équité. Le  
 Magistrat qui se plaît dans son  
 état , goûte un parfait bonheur ;  
 insensible à tout autre desir  
 qu'à celui d'accomplir son de-  
 voir , il sçait que la vertu ne  
 souffre point de rivale. L'in-  
 clination est comme une seconde  
 nature à ceux dont les lumie-  
 res ne sont pas si pénétrantes ;  
 elle les égale , & les fait surpas-



## 240 MERCURE

ser même ceux qu'un heureux naturel a doüez de tous les talens nécessaires pour la Magistrature. Le Magistrat qui se sent animé de l'amour de la justice, trouve tout facile dans l'exercice de sa profession ; un heureux penchant luy rend les fonctions les plus difficiles de sa Charge, aisées & remplies d'agrémens ; il ne regarde son devoir, que comme un amusement qui l'attache, sans le fatiguer : la faveur & les richesses tenteroient vainement de l'ébloüir, il ne veut d'autre bien que celui de la vertu ; loin de luy ces lâches ménagemens

*ménagemens , qui l'engagent à ne se trouver pas aux Jugemens des Pauvres contre des Parties puissantes ; d'un autre côté , la pitié ne fait rien sur son cœur ; son inclination le rend assidu ; ferme sans orgueil , tendre sans foiblesse , il distribuë indifferemment la Justice , sans aucune distinction des personnes ; c'est ainsi qu'il s'attire le respect & l'admiration de ceux mêmes que son devoir l'oblige de condamner. Ce n'est pas seulement dans les Tribunaux que l'amour de la justice fait éclater les vertus du parfait Magistrat ; elle les découvre encore dans la*

Novembre 1708. X

## 242 MERCURE

vie privée , dans l'intérieur de sa maison ; son abord est facile ; les grands & les petits y ont un même accès ; c'est là , que fuyant l'oisiveté , il écoute les plaintes des Parties , & découvre quelquefois dans leurs discours des lueurs de vérité , qui le conduisent à la connoissance parfaite de leurs contestations. C'est là , que convaincu par sa propre expérience , de la variété des matieres , & des difficultez qui se rencontrent dans l'étude du Droit , il s'applique , par un travail continu , à découvrir le sens & l'esprit des Loix. Ceux , au con-

traire , qui n'aiment point leur état , toujours rebutez de leur devoir , par leur inclination qui s'y oppose , ne viennent prendre place dans les Tribunaux de la Justice , que pour y jouir d'une pénible oisiveté ; on diroit même qu'ils ont honte d'entrer dans un lieu , où leur plus grande gloire est d'y avoir esté admis : incapables de faire aucune attention aux fonctions d'un employ si relevé , ils ne songent qu'à leurs plaisirs passez ou à venir , & deshonnorent ainsi la dignité de la Pourpre , dont ils sont revêtus ; la Justice gémit encore plus de leur

## 244 MERCURE

présence , que de leur absence. Enflés d'orgueil , les Parties ne trouvent aucun accès auprès d'eux : leurs maisons sont fermées à tout Plaideur ; ils ne s'y retirent que par une honteuse indolence , & pour se délasser , non de leurs travaux , mais de leur ennuy ; & parce qu'ils n'ignorent pas qu'il est impossible de tout sçavoir , ils ne veulent pas se donner la peine de rien apprendre.

Après plusieurs traits aussi vifs , contre ceux qu'une molle oisiveté rend incapables des fonctions de la Magistrature ; après avoir dépeint les dangers

auxquels ils s'exposent eux-  
 mêmes , en embrassant une  
 profession si pénible, sans avoir  
 auparavant consulté leur in-  
 clination , & examiné les dis-  
 positions de leur cœur , il leur  
 fit connoître l'obligation où  
 ils étoient de se bannir eux-  
 mêmes du Sanctuaire de la Ju-  
 stice , s'ils se sentoient trop  
 d'insensibilité ou de foiblesse  
 humaine, pour surmonter tous  
 les obstacles qui se rencon-  
 trent dans les fonctions de la  
 Magistrature , *puisque , dit-il,*  
*il est plus raisonnable de vivre*  
*dans une vie privée ; que de lan-*

## 246 MERCURE

guir dans un rang trop élevé, & dont on se sent trop de foiblesse pour en pouvoir supporter tout le poids. Ceux au contraire, ajouta-t-il, que leur inclination porte à l'amour de la Justice, & qui se sentent assez de fermeté & de courage pour entrer dans une carrière si noble, continuent toujours à en supporter les travaux avec la même ardeur, assurez que plus ils s'attacheront à leur profession, plus ils la trouveront aimable.

Ce discours fut trouvé très beau en toutes ses parties; les pensées en furent trou-

vées vives & nouvelles, & le  
 tour éloquent; de maniere,  
 qu'il est aisé de s'imaginer qu'  
 il reçût de grands applaudis-  
 semens.

Mr Charles Nicolas Taffou-  
 reau de Fontaine, Evêque d'A-  
 leth, est mort dans un âge as-  
 sez avancé, dans son Dio-  
 cese, où il a esté fort regretté:  
 il étoit de Normandie, & d'une  
 Famille considerable; il a esté  
 long-temps Grand Vicaire de  
 Sens, & il remplissoit ce poste  
 à la satisfaction de tout ce  
 grand Diocese, lorsque sur le  
 bon témoignage que Mr l'Ar-

X iiij



chevêque de Sens rendit en sa faveur , le Roy le nomma à l'Evêché d'Aléth , sur la démission de Mr de Meliand , qui est aujourd'huy retiré dans le Seminaire des Bons-Enfans.

Mr Taffoureau étoit Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne , & il avoit remply cette carrière avec tout le succès imaginable. Mr l'Evêque d'Aléth a esté assisté dans ses derniers momens , par Mr l'Evêque de Carcassonne , qui l'étoit allé voir sans sçavoir sa maladie , & qui arriva lorsqu'il rendoit les derniers sou-

pirs. L'Evêché d'Aleth est suffragant de Narbonne, & l'Evêque a séance aux Etats de Languedoc, comme les autres Evêques de la Province. Mr Meliand, par la démission de qui Mr Taffoureau eut cet Evêché, avoit succédé à Mr de Valbelle, qui fut ensuite Evêque de Saint Omer, & qui vient de mourir, & Mr de Valbelle avoit succédé à Mr de Pavillon. Ce Siege a produit de celebres Personnages, & il en est peu, dont les Evêques se soient plus distingués par leur doctrine & par

leurs vertus propres à l'Epi-  
copat. Mr Taffoureau a fait  
beaucoup de Legs aux Pauvres.

Mre N... de la Chaise du  
But , Prieur Consistorial de  
Souvigny , & Abbé de Man-  
lieu en Auvergne , est mort à  
Souvigny près de Moulins ,  
âgé de 64. ans. Il estoit frere  
du Pere de la Chaise Con-  
fesseur du Roy. Il avoit pris  
l'Ordre de Prestre depuis  
quelques années. Il avoit vécu  
depuis ce temps-là dans une  
grande retraite , & il avoit  
donné de grands exemples de  
vertu. Il avoit eu trois autres

freres dont Mr le Marquis d'Aix pere de Mr le Marquis de Souternon Lieutenant General des Armées du Roy , étoit l'aîné ; Mr le Marquis de la Chaise Senechal de Lyon , & Capitaine des Gardes de la Porte , & pere de Mr le Marquis de la Chaise qui a aujourd'huy la même Charge , & feu Mr l'Abbé d'Aix Abbé d'Ambonay en Bugey. Tous ces Mrs de même que Me de la Chaise , Superieure des Colinettes de Lyon , qui sont des Religieuses de Sainte Elisabeth de l'Ordre de Saint François ,

estoyent sortis du mariage de feu Mr le Comte de la Chaise, & de Dame N. . . de Rochefort d'une ancienne famille de Forest , & tante de Mr de Rochefort, pere de Mr l'Abbé de Rochefort , Prevost de l'Eglise d'Esnay à Lyon , & de Me l'Abbesse de la Benisson-Dieu , & ils estoient petits-fils de N. . . de la Chaise & de Dame N. . . de Cotton , sœur du Pere Cotton , Jesuite & Confesseur du Roy Henry le Grand d'heureuse memoire. N. . . de Cotton sœur de cette Dame & du Pere Cotton

épousa Mr de Grefolle Gentilhomme de Forests , & Ayeul de Mr le Doyen de Montbrisson , & de Mr de Grefolles , Chanoine d'Esney , tous deux tres-estimez dans leur profession. Feuë N. . . de Rochefort porta dans la Maison de la Chaise , la Terre du but , dont l'Abbé qui vient de mourir portoit le nom.

Charles de Lorraine , Comte de Marfan , Sire de Pons , Prince de Mortagne , Souverain de Bedeilles , & Chevalier des Ordres du Roy , est mort en cette Ville âgé de 61.

## 254 **MERCURE**

an & 7. mois. Il fit sa premiere Campagne à Gigeri à l'âge de 13 à 14. ans , & il y fit paroistre autant de valeur que de fermeté. Quelque tems après le Roy le fit Enseigne de ses Mousquetaires , où il continua à donner des preuves de sa valeur , & il accompagna depuis ce temps-là Sa Majesté dans toutes ses Campagnes. Il épousa en premieres nôces Dame Marie d'Albret , veuve de Mr d'Albret , & fille de Mr le Maréchal d'Albret dont il n'a point eu d'enfans , & en secondes nôces Dame Ca-

therine Therese de Matignon, veuve de Mr le Marquis de Seignelay dont il a laissé deux enfans, l'aîné nommé *Prince de Pons*, âgé de 12. ans, & l'autre *Chevalier de Lorraine*, âgé d'onze ans, qui sont tres-bien faits, & qui sont au College de Louïs le Grand, auxquels le Roy donna le jour même de la mort de ce Comte, une pension de 12000. livres, sçavoir 8000. livres à l'aîné & 4000. livres au cadet. Le Convoy s'est fait sans aucune pompe ainsi que le deffunt l'avoit souhaité. Le Corps a esté porté à Saint



## 256 MERCURE

Sulpice sa Paroisse, & ensuite aux Capucines où il a esté inhumé dans la Chapelle de la Maison de Lorraine. Ce Prince pendant tout le cours de sa maladie qui a duré quatre mois a fait voir autant de patience que de fermeté à soutenir ses maux, & une grande resignation. Il est mort dans des sentimens vraiment chrétiens, & après avoir reçu tous ses Sacremens ; il a esté assisté à la mort par le Pere Gaillard Jesuite, qui ne l'a point abandonné. Ce Prince estoit des plus magnifiques, & il y a peu

de Souverains en-Europe aussi superbement meublez qu'il l'étoit.

Il estoit fils d'Henry de Lorraine , Comte d'Harcourt , d'Armagnac & de Brionne , Vicomte de Marfan , Chevalier des Ordres du Roy , grand Ecuyer de France , Senechal de Bourgogne , & Gouverneur d'Anjou , qui avoit épousé au commencement de l'année 1639. Marguerite du Cambout , veuve d'Antoine de l'Age Duc de Puylaurent , & fille puinée de Charles du Cambout , Baron du Pont-Chaf-

*Novembre 1708. Y*

## 258 MERCURE

teau, Chevalier des Ordres du Roy, & Lieutenant General en basse Bretagne, & de Philippe de Bruges sa premiere femme. Les enfans qui sont sortis de ce mariage sont; Louïs de Lorraine, Comte d'Armagnac, Grand Ecuyer de France; Philippe, Chevalier de Malte, dit *le Chevalier de Lorraine*; Alphonse-Louïs Chevalier de Malthe, & Abbé de Royaumont dit *le Chevalier d'Harcourt*, General des Galeres de la Religion de Malthe; Raimond Berenger, Abbé de S. Faron de Meaux, de S. Benoist

sur Loire , & de S. Pere de Chartres ; Charles , Comte de Marfan , & Armande-Henriette de Lorraine , Abbessé de Nostre-Dame de Soissons.

Personne n'ignore la grandeur & l'ancienneté de la Maison de Lorraine , seconde en Heros ; & que la vie de feu Mr de Comte d'Harcourt n'a esté qu'un tissu de Victoires , & qu'il faudroit des Volumes entiers pour les rapporter.

Mr Pajot Contrôleur general des Postes de France , Seigneur d'Ons en Bray & de Villers , mourut le mois der-

nier dans la Terre de Villers.

Son pere avoit exercé la Charge de Controlleur general des Postes pendant plusieurs années. Il estoit Secretaire du Roy ; Sa Majesté a esté si contente de leurs services qu'Elle a accordé à Mr d'Ons en Bray fils aîné de celuy dont je vous aprens la mort, la Survivance de la même Charge dont Mr Pajot son pere, & ses ayeuls avoient esté revestus. Il laisse six garçons dont un est Colonel du Regiment de Beauvoisis, & deux filles dont l'une a épousé Mr le Gendre de

Lormoy , Intendant de Montrauban ; & l'autre , Mr le Jay , Gouverneur d'Aire qui a esté Capitaine aux Gardes.

Me la Comtesse d'Harcourt-Beuvron , épouse de Mrc Charles d'Harcourt , Comte de Beuvron , Capitaine des Gardes de feuë S. A. R. Monsieur , est aussi decedée le mois dernier. Son nom estoit Lidie de Rochefort de Theobon. Elle avoit esté fille d'honneur de la Reine , & S. A. R. Madame l'honoroit d'une estime & d'une confiance particuliere. La mort a aussi enlevé Mrc

## 226 MERCURE

Gilles Dongois, Prestre, Abbé, Licentié en Theologie de la Faculté de Paris, Doyen des Chanoines de la Sainte Chapelle du Palais, Conseiller & Commissaire deputé du Clergé de la Chambre Ecclesiastique Souveraine des Decimes, & du Bureau du Diocese. Je pourrois m'étendre beaucoup sur cette Famille, dont est Mr des Preaux frere de Mr Boileau aussi de l'Academie Françoise, mort depuis plusieurs années, & de feu Mr Boileau de Puy-Morin, Contrôleur General de l'Argen-

terie , &c. Ainsi l'on peut dire, que cette Famille est distinguée dans l'Eglise, dans la Maison du Roy, dans le Parlement, à qui elle a donné des Greffiers en Chef, & dans les belles Lettres, ayant eu de suite deux Academiciens de l'Academie Françoise. Je vous en entretiendray plus amplement la premiere fois que j'auray occasion de vous en parler, n'ayant plus de place que pour deux Articles de morts, ce qui m'oblige d'en reserver plusieurs pour le mois prochain.

Messire Louïs François Hen-



## 264 MERCURE

nequin , Chevalier Seigneur de Charmont , Fontaine , Colaverdey & autres lieux , Conseiller d'Etat & Procureur general du grand Conseil, mourut le dix-huit de ce mois en sa soixante & dixième année. Il avoit esté reçu dés l'âge de dix-sept ans Conseiller au grand Conseil ; il fut pourvû dix années après de la Charge de Procureur general qu'il a exercée pendant 30. ans avec beaucoup d'intégrité , de capacité & de zele pour le service du Roy. S. M. pour reconnoître ses services le nomma  
au

au mois de Septembre de l'année 1691. Président du Parlement de Rouën, mais il supplia sa Majesté de luy permettre de ne point quitter la place de Procureur General du Grand Conseil, dans le dessein qu'il avoit de faire passer cette Charge à son fils, ce qu'il fit quelques années ensuite; le Roy luy donna des Lettres de Procureur General honoraire, & une Charge de Conseiller d'honneur au grand Conseil. Il a passé le reste de sa vie dans des exercices de piété, se preparant à la mort par beaucoup de

*Novembre 1708. Z*

## 266 MERCURE

prieres & de bonnes œuvres. Il est mort d'une hydropisie de poitrine qui peu à peu l'a consommé, & tous les remèdes qu'il a faits pendant quatorze mois que sa maladie a duré, ont esté inutiles. Il avoit épousé en premieres nôces Mlle de Poufmothe de l'Etoile, fille de feu Mr de Poufmothe, Conseiller du Roy en ses Conseils, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, sœur de feu Mr de Montbriseüil, President des Requestes du Palais du Parlement de Paris, & Mr de Gra-

ville , second Prèsident de la Cour des Aides. Il n'en a point d'enfans. Il laisse de son second Mariage avec Melle Lhoste , fille de feu Mr Lhoste celebre Avocat , six enfans , sçavoir, Mr l'Abbé Hennequin de Charmont, Prêtre, Docteur en Theologie , de la Faculté de Paris , & Abbé de l'Abbaye de . . . . . au Diocese de Soissons ; Mr Hennequin de Charmont Conseiller d'Etat , Secrétaire du Cabinet du Roy , & des Commandemens de Monseigneur le Duc de Bourgogne , cy-devant Procureur

Zij

## 268 MERCURE

General du Grand Conseil , & Ambassadeur. à Venise ; Mr le Chevalier Hennequin , Capitaine de Vaisseau , & Chevalier de l'Ordre de Saint Louis ; & trois Filles , dont l'aînée est Religieuse au Monastere des Cordelieres de la rue de Grenelle ; la seconde épousa au mois de Mars 1706. Mre Jacques d'Aubeterre , Chevalier-Seigneur , Baron d'Aubeterre , Seigneur des Terres & Seigneuries de Vaux , Foucheres , Vougré , les Bordes , Brage-logne , Lentagé , & de la Baronnie de Julles & autres lieux ,

& Capitaine de Cavalerie ; la troisieme est Religieuse au Monastere d'Hautebrieres, de l'Ordre de Frontevault.

Je crois qu'en vous apprenant la mort du Prince Georges de Dannemark , Epoux de la Princesse Anne d'Angleterre , il ne me reste plus rien à vous dire sur cet article , & que vous sçavez tout ce qu'on peut dire de luy , qui est , qu'il a vécu , & qu'il est mort.

Voicy les noms de ceux qui ont eu des Benefices dans la derniere Promotion.

Le Roy a donné l'Evêché

Z iij

## 270 **MERCURE**

d'Aleth à Mr l'Abbé Maboul, Grand Vicaire de Poitiers. Il est frere de Mr Maboul Maître des Requestes, Magistrat d'un grand merite. Cet Abbé a exercé depuis plusieurs années, avec beaucoup de zele, son ministere, sous Mr de la Poype, Evêque de Poitiers : il prêche avec succès, & il a la reputation d'estre un des meilleurs Theologiens de ce temps. La Famille de Mr Maboul est fort ancienne dans la Robe, & elle estoit connue dès le 14<sup>e</sup> Siecle.

Mr l'Abbé de Valbelle Au-

mônier du Roy, Maître de son Oratoire, & Doyen de saint Omer, a esté nommé à cet Evêché. Ce nouveau Prelat est Abbé de Pontron, & de la Branche de Tournes, de l'illustre Maison de Valbelle: Il étoit neveu à la mode de Bretagne, de feu M<sup>re</sup> Louis-Alfonse de Valbelle Docteur de Sorbonne, & qui avoit aussi esté Maître de l'Oratoire de Sa Majesté. La Maison de Valbelle est une des plus illustres de Provence; elle y est connue depuis plusieurs siècles, & elle y a produit plusieurs

Z iiij



Branches. Celle de Montfuron, dont étoit Mr le Chevalier de Montfuron , Chef d'Escadre , & mort depuis quelques années , a produit de celebres Personnages. Mr l'Abbé de Valbelle , à present Evêque de Saint Omer , est Docteur de Sorbonne , & sa vie a toujours esté tres reglée ; il a un neveu dans les Etudes de Sorbonne , dont on espere beaucoup.

Mr l'Abbé Guyet , Doyen de Saint Etienne de Dijon , & frere de Monsieur Guyet Intendant des Finances , cy-devant Intendant de Lyon , a eu

l'Abbaye de la Bussière : ce  
 Abbé a beaucoup de vertu ; il  
 a esté employé en plusieurs  
 Missions , où il a fait de grands  
 fruits ; il est oncle de Me la  
 Comtesse de Chamillart , &  
 d'une Famille tres ancienne  
 dans le Parlement de Dijon.  
 L'Abbaye de la Bussière est à  
 six lieues de Dijon , & près de  
 Beaune ; elle est de l'Ordre de  
 Cîteaux , & dans le Diocèse  
 d'Autun : elle fut fondée en  
 1140. dans la même année  
 que l'on assembla un Concile  
 à Sens , contre le fameux Abci-  
 lard , où Saint Bernard se trou-

va, & fit condamner cet Auteur.

L'Abbaye de Manlieu a esté donnée à Mr l'Abbé Mongon, frere de Mr le Marquis de Mongon Lieutenant General des Armées du Roy : Cet Abbé est Comte de Saint Julien de Brioude, & Abbé d'Issoire : il est beaufrere de feuë Me la Comtesse de Mongon, fille de Mr le Marquis d'Heudicourt, & fils de feu Mr le Comte de Mongon, d'une des meilleures Maisons d'Auvergne; elle y étoit déjà connue sous le Regne de Loüis

VII. dit, *le Jeune*; & un Seigneur de Montgon fut employé dans la Negotiation que l'on fit pour reconcilier ce Prince avec Thibaud, Comte de Champagne; elle est alliée aux Maisons d'Esteing & de Canillac, & prouve plus de 600. ans de bonne Noblesse: elle a formé autrefois plusieurs Branches, toutes fécondes en grands Hommes. L'Abbaye de Manlieu étoit vacante par la mort de Mr l'Abbé du But, frere du Pere de la Chaise; elle est de l'Ordre de Saint Benoist, & dans

## 276 **MERCURE**

la Diocèse de Clermont. C'est un des plus anciens Etabliffemens Ecclesiastiques du Royaume ; & on y a veu dans tous les siècles des Personna- ges d'une vertu éminente , & d'une grande érudition. Mr l'Abbé de Mongon soutien- dra dignement la reputation de ses Predecesseurs ; il a beau- coup de vertu , & un grand sçavoir.

Le Roy a donné l'Abbaye du Guet de Launay , à Mr l'Abbé de Fontaine , premier Aumônier de la petite Ecu- ric. Il est d'une ancienne Fa-

mille originaire de Normandie ; il a beaucoup de mérite, & il s'est fort attaché à l'étude des Langues Orientales ; il est Abbé de Nisors , ou *Beniffon-Dieu* ; L'Abbaye du Guet de Launay est dans le Diocèse du Mans , & de l'Ordre de Saint Benoît , & est près la Ferté Bernard , & une des plus anciennes de l'Ordre de Saint Benoît.

Celle d'Epaignes , de Filles , Diocèse d'Amiens , a été donnée à Me Dutron , Religieuse de Fontaine-Guerard ; la Famille de Mrs Dutron , est de

Rouën; elle a donné des Présidens au Parlement de cette Ville. L'Abbaye d'Epaignes, ou d'*Espagne*, est de l'Ordre de Saint Benoist; de la Congregation de Citeaux, & dans Abbeville; elle a produit des Religieuses d'une grande vertu, & d'une grande reputation de doctrine dans ledix septième Siecle; surtout Flodoarde, qui a écrit sur la vie interieure. Me Dutron est dans une estime generale, & elle a la reputation d'avoir beaucoup d'érudition.

L'Abbaye Reguliere de

Montlheron à Dom Meller , dont l'ancien nom de famille est , *Miller* ; il est de l'Ordre de Premontré , d'une grande regularité , & d'une solide doctrine : il a exercé les principales Charges de son Ordre , & il possède entierement la confiance de son General. Montlheron , qu'on nomme à present *Macharoux* , est de l'Ordre de Premontré , & dans le Diocese de Roüen.

Dom Langlée de Champignelle , a eu celle de Voladoux : il est parent de feu Mr de Langlée , & de Mela Com-



tesse de Guiscard : il est bon Geometre , & il sçait parfaitement l'Algebre specieuse , qui est la partie des Mathematiques la plus difficile. L'Abbaye de Vauladoux est de l'Ordre de Citeaux ; de la filiation de Clairvaux , & du Diocese de Langres.

Le Roy a aussi accordé deux Pensions sur l'Evêché de saint Omer , l'une de 1500 l. à Mr Houlier l'Aumonier de la Compagnie des Mousquetaires gris , & l'autre à Mr. . Sr de Prépetit Aumosnier de la Compagnie des Mousquetaires noirs

Mr Houlier sert depuis plusieurs années. Il a toujours rempli les fonctions de son Ministère avec beaucoup d'édification, & sa Majesté l'a même loué en divers occasions sur l'attention qu'il apportoit à remplir ses devoirs. Son Confrere qui a eu aussi une Pension, est un Ecclesiastique de grand merite. Il a un goût particulier pour les beaux Arts.

Le Roy a donné le Prieuré de Sausseusse à Mr l'Abbé Bonne-Dame à present Grand Vicaire de Roüen, & qui l'a été auparavant de Noyon sous Mr

*Novembre 1708. A a*

d'Aubigné qu'il a suivi à Roüen où il donne de grands exemples de vertu. Cet Abbé a beaucoup de talent pour la Predication; il en a donné de frequentes preuves à Noyon, & dans les Conferences Ecclesiastiques. La confiance que Mr l'Archevêque de Roüen a en luy fait seul son Eloge.

Le Pere Molinier Prestre de l'Oratoire, qui a composé l'Oraison Funebre de Mr le Cardinal le Camus, il la devoit prononcer dans l'Eglise Cathedrale de Grenoble en presence du Parlement; mais comme ce

Cardinal a mis une clause dans son Testament, par laquelle il défend absolument qu'on luy fasse aucune Oraison Funebre, ses heritiers pour executer ses modestes & pieuses intentions ont empêché qu'elle fut prononcée publiquement, & le Pere Molinier l'a seulement recitée dans tous les Convens de filles de Grenoble à portes fermées. Cette piece est une des plus belles qu'on ait veüe en ce genre depuis plusieurs années; les portraits y sont finis, les figures parfaitement belles, & le corps du discours

Aa ij

## 284 MERCURE

n'est qu'une expression continue de l'Ecriture Sainte, dont les passages traduits & paraphrasez & liez continuellement les uns aux autres font un ouvrage achevé. L'Auteur fait voir d'abord ce grand Cardinal dans ses premières années & lors qu'il n'estoit qu'Abbé le Camus, & en avouant que sa vie étoit alors bien différente de celle qu'il a menée dans l'Episcopat, il le justifie sur beaucoup de choses qu'on luy a faussement imputées; il fait connoître les soins qu'il se donna pour examiner sa voca-

tion lors qu'il fut appelé à l'Épiscopat, la peine qu'il prit d'aller consulter un fameux Evêque de ce temps là dans le fond du Languedoc ; sa sollicitude continuelle pour son Troupeau , ses visites assiduës , & l'ordre qu'il y observoit , la distribution de sa journée , le soin qu'il prenoit de former des Ecclesiastiques , & les dépenses qu'il faisoit pour les élever. Les endroits où cet Orateur parle du dessein que ce grand Cardinal eut de reformer la celebre Abbaye de Montfleuri , qui est dans son Diocèse ,

& l'approbation qu'eut à Rome sa morale qu'on y vouloit faire censurer, sont des mieux touchés ; enfin l'Apologie de sa conduite sur ce qu'il amassoit beaucoup d'argent pour executer de grands & pieux desseins, est fort estimée, ainsi que celuy qui regarde le talent singulier que ce Prelat avoit de dire de bons mots. Je ne dois pas oublier le Portrait que le Pere Molinier fait à l'entrée de son Discours du Clergé de Grenoble lors que le Roy mit à sa teste l'Abbé le Camus. Ce Portrait

est des mieux touché.

Mr Charrier Lieutenant Particulier du Siège Presidial de Lyon, & President à la Cour des Monnoyes de la même Ville, fit l'ouverture des Audiances le Lundy douzième de ce mois, par un beau Discours qu'il prononça, & qui reçut de grands applaudissemens. Il parla des droits des Cours supérieures avec beaucoup de dignité, & en homme qui estoit bien pénétré de ceux de la jurisdiction dont il est membre; & il s'éleva fort contre les atteintes que de petites Jurisdic-



## 288 MERCURE

tions cherchoient à leur donner. Ce Discours prononcé avec beaucoup de grace & d'un ton plein de constance; reçut beaucoup d'éloges, & quelque long qu'il fut, tout le monde parut fâché de le voir sitôt finir. Mr Charrier le termina par un éloge de Mr le Maréchal de Villeroy, & de feu M. de la Mareschale dont il dit des choses fort avantageuses.

Vous me demandez une Cantade, dont les Vers sont de Mr Danchet, & la Musique de Mr de Lallouette, Je me suis

Je suis informé à quelle occasion  
cette Cantade avoit esté faite,  
& j'ay sçu que la Tragedie de  
Polieucte ayant esté represen-  
tée par les Pensionnaires de  
l'Abbaye de Chelles, suivant  
un usage établi en plusieurs  
Convents de représenter des  
Pièces Saintes, parce que cet  
amusement aide beaucoup à  
former les jeunes Demoiselles.  
Ce fut à la fin de cette Trage-  
die que cette Cantade fut chan-  
tée par d'excellentes voix.  
Comme elle est à la gloire de  
M<sup>e</sup> l'Abbesse de Chelles, & de  
Mr le Maréchal de Villars son  
*Novembre 1708. Bb*

## 290 MERCURE

frere, on ne l'avoit point aver-  
tie que cette Cantade devoit  
estre chantée, ce qui surprit  
agreablement toute l'Assem-  
blée, & luy fit beaucoup de  
plaisir. Cette galanterie avoit  
esté imaginée par le frere d'une  
des Actrices. Voici la Cantade  
que vous souhaitez.

*Fuyez, coupables Jeux, enfans de la  
moléſſe,*

*Vains Spectacles, qui dans les  
cœurs*

*Nourrissez de folles ardeurs,*

*Tout inspire icy la sagesse.*

*Celle qui dans ces lieux*

*S'occupe à former pour les Cieux*

*Une Troupe jeune & timide  
Par d'utiles amusemens  
Luy trace les leçons d'une vertu solide  
Et des plus nobles sentimens.*

*Quel bonheur de vivre  
Sous ces sages loix !*

*Quel bonheur de suivre  
Son aimable voix.*

*L'amour qu'elle inspire*

*Fait que son empire*

*Plait à tous les cœurs ;*

*Le devoir austere*

*N'a que des douceurs ,*

*La vertu pour plaire*

*Se pare de fleurs.*

*Quel bonheur de vivre , &c.*

**S**

*C'est le destin du sang dont elle a pris  
naissance ,*

*En faisant obéir de pouvoir être aimé ;*

*Tel est ce guerrier renommé*

Bb ij

## 292 MERCURE

*Dont le bras triomphant soutien nô-  
tre puissance.*

*Eclatante Trompette*

*Répondez à nos voix*

*Qu'ici tout repete*

*Ses brillants exploits*

*Sa valeur étonne*

*Les plus fiers Guerriers,*

*Toujours il moissonne*

*De nouveaux lauriers.*

*Eclatante Trompette, &c.*

*Le Dieu de la Thrace*

*Témoin de ses coups*

*De sa noble audace*

*Pent estre jaloux.*

*Eclatante Trompette, &c.*

Le Roy ayant remarqué que depuis le peu de temps que Mr Desmaretz a pris le maniement des Finances, il a pénétré dans

tout ce qu'elles ont de plus difficile & de plus obscur, & qu'il avoit lieu d'esperer que ses lumieres & sa penetration luy feroient trouver les fonds necessaires pour finir glorieusement la guerre, sans que ceux qui contribueroient à ces fonds, fussent lezez en aucune maniere, puisqu'au contraire, la suite fait voir que la pluspart retirerent de grands avantages de leurs avances, Sa Majesté prenant sur Elle-même, presque dans toutes les affaires qui se font, & estant satisfaite de Mr Desmaretz, dont les lumieres

B b iij

## 294 MERCURE

& la pénétration luy ont esté d'un grand secours depuis qu'il est Contrôleur General ; & voyant qu'Elle en pouvoit encore tirer de grands avantages dans la suite , a crû qu'il ne luy seroit pas moins utile dans son Conseil le plus secret , que dans ses Finances. C'est pourquoy Elle vient de luy donner une place dans ce Conseil , en le nommant Ministre d'Etat. Je ne vous dis rien de l'applaudissement que ce choix a reçu ; il n'est ignoré de personne.

Jepasse a un Article qui doit vous paroître curieux. Il

est constant que le Pape étant Chef de l'Eglise, & le Pere commun de tous les Catholiques qui se trouvent oppressez, il est de son devoir de leurs donner tous les secours qui dépendent de luy, & sur tout lorsque la Religion s'y trouve intéressée. Ainsi Sa Sainteté a dû, comme elle a fait, entrer dans le dessein projeté pour faire passer le Roy d'Angleterre en Ecosse. Chacun doit agir en faveur de sa Religion; & quoique les Anglois ne professent pas la véritable, les Princes Catholiques n'entreprennent point

Bb iii j



## 296 **MERCURE**

de leur faire la guerre , pour cette raison. Ils peuvent faire tout ce qui leur plaît en faveur de leur Religion , sans qu'on leur en doive faire un crime , & le Pape peut faire la même chose à l'égard de la Religion Catholique , qu'il est obligé de protéger ; & lorsqu'il est entré dans les intérêts du Roy d'Angleterre , la Religion seule l'y a fait entrer ; & tous les Souverains du Monde , ne se doivent point plaindre les uns des autres , lorsque les seuls motifs de leur Religion les font agir. Cependant l'Angleterre

a trouvé mauvais que le Pape ait fait son devoir , en s'intéressant pour son Monarque ; je dis son Monarque , puisqu'il n'est pas moins Roy d'Angleterre , que s'il y regnoit. Cette Nation , ou plutôt la Princesse par laquelle elle se laisse gouverner , ne cherchant qu'à perpétuer la guerre en Europe , pour les raisons dont j'ay souvent donné des détails , a exigé de l'Empereur , pour récompense des secours qu'elle luy donnoit en divers endroits, de déclarer la guerre au Pape. S. M. I. qui s'y trouvoit na-

turellement portée, ayant résolu de rendre toute l'Italie esclave, n'a osé faire connoître au Public, qu'Elle ne commençoit cette guerre, que pour satisfaire au ressentiment de l'Angleterre, rien ne devant être plus indigne d'un Prince qui fait profession d'être Catholique, que d'attaquer le Successeur de Saint Pierre, & le Chef de l'Eglise, en faveur des Ennemis de la Religion, & parce qu'il est entré dans les intérêts d'un Roy Catholique, S. M. I. voulant donc cacher les véritables motifs qui l'en-

gageoient à entrer en action dans les Etats de Sa Sainteté, luy a fait, afin d'avoir lieu d'entrer en guerre, des demandes injustes, & que Sa Sainteté ne pouvoit, & ne devoit pas accorder, n'étant pas en sa disposition de renoncer à des Droits qui appartiennent au Saint Siege; & la renonciation, quand même Elle l'auroit faite, ne pouvant estre valable. Voilà ce que l'on a découvert en Angleterre, & ce que le Ministre de l'Empereur n'a pû s'empêcher de découvrir aux Catholiques; qui

## 300 MERCURE

l'accabloient de plaintes touchant la guerre déclarée au Pape par S. M. I. mais il leur a dit seulement, que l'Empereur avoit de si grandes obligations à l'Angleterre, qu'il n'avoit pû s'empêcher d'épouser son ressentiment, & de faire agir ses Troupes contre le Pape; mais sans leur déclarer que S. M. I. étoit ravie d'entreprendre une guerre qu'Elle avoit secrettement résoluë, afin de s'assujettir toute l'Italie, & qu'Elle étoit au comble de sa joye, de ce que les choses avoient tourné de ma-

niere que l'Angleterre se trou-  
voit engagée de luy fournir  
les fonds pour l'execution d'un  
dessein que le Conseil Impe-  
rial s'étoit proposé depuis  
long-temps. On peut connoi-  
tre par là , que tous les pre-  
textes dont l'Empereur se sert  
pour attaquer le Pape , sont  
faux & inventez , pour em-  
pêcher qu'on ne connoisse que  
son ambition , & les promes-  
ses qu'il a faites à l'Angleterre,  
l'ont fait commencer à agir.  
Il y a des Lettres qui portent  
que c'est par un ordre exprés  
de la Reine Anne , que les

Troupes Imperiales sont entrées dans Comacchio.

Voicy un fait assez singulier , & qui regarde la même affaire. La Reine Anne craignant que le Grand Duc , les autres Souverains d'Italie , & les Republiques n'entraissent dans une Ligue avec le Pape , pour sauver l'Italie , leur a écrit d'une maniere si haute & si forte , qu'on est persuadé en Angleterre , que ces Puissances n'oseront entrer dans aucune Ligue , de crainte que les Anglois ne s'en ressentent : mais s'ils connoissent

leurs véritables intérêts , & s'ils suivent les conseils d'une saine politique , ils doivent s'unir le plutôt qu'il leur sera possible puisque le dessein de l'Empereur étant de se rendre maître de toute l'Italie , il luy sera aisé de les attaquer & de les vaincre les uns après les autres , s'ils ne sont pas liguez ; c'est leur affaire ; ils doivent songer que ce n'est quelquefois point avoir de politique , que d'en avoir trop , & qu'il ne sera plus temps de chercher à s'unir , lorsqu'ils commenceront à ouvrir les yeux sur tous



leurs malheurs, & qu'il ne sera plus temps d'avoir recours au remede qu'ils auront negligé; & ils trouveront que pour avoir eu trop d'égard pour l'Empereur ils n'en auront point eu pour eux-mêmes.

On voit tous les jours bien des choses dont la fin ne répond pas au commencement. La Maison d'Autriche a commencé à briller par des Actes éclatans de Religion, & il semble que des Actes tous contraires la doivent faire finir; car quoy qu'elle ait nouvellement acquis quelques Etats, com-

me ce n'est que par une epece de revolution, & que l'on perd souvent ces sortes de Conquestes presque en aussi peu de temps qu'on les a faites, l'Empereur ne se trouvera pas fort puissant si cela arrive, puis qu'il n'est presentement en possession que d'une petite partie de ses Etats hereditaires, & que si les Puissances de l'Empire cessent de se mêler d'une affaire qui ne les regarde pas, sçavoir de la succession de la Couronne d'Espagne, sa Puissance se trouvera fort bornée, ce qui pourra ar-

*Novembre 1708 Cc*

river , s'il continuë de faire la guerre aux successeurs de saint Pierre , en faveur des plus mortels Ennemis de la Religion.

Après vous avoir parlé d'un fait si extraordinaire , je passe à deux autres qui ne le sont pas moins , chacun en leur espee.

Madame la Gouvernante de Chasteau-Dun , âgée de 48. à 50. ans , étant devenue excessivement enflée , on ne douta point que cette enflure ne fust causée par l'hydropisie , de sorte qu'on resolut de luy faire une incision au costé ; mais on fut bien surpris , lors qu'au lieu des eaux qu'on s'attendoit de voir sortir , l'on remarqua qu'elle étoit enceinte ; & en effet , elle mit au monde sept

enfans, ſçavoir quatre garçons & trois filles, & dont chacune des filles étoit adherante à un mâle, de la même maniere que le Coïtus, avec une eſpece de Cordon de ſaint François qui leur lioit le corps. Le garçon qui reſtoit étoit aſſis, & tenoit à la main une maniere de petit baſton, & il avoit ſur la teſte une eſpece de bonnet en forme de Mître. Les Medecins ne ſçavent que dire d'un fait ſi extraordinaire, ſinon que cette Dame doit avoir conçu pendant le ſigne des Jumeaux, où les femmes ſont plus ſujettes à concevoir de ces ſortes de Monſtruofitez.

On voit dans la même Ville de Chateau-Dun, le nommé

Cc ij

## 308 MERCEURE

Vincent Périer, natif de Champagne, & né en 1598. Son âge n'est pas ce qui paroît en luy de plus extraordinaire, mais on trouve surprenant, que les dents luy repoussent comme elles feroient à un jeune Enfant. Il a une pension du Roy, & il fait encore le voyage à pied, de Chasteau-Dun à Versailles en deux jours, quoy qu'il y ait au moins vingt-six lieues. Il boit & mange comme feroit un homme de 40. ans & il travaille de même.

Dans les Journaux que je vous ay envoyez dans deux de mes Lettres, de ce qui s'est passé pendant le Siege de Lille, & particulièrement des actions des braves qui s'y sont distinguez,

je ne vous ay point parlé de Mr le Chevalier du Dognon, Capitaine dans le Regiment de Touraine. Ce Chevalier qui commandoit au Tenaillon de la droite, l'a deffendu pendant trente-sept jours, & il y a soutenu quatre assaux, avec toute la valeur & toute la fermeté possible. Mr le Maréchal de Boufflers ne pouvant trop admirer son zèle pour le Service, & son intrepidité, il luy envoya après le deuxième assaut, un Brevet de Lieutenant Colonel, avec les plus beaux éloges que l'on puisse donner à un Officier qui s'est extrêmement distingué. Les Ennemis, après le quatrième assaut soutenu par ce Chevalier, se logerent sur la

breche de ce Tenaillon , tant de fois deffendu si vigoureusement ; mais ce Chevalier y fit faire aussitôt des coupures, pour les empêcher de s'étendre ; & il y auroit fait une plus longue résistance , si Mr le Maréchal de Boufflers , content de ses services , ne l'eût fait venir auprès de luy , où il ne fut pas moins exposé, puisque ce Maréchal n'avoit point d'autre appartement que les remparts & les breches , où on luy servoit souvent à dîner. Mr du Dognon s'étant attiré l'admiration des Bourgeois & des Ennemis même, pendant tout le temps qu'il a servi, tant dans le Tenaillon, qu'auprès de la personne de Mr le Maréchal de Boufflers, les Alliez , dans

le temps de la Capitulation, demanderent ce qu'étoit devenu l'Officier qui commandoit dans le Tenaillon de la droite, & ils furent surpris d'apprendre qu'il se portoit bien, après avoir essuyé autant de feu & de périls qu'il avoit fait; & ils dirent hautement, qu'ils n'avoient jamais vû d'Officier plus brave, & qui eût fait voir plus d'experience dans le métier de la guerre.

L'Article de Lille de ma dernière Lettre, finit par la prise de cette Place; & je dois ajoûter à cet Article, qu'il y avoit trois brèches, derriere l'une desquelles on n'avoit pû faire aucun retranchement, parce que la Riviere bat au dedans de la Ville, au pied du rempart; de



## 312 MERCURE

maniere que Mr le Maréchal de Boufflers ayant beaucoup à craindre de ce côté-là , & les Ennemis ayant resolu de donner trois assauts en même temps aux trois brèches , il avoit crû devoir capituler , tant par cette raison , que parce qu'il en avoit beaucoup d'autres , dont je vous ay fait un détail le mois passé.

Ce Maréchal s'étoit tellement fait aimer des Bourgeois , que dans le temps qu'il faisoit voiturer dans la Citadelle toutes les choses necessaires pour sa deffense , plusieurs Particuliers luy offrirent tout ce qui étoit en leur pouvoir , & même leur bourse ; mais il ne prit que peu d'argent. Quant au reste , il fit entrer dans la Citadelle ,  
avec

avec abondance, toutes les choses dont il pouvoit avoir besoin pendant un long Siége ; & il est aisé de croire que rien ne luy manque, & que rien ne luy manquera, puisqu'après son entrée dans la Citadelle, les vivres ont encore esté pendant quelque temps à un prix raisonnable dans la Ville ; ce qui fait voir que ce Maréchal en auroit pû encore tirer davantage de la Ville, s'il en avoit eu besoin.

La consternation a esté au delà de tout ce que l'on peut s'imaginer parmi les Habitans, après la prise de la Ville, & les Troupes alliées ayant commis d'abord toutes sortes d'exces, ces Habitans n'ont pû se contraindre, & il n'est pas vray

Dd

que les Magistrats ayent assisté en Robes de ceremonie, au *Te Deum* que les Alliez firent chanter après la réduction de la Place, ainsi que tous leurs imprimez publics ont publié : au contraire, ils refuserent de s'y trouver ; de sorte qu'on fut obligé de le faire chanter par l'Aumônier du Prince Eugene, assisté de quelques autres Aumôniers de l'Armée.

Les Alliez ne se trouverent en état d'ouvrir la tranchée devant la Citadelle, que le 19, du mois passé, & ils resolurent en même temps de ne pousser leurs attaques que par la sappe, parce qu'ils manquoient de poudre. Cette resolution fut tenue secrette, & pour faire croire

que la poudre ne leur manquoit pas , ils firent travailler à plusieurs batteries de canon & de Mortiers , & en même temps tous les Imprimez publics dirent , pour tromper tous les sujets des Alliez qu'ils battoient la place avec un grand nombre de batteries , & que pendant que ces batteries ne cesseroient point de tirer , celles des Assiegez demeuroident dans le silence. Cependant c'étoit tout le contraire , puis que les Assiegez n'ont pas cessé de tirer de leurs batteries , & que le 24. de ce mois , celles des Assiegeans n'avoient pas encore commencé à tirer. Voicy en peu de paroles ce qui s'est passé de

Ddij

## 316. MERCURE

plus cōsidetable depuis l'ouverture de la tranchée devant la Citadelle; & comme il n'est pas aisé d'en sçavoir la verité, à cause de la difficulté d'en recevoir des nouvelles, je crois devoir remettre à en parler plus amplement, lors que l'affaire sera entierement finie.

Je crois avant que d'entrer plus avant dans ce qui regarde le Siege de la Citadelle, devoir vous faire connoître la situation où étoient toutes nos Troupes, même, avant la prise de Lille; & comme elle est encore à peu près la même aujourd'huy, vous connoîtrez combien cette situation doit embarasser les Ennemis, tant pour les empêcher de recevoir

toutes les choses dont ils ont besoin , que pour se retirer lors qu'une necessité absolue les y engagera.

*État de l'Infanterie , tant à l'Armée de Monseigneur le Duc de Bourgogne , que dans les Camps separez.*

|                     |                |
|---------------------|----------------|
| Picardie ,          | 2. Bataillons. |
| Maintongis ,        | 2.             |
| Bourbonnois ,       | 2.             |
| Mortemar ,          | 2.             |
| Gardes Françoises , | 6.             |
| Gardes Suisses ,    | 3.             |
| Lée ,               | 1.             |
| O'Brien ,           | 1.             |

Dd iij

# 318 MERCURE

|                     |   |
|---------------------|---|
| Dorington ,         | 2 |
| Oudouanel ,         | 1 |
| Galmois ,           | 1 |
| Gardes de Cologne , | 2 |
| Royal Artillerie ,  | 2 |
| Bombardiers ,       | 1 |

21.

## A P O T E.

*Au Camp de Mr le Chevalier  
de Croissy.*

|                 |   |
|-----------------|---|
| Le Roy ,        | 3 |
| Gondrin ,       | 2 |
| Royal Italien , | 1 |
| Louvignies ,    | 1 |
| Alsace ,        | 4 |

11.

## A E S C A N A F E.

*Au Camp de Mr de la Chasse.*  
Piémont , 2

Lorraine ,

3.

## A B E R K E M.

Champagne ,

3

### VIS-A-VIS D'OU DEN ARDE.

*Au Camp de Mr de Hauteport.*

La Reine, 3

Enguien, 1

Beaufermé, 2

Dauphin, 1

Brandely, 3

May, 3

Surbeck, 3

Charost, 2

Auxerrois, 2

Poitou, 1

Saint Valier, 2



# 320 MERCURE

|                   |   |
|-------------------|---|
| Mouroux,          | 1 |
| Royal Rouffillon, | 1 |
| Noailles,         | 1 |
| Bourbon,          | 2 |
| Luxembourg,       | 2 |
| La Marque,        | 1 |
| Spaar,            | 1 |
| Bassigny,         | 1 |

33.

De ces trente-trois Batail-  
lons, on en a détaché treize,  
pour s'approcher de Gand, afin  
de joindre Mr de Vendôme, en  
cas qu'il en eût encore besoin.

*au Camp de Mr de la Mothe.*

|            |   |
|------------|---|
| Navarre,   | 3 |
| Royal,     | 3 |
| Isenghién, | 1 |

|                   |   |
|-------------------|---|
| Deslandes ,       | 1 |
| Lannois ,         | 1 |
| Nivernois ,       | 2 |
| Greder, Alleman , | 2 |
| Bearn ,           | 2 |
| Boulonnois ,      | 2 |
| Perche ,          | 1 |
| Santerre ,        | 2 |
| Royal la Marine , | 1 |
| Aginois ,         | 2 |
| Gassion ,         | 1 |
| Provence ,        | 2 |
| Guyenne ,         | 2 |
| Condé ,           | 2 |
| Vendôme ,         | 1 |
| Beaufse ,         | 2 |
| Laferre ,         | 2 |
| Bournonville ,    | 1 |
| Doigny ,          | 1 |
| Amalle ,          | 1 |
| Laern ,           | 1 |

# 322 MERCURE

|              |   |
|--------------|---|
| Obergeits ,  | I |
| Rupelmonde , | I |
| Couriere ,   | I |
| Chambourg ,  | I |
| Grimaldy ,   | I |
| Pontoka ,    | I |
| Onland ,     | I |

47

## DANS G.A.N.D.

|                   |   |
|-------------------|---|
| Villars ,         | 2 |
| Greder , Suisse , | 2 |
| Phiffer ,         | 2 |
| Solre ,           | I |
| Chartres ,        | I |
| Boufflers ,       | I |
| Saint Second ,    | I |
| Silly ,           | I |
| Nassau ,          | I |
| Ringraff ,        | I |

**A B R U G E S.**

Vemmel, I  
Et 5. des Troupes que Mr de  
la Mothe avoit au commence-  
ment de la Campagne.

*Dans les Places.*

**A S A I N T A M A N T.**

Nice, I  
*Derriere le Canal de Doüyay.*

Barville, I

**A D O U A Y.**

Rochebon, I

Saint Evremont, I

**A A R R A S.**

Seneterre, I

**A B E T H U N E.**

La Chachaux, I

*Tótal, 149. Bataillons.*

*Dispositions de la Cavale-  
rie de Monseigneur le  
Duc de Bourgogne.*

**BRIGADES.**

*Au Camp de Saulsoy.*

|                                  |    |
|----------------------------------|----|
| <i>Mommair</i> , Maison du Roy,  | 13 |
| Escadrons.                       | 13 |
| <i>Beauveau</i> , Gendarmerie,   | 5  |
|                                  | 5. |
| <i>Krukemberg</i> , Cravates,    | 1  |
| Dauphin Etranger,                | 1  |
| Royal Alleman,                   | 3  |
|                                  | 5. |
| <i>Mortany</i> , Royal Etranger, | 3  |
| <i>Aubusson</i> ,                | 2  |
| <i>Mimure</i> , Mestre de Camp,  | 3  |
|                                  | La |

# GALANT 325

|                      |   |
|----------------------|---|
| La Reine ,           | 3 |
| Quad , Commissaire , | 3 |
| Chartres ,           | 3 |
| Cherisy ,            | 2 |

8.

|                         |   |
|-------------------------|---|
| Rosen , Pe, de Lambec , | 3 |
| Rosen ,                 | 2 |
| Biron ,                 | 2 |

7

|                  |   |
|------------------|---|
| Duras , Le Roy , | 3 |
| Villeroy ,       | 2 |
| Duras ,          | 2 |

7

|                 |   |
|-----------------|---|
| Nil , Dauphin , | 3 |
| Courcillon ,    | 2 |

5

|                 |   |
|-----------------|---|
| Livry , Livry , | 2 |
| Orleans ,       | 3 |

5

|                       |   |
|-----------------------|---|
| De Lille , De Lille , | 2 |
| Hudicourt ,           | 2 |

Novembre 1708. Ec

# 326 MERCURE

Toulouse,  
Colonelle Generale,

10

*Reserve de S. Maurice.*

Doplestin, Gardes de Cologne, 1

Doplestin, 2

Arco, 2

Bellefond, 2

Choiseuil, 2

*Quatre-vingt-cinq.* 4

A M E L D E R T.

*Mr d'Hautesfort.*

Capy, Capy, 2

De Nonancour, 2

Biffy , 2

6

*Chamfleur*, Beaujeu, 2

Carolles, 2

Paon, 2

6.

Uzès, Royal Piémont 3

Tarente, 2

Uzès, 2

7

*Neugent*, Marillac, 2

Caïeux, 2

Neugent, 2

6

*Kocke*, Saint Gal, 2

Bracq, 2

4

*Acosta*, Roïal Rouffillon, 3

Acosta, 2

5.

*Sea*, Matignon, 2

Ee ij



# 328 MERCURE

Flandre ,

2

4

## A B E C H E M.

*Mr de Souternon.*

*Beringhen* , Beringhen ,

3

D'Alsan ,

2

*Cardenas* , Condé ,

3

Brabant ,

2

5

## A E S C A N F E.

*Mr de la Chastre.*

Carabiniers ,

10

10

*Lacatoire* , Lacatoire ,

2

Roy ,

2

4

# GALANTY 329

Soucarriere, 2

Caëtano, 2

4

## A P O T T E.

*Mr le Chevalier de Croissy.*

*S. Pouanges, S. Pouanges, 2*

*Benauville, 2*

*Noailles, 2*

6

*Soixante-douze Escadrons.*

*Aux Ordres de Mr  
de la Mothe.*

*Cano, Vaudré, 2*

*Dotane, 2*

*Cano, 2*

6

*Ec iij*

## 230 MERCURE

Fresin, Egmont,

La Tour,

Fresin,

3

2

2

7

## A LILLE.

Bourgogne,

Saint Aignan,

La Breteche,

Marteville,

Fontaine,

Forfac,

1

1

2

2

2

2

10

## A DOUAY.

Desmarets,

Melun,

La Motte,

Tourotte,

2

2

2

2

# **GALANT 331**

**Tarnau,**

**10**

## **A A R A S.**

**Barentin,**

**2**

**Ligondez,**

**2**

**4**

## **A B E T H U N E,**

**Du Maine,**

**3**

**Deiuvilliers,**

**2**

**5**

## **A G A N D.**

**Druot,**

**2**

**Danfy,**

**2**

**Harcourt,**

**2**

**6**

## 332 MERCURE

Depuis que cette disposition a esté faite, les Ennemis se trouvent encore plus resserrez, à cause de la prise de Lessingue, & de la Ligne que l'on a fortifiée depuis ce Poste jusqu'à Plassendal.

Je reviens à ce qui regarde le Siege de la Citadelle de Lille dont je vous rapporteray peu de chose, tant parce que la verité de ce qui s'y est passé depuis l'ouverture de la tranchée est difficile à démêler, que parce qu'il sort bien moins de monde de cette Citadelle, qu'il n'en sortoit de la ville lors qu'elle étoit assiegée, & que les Ennemis affectent de déguiser la verité, & de faire publier dans les Imprimez publics, des cho-

ses qui y sont entièrement contraires, & dont la vérité ne pourra estre connue qu'à la fin de ce Siege.

Le 29. la tranchée ayant esté ouverte à 3. heures après midi devant la Citadelle, du costé de la Ville, les Assiegez firent un grand feu d'artillerie.

Le même jour ils commencerent à travailler à une paralelle pour se couvrir du grand feu que l'on faisoit sur eux. Ils pousserent ce jour là par la sappe, leur tranchée à 40. pas de l'angle saillant du premier chemin couvert. On doit remarquer qu'il y a deux chemins couverts à la Citadelle, & qu'il n'y en a qu'un à la Ville.

Ce travail étoit conduit par

## 334 MERCURE

Mr Muller , Ingenieur , qui fut tué le deux de ce mois. Mr de Keyser Capitaine dans le Regiment de Rechteren , eut le même jour une jambe emportée d'un coup de canon , dont il mourut peu de temps après.

Le Prince Eugene ayant jugé par le grand feu que l'on faisoit de la Citadelle , & par les pertes considerables qu'il avoit faites en cinq jours , que les vingt Bataillons qu'il avoit reservez pour faire le Siege de la Citadelle , ne luy suffiroient pas , en fit demander neuf à Mylord Marlborough , qui luy envoya.

Depuis le 2. jusqu'au 9. les Ennemis continuerent à avancer leurs travaux par la sappe ,

& à travailler à deux grandes batteries de canon & à une de mortiers ; mais la suite a fait voir qu'ils vouloient seulement faire croire qu'ils avoient dequoy les mettre en usage. Cependant , selon toutes les apparences , la poudre leur manquoit , puisque suivant ce que l'on verra dans la suite , ces Batteries n'avoient pas encore commencé à tirer le 24. quoy qu'ils fussent accablez par une grande quantité de pierres qui leur estoient jettées par les mortiers des Assiegez, qui paroissent estre en estat de faire un longue deffen'e , & qui envoyoit tous les jours reconnoistre les travaux des Assiegeans. Mr de Surville qui se donnoit de grands mouvemens ,



& qui cherchoit toujours de nouvelles occasions de se signaler, étant allé visiter les dehors, à la deffense desquels il se preparoit, y reçut un coup de mousquet au travers du corps, que l'on crut d'abord mortel. Vous sçavez qu'il fut transporté à Douay, d'où l'on apprit quelque temps après, que sa blessure n'estoit pas mortelle.

Le 9. les ennemis se logerent sur deux angles saillans du premier chemin couvert;

Le 11. ils s'emparerent d'une partie de ce chemin couvert du costé de la Porte Royale; mais les Assiegez ne leur laisserent pas le temps de s'y établir, & ils les y attaquerent si vivement qu'ils

qu'ils les obligerent de se retirer après leur avoir tué environ deux cens hommes.

Le 12. au matin les Assiegeans firent jouer une mine sous un angle saillant du premier chemin couvert devant la demi-lune, qui renversa environ cinquante de palissades ; mais on les rétablit d'abord , sans que les ennemis en eussent tiré aucun avantage.

Le même jour Mr le Chevalier de Luxembourg & Mr le Marquis de Coëtquen firent une sortie , & chasserent les ennemis de leurs boyaux jusqu'auprès de l'Eglise de Sainte Catherine. Cette affaire leur coûta beaucoup de monde , & ils perdirent dix-sept Capitaines ,

*Novembre 1708. Ff*

que le Prince Eugene regretta plus que tous les Officiers qui avoient péri pendant le Siege de la Ville.

Vous trouverez à la fin de ma Lettre, la suite de ce qui se fera passé devant la Citadelle de Lille, jusqu'au jour que je la finiray pour vous l'envoyer. Cependant je passe à d'autres actions par lesquelles vous connoîtrez qu'après avoir perdu quatre Compagnies de Grenadiers, nous avons pris trois Regimens entiers aux ennemis, & remporté plusieurs autres avantages considerables.

Le 8. le Corps d'Armée des ennemis, commandé par Mr de Cadogan, qui campoit depuis quelque temps au Village

de Koquelaar , en décampâ , & passa le Canal qui va d'Ypres à Nieupore , pour entrer dans le pays de Furnembach.

Le 9. il investit le Fort de Haut-Pont près de Dixmude , qui se rendit après s'estre défendu assez vigoureusement pendant trois heures , & quatre Compagnies de Grenadiers , commandées par un Lieutenant Colonel de la Garnison de Dunkerque , à qui l'on n'avoit pû donner ordre de se retirer , furent obligées de se rendre. Et comme on apprehendoit que ce Corps ne tentast de se rendre aussi maître du Fort de Neulpe , ce qui auroit ouvert un passage assuré aux ennemis sur le Canal de

Ff ij

## 340 MERCURE

Furnes à Bergues, pour aller aux Dunes & à la mer, Monsieur de Vendosme fit marcher deux Brigades d'Infanterie, une de Dragons, & une de Cavalerie pour border le Canal, où l'on fit 13. coupures pour faire les inondations ; ainsi cet endroit est à présent hors d'insulte.

Le Corps d'Armée des Ennemis après avoir passé le Canal de Dixmude, & à la portée du canon du Fort de la Kenoque, qui les salua de plusieurs volées, s'arrêta au Bourg de Loo, où Mr de Cadogan fit rassembler tous les grains en paille qui se trouverent aux environs pour les faire battre & ensuite transporter au Camp de Rouffelar, où la disette estoit grande. Mais cet-

te course n'a pas été d'un grand secours aux ennemis, parce que lorsqu'ils l'ont faite, il y avoit six semaines que les Paysans battoient les grains par ordre des Commandans des Places voisines, & qu'on les faisoit ensuite transporter à Nieuport, à Furnes, à Bergues, & à Ypres, pour ôter cette ressource aux ennemis.

Les Troupes qui avoient esté détachées par Monsieur de Vendôme, ainsi que vous venez de voir, estoient commandées par Mr de Mouroux, Colonel d'un Regiment Etranger, & Marechal de camp qui ayant eu avis le 13. que les ennemis avoient envoyé deux Regimens d'Infanterie, & un de Cavalerie à

## 342 MERCURE

Montscote , entre Furnes & Berg-Saint-Vinox , partit de Furnes le 13. au soir , & le 14. au matin , les attaqua & les défit entièrement. On compte que ce Corps estoit composé de 13. à 1400. hommes , dont il y eut plus de 200. tuez , & le reste fut fait prisonnier. Ces Troupes estoient Prussiennes , & commandées ; sçavoir , les deux Escadrons de Cavalerie par Mrs de Katte & de Heyde , & les deux Regimens d'Infanterie par le Prince Albert , & par Mr de Gromkow. Outre ces Officiers principaux , il se trouve parmi les prisonniers deux Lieutenans-Colonels , un Major , & trente-trois Officiers. On leur prit aussi 8. Drapeaux ,

2. Etendarts, &c. 7. à 800. sacs de bled qu'ils avoient amassez, & l'on se saisit aussi de 400. charriots qu'ils avoient amenez pour les transporter. Mr le Comte d'Houdancourt, Colonel d'Infanterie, fils de Mr le Comte de la Motte, ayant esté envoyé à Monseigneur le Duc de Bourgogne pour luy porter cette nouvelle, ce Prince fut si satisfait du recit qu'il luy en fit, qu'il crut le devoir envoyer au Roy pour luy porter la même nouvelle, dont il fit le détail à Sa Majesté d'une maniere qui luy plut beaucoup, & qui fit connoître qu'il a une parfaite intelligence du métier de la guerre. Il presenta en même temps à Sa Majesté les 8. Drapeaux



# 344 MERCURE

& les 2. Etendarts. Ces Drapeaux & ces Etendarts estoient accompagnez des fers des lances que l'on en avoit ôtez, & sur lesquels on remarqua les Armes & les Chiffres de Prusse.

Pendant que l'on remportoie d'un costé ces avantages, on avoit envoyé de gros partis dans le Brabant Hollandois, en représailles des courses que les Ennemis ont faites, dans le pays d'Artois, & des Villages qu'ils y ont brulez; on y enleva une grande quantité de grains & de bestiaux, & l'on y brula quatre Villages.

Il y a déjà quelque temps que l'on a jugé à propos de revoker les Passépôis que l'on

avoit donnez aux Ennemis, & qui n'ont eu lieu que jusqu'au vingtième de ce mois. Leur mauvaise foy en a esté cause, & l'on a remarqué que les Maîtres d'Hôtels, au lieu de n'emporter que les Provisions nécessaires pour la Table de leurs Maîtres, en enlevoient une assez grande quantité pour nourrir un grand nombre de Troupes, & il se trouva un jour qu'un Maître d'Hôtel qui avoit déclaré qu'il devoit emporter pour cent francs de Poisson, en avoit fait charger pour mille livres; & comme on en usoit de même à proportion touchant les autres provisions nécessaires aux Tables des Generaux, on jugea à propos de revoquer les

## 346 MERCURE

Passports, ainsi qu'il vient d'être marqué.

Le 15. de ce mois, Mr le Maréchal de Barvick prit congé de Monseigneur le Duc de Bourgogne pour aller commander en Alsace. Ce départ inopiné a fort surpris les Ennemis, & les obligeant de se tenir sur leurs gardes, leur a fait faire des mouvemens tous contraires à ceux qu'ils avoient résolu de faire, & les empêche de penser seulement à faire passer aucunes Troupes en Flandres.

Un Espion du Prince Eugene, ayant esté arrêté, on luy a trouvé une Lettre de ce Prince adressée à l'Empereur, par laquelle il prie S. M. I. avec des instances tres pressantes, de

donner ses ordres pour faire rassembler autant de Troupes de l'Empire qu'il sera possible, afin de les envoyer en Flandre, ce secours luy étant absolument necessaire dans la situation où s'y trouvent les affaires de la guerre ; mais quand l'Empereur se trouveroit porté à accorder au Prince Eugene ce qu'il luy demande, l'arrivée de Mr le Maréchal de Barwick en Allemagne luy feroit bientôt changer de resolution, puis qu'il paroît par tous les mouvemens qui se font de ce costé-là, que Mr de Barwick ait dessein de faire quelque expedition ; de maniere que si les Troupes de l'Empire se rassembloient, ce seroit plustost pour

## 348 MERCURE

parer les coups dont l'Empire est menacé, que pour passer en Flandre.

Vous sçavez sans doute que les Ennemis ont abandonné saint Venant, ce qu'ils ont fait avec beaucoup de précipitation. A peine Mr de Cheladet eut il esté averty qu'ils avoient quitté cette place, qu'il donna des ordres pour y faire entrer 200. Fantassins qui étoient à portée. Il y en a fait depuis entrer 300. autres avec la Cavalerie qui étoit à Bethune. Mr l'Intendant s'y rendit aussitôt, & les Etats d'Artois commanderent 600 Pionniers pour commencer à y remuer la terre, & l'on en devoit encore commander 600 autres pour le même effet.

Quoy

Quoy que suivant le détail que vous avez vû le mois passé des provisions que Mr de Vendosme a fait entrer dans Gand & dans Bruges, il parroisse que ces Places n'en doivent manquer de long-temps, on a néanmoins donné ordre aux Etats d'Artois de fournir cinquante mille sacs de bled pour y envoyer, & qui ont dû être payez par Mr de Bergheik selon le prix courant des marchez.

Pendant qu'on cherchera à developper les desseins de Mr le Maréchal de Barvick, vous pourrez lire les noms de ceux qui ont developé le veritable mot de la dernière Enigme, qui étoit, *le Miroir*. Ce sont, Mrs

“ **Nóvembre 1708. Gg**

# 350 MERCURE

le Chevalier Drony, de la rue de Bourtibourg ; Clerfeuille, de la Truaudiere ; de Clairon ; de Haute-Maison ; Mousset ; le Pedagogue Chretien, de la rue Bourtibourg ; la Communauté des Precepteurs du College des Quatre Nations ; l'Ami fidele du charmant Loulou de la rue Coquilliere ; M. L. B. D. M. B. les bons Amis du Village de Clamare, près de Meudon ; le Mechanicien de Cour-Cheverny, en Sologne ; les Nouvellistes associez, & le Sage malgré luy. Milles, de Bus ; Passerau ; de la Ferriere ; Coquelin ; de la Lanne ; de Belle-val, de la rue Saint Antoine ; la jeune Muse renaissante G. O ; la Solitaire de la rue aux Feves ; la

plus jeune des belles Dames  
de la ruë des Bernardins ; l'A-  
mante d'Alexandre ; les belles  
Vandangeuses ; la tendre Hos-  
pitaliere ; la plus Belle du Quar-  
tier du Palais ; & la nouvelle  
Sapho.

Je vous envoie une Enigme  
nouvelle.

# ENIGME.

*Je suis d'une haute naissance ;  
Mais petit , d'un tein bazané ,  
Tirant beaucoup sur le tanné ;  
Sans pareil, & sans ressemblance ,  
Si ce n'est qu'on me prit pour un vray  
herisson ,  
De tres petite & basse mine ,  
Ou bien pour un fagot d'épine .  
Piquât, & froid comme un glaçon.*

2

Ggij



Quand j'étois encore en ma place,  
 Personne n'osoit m'aprocher,  
 Ni m'offenser, ni me toucher,  
 Tant je faisois laide grimace :  
 Mais quand de mon Palais chassé  
 par les destins,  
 Je tombe sans robe par terre,  
 Tout le monde me fait la guerre,  
 Et m'écrase dans les festins.

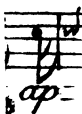


Je représente ainsi l'image  
 De ces esprits rudes & fiers,  
 Qui n'écoutent pas volontiers  
 Ceux qui sont d'un plus bas étage,  
 Et qui n'ont jamais sçu ce que c'est  
 d'estre humains,  
 Que quand la Fortune trop lasse,  
 Par une subite disgrâce  
 Vient à s'échaper de leurs mains.



le,

n,



eux



lice

u.

ut

té

us.

r

is,

*M.**E.*

De même, étant sur le pinacle,  
 Bien enfermé dans mon donjon,  
 Pour me faire devenir bon ;  
 Il te faudroit faire un miracle  
 Mais si ma chute, hélas ! te peux  
 attendre un peu ;  
 Tu feras de moy ton delice,  
 Quand j'auray souffert le suplice  
 Du glaive tranchant & du feu.



Je vous envoie un Air nouveau,  
 dont les paroles ont esté  
 mises en chant par Mr le Camus.

## A I R N O U V E A U.

Que je suis misérable !  
 De n'avoir à donner qu'un cœur à  
 Mille cœurs ne suffiroient pas,

G g iij

*Pour vous aimer autant que vous êtes aimable.*

Vous me demandez le nom de l'Auteur du Poëme qui est au commencement de ma Lettre du mois d'Aoust , & vous avez raison de dire que je devois rendre justice à l'Auteur d'un si bel Ouvrage , mais son nom ne m'étoit pas encore connu lors que je vous l'ay envoyé , & je ne viens que d'apprendre qu'il est de Mr Baratet , Maire perpétuel de Villeneuve d'Age-nois.

Il vient de tomber une Lettre entre mes mains , dont je vous envoie l'Extrait.

A Bord du Temeraire, dans la  
Rade de Messine, le 26.  
Octobre 1708.

*Nous sommes de retour depuis  
deux iours de Siracuze où le mé-  
chant temps nous avoit contraint  
d'entrer en allant croiser sur le Cap  
Passero. Nostre relache n'a pas esté  
inutile, , car ayant trouvé dans cet-  
te Rade deux Bastimens \*\*\* char-  
gez de bled qui se seroient volontiers  
dispensez d'aller à Messine, nous  
avons pris le party de les y amener,  
ou on leur a payé leur bled de grè à  
grè. Monsieur le Marquis de Los-  
Balbases a écrit en Cour pour de-  
mander au Roy qu'il luy permit de  
nous laisser encore quelque temps  
sur les costes de Sicile. Ainsi ie comp-*

te que nous passerons icy tout l'Hy-  
 ver. La revolte de Palerme paroît  
 amortie. Quant à Messine, on peut  
 compter sûrement sur sa fidélité. Je  
 crois vous faire plaisir en vous don-  
 nant avis que le prix du Caffé va  
 diminuer, puis que le Bacha d'A-  
 lexandrie a permis d'en charger,  
 & ie sçay qu'il y a actuellement  
 plusieurs Bâtimens qui en sont fre-  
 tez, & qui font route pour Mar-  
 seille.

Les Ennemis estant jusqu'à  
 la Bassée, dans le dessein seule-  
 ment d'enlever des bleds, en  
 trouverent beaucoup moins qu'  
 ils n'avoient esperé, parce qu'on  
 avoit eu soin d'en mettre la plus  
 grande partie à couvert, en la  
 faisant passer dans les Places for-  
 tes, ou en la transportant plus

ayant dans le pays ; de maniere qu'ils n'en trouverent presque point en grains , & qu'ils furent obligez de faire battre le peu qu'ils enleverent. Ils parurent d'abord fort incertains sur le parti qu'ils prendroient ; mais enfin ils firent venir un grand nombre de Paysans , & firent travailler à des Fortifications de terre capables de les mettre à couvert de toute insulte. Ils demeurèrent quelque temps dans cette situation , qui ne leur produisoit que l'avantage de se rétablir un peu de leurs fatigues , & de la disette qu'ils avoient soufferte dans leur Camp. Après une assez longue inaction ils reçurent des ordres precis de s'en retourner ,



# 358 MERCURE

toutes les Troupes qu'ils avoient dans le Pays s'estant déjà retirées ; & comme ils se prepa- roient à executer ces ordres , ils en reçurent d'autres peu de temps après , par lesquels il leur estoit ordonné de demeurer. Ils prenoient toutes les mesures pour les executer , & demeurer dans le Pays avec seureté , lors qu'ils crurent devoir se retirer sans attendre de nouveaux ordres. Ils y furent obligez parce qu'ils aprirent que Mr de Cheyladet marchoit avec 15000. h. & 20. pieces de canon , pour les attaquer. Ainsi tout le pays demeura sans Troupes ennemies , celles qui avoient paru auprès de Lens , & celles qui estoient entrées dans Saint Venant , s'é-

tant retirées, ainsi que je vous l'ay déjà marqué ; il n'y étoit resté que les quatre Bataillons qui estoient dans la Bassée.

Dans le temps que l'on attendoit des nouvelles de ce qui se seroit passé à l'ouverture de la tranchée devant Denia, dont Mr le Chevalier d'Asfeld Lieutenant general avoit eu ordre de faire le siege avec vingt pieces de batterie & dix mortiers, on a esté surpris d'apprendre par des Lettres apportées par un Courrier parti de Madrid le 22. de ce mois, que l'artillerie & les bombes avoient en peu de temps fait un si grand effet, & que les Troupes des deux Couronnes avoient fait voir tant de valeur & tant d'in-

## 360 MERCURE

trepidité que la basse & la haute Ville avoient esté obligées de capituler , que leurs garnisons avoient esté faites prisonnières de guerre , aussi bien que les Miquelets qui estoient dans ces deux Villes , & que la garnison du Chasteau avoit esté obligée de se rendre à discretion. Cette Place est d'une grande importance à cause de la situation & de son Port de Mer. C'étoit la seule ressource qui restoit à l'Archiduc dans le Royaume de Valence , il comptoit qu'elle luy serviroit à conserver Alicante qui paroist ne pouvoir resister long-temps après cette perte. Denia est situé entre la ville de Valence & celle d'Alicant , à 15. lieues de

de la première, & à douze de l'autre.

L'armée victorieuse a marché à Alicante où l'on ne s'attendoit pas à la voir sitôt, parce l'on y étoit persuadé que le Siege de Denia seroit long, & l'on esperoit même qu'on pourroit encore lever le Siege de cette Place; de maniere qu'il la nouvelle de la prise aura sans doute rompu toutes les mesures que l'on auroit pû prendre pour la deffense d'Alicante qui se trouvant assiegé plutôt que l'on n'auroit crû, ne sera peut-estre pas tout-à-fait en estat de se défendre, & d'ailleurs la presence d'un vainqueur rapide fait souvent perdre courage à ceux qui s'en

*Novembre 1708. Hh*

## 362 MERCURE

trouvent inopinément assiegez.

Je reviens au Siege de la Citadelle de Lille, dont le détail que je vous ay donné, va jusqu'au 13. de ce mois. Cependant j'ay oublié de vous dire, que dans la sortie que Mr le Maréchal de Boufflers fit faire le 10. le Prince de Beveren, de la Maison de Wolfembutel, reçut un coup de Mousquet à la teste qui l'obligea le 11. à se retirer & à se faire porter à Aix la Chapelle avec Passeport.

Je dois encore ajouter ce qui suit à ce qui se passa la nuit du 10. au 11. Le Prince Eugene étant à la tranchée, un de ses Aides de Camp fut tué auprès

de luy , ainsi que Mr Noo Ingenieur ; & Mr Meyboom , aussi Ingenieur y fut blessé.

Le 14. les ennemis se logerent sur deux angles saillans de l'avant-chemin-couvert , dont les assiegez conservoient encore deux places d'armes.

Une Lettre de Mr le Maréchal de Boufflers , dattée du 21. porte que les ennemis n'estoient pas encore ce jour-là maistres du chemin couvert ; que les Assiegeans ne travailloient encore qu'à la sappe , & n'avoient pas encore tiré un coup de canon ; mais que leurs batteries estoient prestes , & qu'ils commençoient à ouvrir leurs embrasures ; de maniere qu'il croyoit qu'ils pourroient com-

Hh ij

mencer à tirer le lendemain.

La Lettre de Mr de Boufflers ajoûtoit , qu'il avoit fait tirer beaucoup de canon à cartouche ; qu'il avoit fait faire plusieurs sorties qui avoient eu des succès tres-avantageux , & qui devoient avoir fait perdre beaucoup de monde aux ennemis.

En effet , les Lettres qui sont venuës depuis de la Ville , où l'on pouvoit mieux sçavoir que dans la Citadelle , le dommage que ces sorties avoient causé aux Assiegeans , portent qu'elles leur ont coûté plus de cinq cens hommes , & qu'ils ont eu quelques pieces de canon renversées.

Monsieur l'Eleûteur de Baviere , qui avoit assiégué Bruxel-

les, & qui avoit lieu de se promettre un heureux succès de cette entreprise, ayant eu avis que Mylord Marlborough avoit passé l'Escaut, avec environ quarante mille hommes, & qu'il marchoit avec diligence pour secourir la Place, a fait une belle retraite. Sa prudence & sa presence d'esprit en cette occasion, doivent luy tenir lieu des loüanges qu'il estoit sur le point de s'acquérir en reduisant une Place si importante, & l'on peut dire que sans ce secours inopiné, & qu'il n'avoit pas lieu d'apprehender, il avoit pris de si justes mesures qu'il avoit lieu d'en attendre le plus heureux succès; mais se voyant sur le point d'estre attaqué par

H h iij



## 366 MERCURE

des Troupes infiniment supérieures aux siennes , la prudence vouloit qu'il se retirast aussi promptement qu'il a fait , & lorsque ces sortes de retraites sont faites à propos & avec intelligence , elles donnent souvent plus de gloire aux Generaux qui les font que les Conquestes qui font perir des milliers d'hommes , & qui ruinent les Armées & les Puissances qu'il les ont mises sur pied. J'espere que vous trouverez dans ma Lettre du mois prochain, beaucoup de choses dignes de vostre curiosité & de vostre attention. Je suis, Madame , vostre , &c.

*A Paris ce 30. Novembre 1708.*

A V I S.

Le Mercure de Decemb. se vendra sûrement le 2. de Janvier.



# T A B L E.

|                                                                                                    |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Mr l' Archevêque d' Aix, prend possession de son Siege Archiepiscopal,</i>                      | 142 |
| <i>Sacre de Mr l' Evêque de Noyon,</i>                                                             | 146 |
| <i>Mandement de Mr l' Archevêque de Cambray, qui ordonne des Prieres pour la Paix,</i>             | 152 |
| <i>Recompenses données par le Roy d'Espagne,</i>                                                   | 159 |
| <i>Bouts-rimez, sur le mot de Vendôme,</i>                                                         | 169 |
| <i>Madrigal, sur le mot de favoriser,</i>                                                          | 173 |
| <i>Second Article des Morts,</i>                                                                   | 176 |
| <i>Mariages,</i>                                                                                   | 200 |
| <i>Discours prononcez au Parlement &amp; à la Cour des Aides, le lendemain de la Saint Martin,</i> | 217 |
| <i>Troisième Article des Morts,</i>                                                                | 247 |
| <i>Benefices donnez par le Roy, dans la dernière Promotion,</i>                                    | 269 |

# TABLE

|                                                                                                 |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Oraison funebre de feu Mr le Cardinal le Camus ,</i>                                         | 282 |
| <i>Ouverture des Audiances du Presidial de Lyon ,</i>                                           | 287 |
| <i>Cantade , à la gloire de Me. l'Abbesse de Chelles , &amp; de Mr le Maréchal de Villars ,</i> | 288 |
| <i>Mr Desmarets est nommé Ministre d'Etat ,</i>                                                 | 292 |
| <i>Affaires d'Italie ,</i>                                                                      | 294 |
| <i>Prodiges surprenants ,</i>                                                                   | 306 |
| <i>Suite des affaires de Lille , &amp; de la Citadelle ,</i>                                    | 308 |
| <i>Depart de Mr le Maréchal de Barvick , pour l'Allemagne ,</i>                                 | 346 |
| <i>Saint Venant abandonné par les Ennemis ,</i>                                                 | 348 |
| <i>Article des Enigmes ,</i>                                                                    | 349 |
| <i>Justice rendue à Mr Baratet, Maire perpetuel de Villeneuve d'Aginois ,</i>                   | 354 |

# TABLE.

|                                                               |     |
|---------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Extrait d'une Lettre écrite à la Rade<br/>de Messine ,</i> | 353 |
| <i>Les Ennemis se retirent de la Bas-<br/>sée ,</i>           | 356 |
| <i>Prise de Denia ,</i>                                       | 359 |
| <i>Seconde suite des affaires de Lil-<br/>le ,</i>            | 362 |
| <i>Suite des affaires de Flandre ,</i>                        | 364 |

---

*Avis pour placer les Figures.*

L'Air qui commence par ,  
*Malgré tous mes sermens* , doit  
regarder la page 176.

Celuy qui commence par ,  
*Que je suis miserable* , doit re-  
garder la page 353.















